https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

Comment renforcer le rôle rendu par les parcs et jardins historiques dans la production des services écosystémiques ? Essai de méthodologie à travers 5 cas d'étude

Auteur : Dethier, Maurine
Promoteur(s) : de Harlez de Deulin, Nathalie; Dufrêne, Marc
Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)
Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée
Année académique : 2022-2023
URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/18160

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

LIÈGE université Gembloux Agro-Bio Tech

ISIa Gembloux Huy

heCh CHARLEMAGNE

ULB Faculté d'Architecture La Cambre Horta

VOLUME CONTENANT LES ANNEXES

COMMENT RENFORCER LE RÔLE RENDU PAR LES PARCS ET JARDINS HISTORIQUES DANS LA PRODUCTION DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ?

ESSAI DE MÉTHODOLOGIE À TRAVERS 5 CAS D'ÉTUDE.

Maurine DETHIER

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master d'architecte paysagiste

Année académique 2022-2023

Co-promoteurs : DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, DUFRENE Marc

© Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteure et du Président ou de la Présidente du Comité de Gestion de la formation d'Architecte Paysagiste.

Ce volume, annexé au travail de fin d'études intitulé « comment renforcer le rôle rendu par les parcs et jardins historiques dans la production de services écosystémiques ? Essai de méthodologie à travers 5 cas d'étude. », a pour objectif de notifier les abréviations, le lexique et les annexes qui vont permettre d'accompagner au mieux la lecture du travail. Ce volume a été créé afin de pouvoir visualiser les deux documents en parallèle pour une meilleure compréhension du travail, une meilleure facilité de lecture et car l'ensemble des résultats ne pouvaient être repris dans les 80 pages demandées.

Table des matières

Abréviations 3
Lexique 4
Annexes 7
Annexe 1 : Tableau reprenant les 61 services écosystémiques de la plateforme Wal-ES 7
Annexe 2 : Clef dichotomique des habitats EUNIS 8
Annexe 3 : Liste des écosystèmes Wal-ES 13
Annexe 4 : Liste des contextes écologiques 14
Annexe 5 : Liste des 34 SE repris dans la matrice des capacités wallonne 15
Annexe 6 : Matrice des capacités adaptée aux contextes écologiques wallons 16
Annexe 7 : Questionnaire BioPat 17
Annexe 8 : Matrice des capacités associée aux niveaux de gestion 35
Annexe 9 : Cartographies des habitats 57
Annexe 10 : Résultats questionnaire BioPat 62
A) Parc Bivort 62
B) Jardins de l'abbaye de Villers-La-Ville 65
C) Parc du Château de Wagnée 70
D) Parc de Woluwé 78
Annexe 11 : Résumé des résultats du questionnaire BioPat 82
Annexe 12 : Cartographie des niveaux de gestion 85
Annexe 13 : Résultats matrice des capacités 90
Annexe 14 : Cartographie de la fourniture des SE 94

Abréviations

AWP : Agence wallonne du patrimoine

BEES : Communauté belge des écosystèmes et de la société

CICES : Common international classification of ecosystem services

CGT : Commisariat général du tourisme

DNEV : Direction de la nature et des espaces verts

EUNIS : European university information systems

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

ICOMOS : Conseil International des Monuments et Sites

IFLA : Fédération Internationale des Architectes Paysagistes

IPES : Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques

MDC : Matrice des capacités

MEA : Millenium Ecosystem Assessment

ONU : Organisation des Nations Unies

SE : Service écosystémique

SPW : Services publiques de Wallonie

TEEB : The Economics of Ecosystems and Biodiversity

VITO : l'institut flamand pour la recherche technologique

Lexique

La première fois que l'un de ces mots apparaissent dans le travail, celui-ci est notifié par un astérisque.

Bas marais riche en bases et tourbière de source calcaire : tourbières, ruissellements et sources végétalisées avec des nappes phréatiques calcaires ou eutrophes, dans des vallées fluviales, plaines alluviales ou à flanc de collines. Comme pour les bas-marais acides, le niveau de l'eau se trouve à la surface ou proche de la surface du substrat, et la formation de tourbe dépend du maintien d'un niveau constamment élevé de la nappe phréatique. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Biocénose : Ensemble des êtres vivants qui occupent un milieu donné (le biotope), en interaction les uns avec les autres et avec ce milieu. *Source : Larousse*

Biotope : Un biotope correspond à un milieu de vie délimité géographiquement dans lequel les conditions écologiques (température, humidité, etc.) sont homogènes, bien définies, et suffisent à l'épanouissement des êtres vivants qui y résident (appelés biocénose), avec lesquels ils forment un écosystème. *Source : futura science*

Bocage : paysages en réseaux composés de petites formations boisées linéaires, insulaires ou semi-insulaires, comprenant des alignements d'arbres, des haies, de petits bois, étroitement entremêlés à des pâturages et des cultures. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Bosquet : petit bois, souvent aménagé pour la promenade ou pour l'agrément. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Carex : plantes de la famille des Cypéracées, communément appelées carex ou laîches. On les retrouve plutôt dans les zones humides. Leur tige présente une section triangulaire. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Cariçaie : formation végétale dominée par le carex. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Culture fourragère : culture des plantes qui servent à l'alimentation des animaux. *Source : Dictionnaire Le petit Robert*

Culture sarclée : Variété de plantes cultivées dont la végétation, une fois la plantation effectuée, est adossée à des techniques particulières de travail de la terre ayant pour but de nettoyer le sol. *Source : l'internaute.*

Dendro-microhabitat : structure naturelle ou pathologique portée par un arbre qui est utilisée par des espèces pendant au moins une partie de leur cycle de vie. Il peut servir de refuge, de lieux de reproduction, etc. Exemple : lierre, trou de pic, chicot, balais de sorcière, houx, etc. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Diversité biologique : Variété des différentes espèces, variabilité génétique de chaque espèce, et variété des différents écosystèmes formés. *Source : dictionnaire de l'environnement*

Diverticule : poche d'eau reliée à la mare par un fin bras. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Domaine : Espace vaste. *Source : l'internaute*

Ecosystème : Système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. *Source : Larousse*

Élevage biologique : l'élevage biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Élevage raisonné : L'élevage raisonné est un système de production agricole dont l'objectif premier est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants et, notamment les substances chimiques utilisées (pesticides, engrais) dans le but de limiter leur impact sur l'environnement. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Élevage traditionnel : élevage extensif caractérisé par des techniques provenant de la tradition. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Entomophile : dont la fécondation se fait par l'intermédiaire d'insectes qui transportent le pollen. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Éricoïde : qualifie une végétation qui ressemble à la bruyère, c'est-à-dire des arbrisseaux ou arbustes aux fleurs en grappes et aux feuilles petites. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Espèce exotique : tout spécimen vivant d'une espèce d'animaux, de végétaux, de champignons ou de micro-organismes introduit volontairement ou involontairement en dehors de son aire de répartition naturelle, y compris toute partie, gamète, semence, œuf ou propagule de cette espèce, ainsi que tout hybride ou toute variété ou race susceptible de survivre et, ultérieurement, de se reproduire. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Espèce horticole : Essence végétale issue de la science et de l'art du développement, de la production durable, de la commercialisation et de l'utilisation de plantes alimentaires et plantes ornementales de grande valeur. Les plantes horticoles sont cultivées de manière intensive. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Espèce indigène : espèce propre à la région ou qui a été naturalisé avant 1950. Une espèce est définie comme indigène à une région ou un écosystème si sa présence n'est pas le résultat d'intervention humaine, mais de phénomènes naturels. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Espèce rustique : race qui a peu d'exigence, demande peu de soins et peut assurer la pérennité du troupeau et enchaîner les cycles de production tout en vivant dans des conditions où la ressource alimentaire est aléatoire. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Essence ligneuse : plante qui fabrique en grande quantité des lignines, macromolécules organiques donnant à la plante sa solidité et, dont le bois est le principal matériau de structure. C'est une catégorisation végétale intuitive qui évoque immédiatement les arbres, arbustes et arbrisseaux. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Eutrophisation : Apport excessif d'éléments nutritifs dans les eaux, entraînant une prolifération végétale, un appauvrissement en oxygène et un déséquilibre de l'écosystème. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Fourré tempéré : fourrés de succession et plagioclimaciques, principalement caducifoliés, d'affinités atlantiques, subatlantiques ou subcontinentales, caractéristiques de la zone némorale, mais colonisant aussi des stations fraîches, humides ou perturbées de la zone des forêts sempervirentes méditerranéennes. Ils comprennent des fourrés de Buxus sempervirens, Corylus avellana, Cytisus scoparius, Juniperus communis, Prunus spinosa, Rubus fruticosus et Ulex europaeus. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Forêt feuillue thermophile : forêts des régions climatiques sub-méditerranéennes et de l'étage supraméditerranéen, ainsi que des zones steppiques et substeppiques de l'Eurasie occidentale, dominées par des espèces de Quercus caducifoliées ou semi-caducifoliées thermophiles ou par d'autres arbres des régions méridionales, tels que Carpinus orientalis, Castanea sativa ou Ostrya carpinifolia. Les arbres caducifoliés thermophiles peuvent, dans certaines conditions micro-climatiques ou édaphiques locales, remplacer les forêts de chênes sempervirents dans des zones méso-méditerranéennes ou thermo-méditerranéennes, et irradier localement vers le nord en Europe centrale et occidentale. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Forêt riveraine, rivulaire ou ripisylve : l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve, la notion de rive désignant le bord du lit mineur du cours d'eau non submergée à l'étiage. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Hélophyte : plante aquatique dont l'appareil reproducteur est aérien. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Insecte ravageur : espèce d'insectes considérée comme nuisible pour les cultures agricoles et les jardins, pour les arbres et la végétation en général, ainsi que pour les denrées entreposées. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Jachère : champs abandonnés ou en repos et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Jachères ou terres arables abandonnées plantées d'herbacées non graminoïdes à des fins de protection, de stabilisation, de fertilisation ou de mise en valeur. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières, introduites ou nitrophiles. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux des espaces ouverts. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Lande arbustive : communauté arbustive d'affinité némorale, où les Ericaceae sont dominantes ou au moins prééminentes. Ces landes se développent le mieux sur sols acides dans la zone atlantique et aussi en Europe subatlantique. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Lutte biologique : Défense des cultures utilisant soit les prédateurs ou les parasites naturels des espèces indésirables, soit des substances directement extraites d'organismes vivants. *Source : Larousse.*

Marais continentaux salé ou saumâtre et roselière : zones humides salées, avec une végétation lâche ou continue. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Oléagineux : Plante cultivée pour ses graines ou ses fruits riches en lipides dont on extrait des huiles alimentaires et dont on utilise les résidus de l'extraction dans l'alimentation du bétail. *Source : Larousse*

Ourlet : peuplements de herbacées plus petites formant une zone distincte à la lisière des boisements. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Parc : Espace clos. Source : l'internaute. Etendue de terrain entretenu, entièrement clos, dépendant généralement d'un château, d'une grande habitation. Source : dictionnaire le petit Robert

Processus écologiques : Processus ou mécanismes qui évoluent dans un écosystème, et qui lient les organismes et leur environnement : production, décomposition, cycle des éléments nutritifs, perturbations et évolution de la succession des espèces, apports énergétiques et interactions entre les organismes au sein d'un écosystème. *Source : Dictionnaire de l'environnement*

Roselière : formation végétale de zone humide composée majoritairement de roseaux. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Strate : niveau d'étagement vertical d'un peuplement végétal. Chaque strate est caractérisée par un microclimat et peut abriter une faune spécifique. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Tourbière de vallée, bas marais acide et tourbière de transition : tourbières, ruissellements et radeaux de végétation, faiblement à fortement acides, formés dans des situations où ils reçoivent de l'eau du paysage environnant ou bien se trouvent en position intermédiaire entre la terre et l'eau. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Tourbière haute de couverture : surface des tourbières ombrotrophes où la tourbe est sous-jacente, formées sur des substrats plats ou faiblement inclinés avec un mauvais drainage de surface, sous des climats océaniques à fortes précipitations. La surface tourbeuse peut être très semblable, sur un sol plus plat, à celle d'une tourbière bombée, avec un complexe de petites mares et de buttes terrestres. Au sens le plus strict, les tourbières de couverture sont un habitat endémique de l'Europe nord-occidentale, caractéristique des régions septentrionales et occidentales des îles britanniques, des îles Féroé et du littoral occidental de la Scandinavie. Elles couvrent souvent des surfaces étendues, dont les caractéristiques topographiques locales permettent d'abriter des communautés différenciées. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Zone refuge : dans le cadre du présent travail, zone temporaire de non-gestion, où les espèces peuvent se réfugier lorsqu'elles sont menacées par la gestion appliquée au reste de l'habitat. Source : *étude sur la biodiversité dans les parcs et jardins historiques.*

Annexes

Annexe 1 : Tableau reprenant les 61 services écosystémiques de la plateforme Wal-ES

Services de production	
Alimentation • Cultures commerciales d'alimentation • Cultures non commerciales d'alimentation (privés ou collectifs) • Elevage commercial • Elevage non commercial • Animaux sauvages terrestres • Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles • Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces • Poissons, crustacés et mollusques sauvages d'eau douce • Plantes d'eau douce comestibles	**Matériaux** • Plantes ornementales • Animaux ornementaux • Bois • Autres matériaux végétaux • Plantes, animaux et microorganismes médicinaux • Matière organique issue des déchets pour la fertilisation et/ou pour l'amélioration du sol • Matière organique issue de l'agriculture pour la fertilisation et/ou pour l'amélioration du sol • Fourrage • Matériel génétique de tous les organismes vivants
Energie • Matière organique issue de l'agriculture à des fins énergétiques • Matière organique issue des déchets à des fins énergétiques • Arbres et résidus ligneux à des fins énergétiques • Ressources énergétiques mécaniques des animaux	**Eaux** • Eau de surface potable • Eau souterraine potable • Eau de surface à des fins autres que la consommation • Eau souterraine à des fins autres que la consommation
Services de régulation	
Evénements extrêmes • Protection contre l'érosion • Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau • Protection contre les inondations • Protection contre les tempêtes • Prévention et contrôle des feux	**Processus biologiques** • Pollinisation • Dispersion des graines • Maintien des habitats tout au long du cycle de vie des espèces • Contrôle biologique • Régulation des maladies humaines • Processus d'altération, de décomposition et de fixation des sols
Pollutions • Bioremédiation des sols pollués • Purification de l'eau de surface et oxygénation • Purification de l'eau souterraine et oxygénation • Capture des poussières, des produits chimiques et des odeurs • Mitigation du bruit et des impacts visuels	**Climats** • Régulation du climat global par séquestration des gaz à effet de serre • Régulation du climat régional • Régulation du micro-climat
Services culturels	
Environnement de la vie courante • Environnement biologique des lieux de vie, travail et étude • Environnement biologique des institutions de santé et de réhabilitation • Espace naturel non exclusif adapté aux activités quotidiennes de plein air • Espace naturel exclusif adapté aux activités quotidiennes de plein air	**Sources d'inspiration et de valeurs** • Espace naturel et biodiversité sources d'inspiration et de divertissement • Espace naturel et biodiversité sources de valeurs patrimoniales et sentimentales • Espace naturel et biodiversité sources de valeurs symboliques et culturelles • Espace naturel et biodiversité sources de valeurs sacrées ou religieuses • Espace naturel et biodiversité sources de valeurs intrinsèques d'existence et d'héritage
Environnement pour des loisirs • Espace naturel non exclusif pour les loisirs de plein air • Espace naturel exclusif pour les loisirs de plein air • Espace naturel non exclusif pour les activités de loisirs productives • Espace naturel exclusif pour les activités de loisirs productives	**Sources d'expériences et de connaissances** • Espace naturel et biodiversité servant de support à l'expérience de la nature (qualité esthétique) • Espace naturel et biodiversité servant de support à l'éducation • Espace naturel et biodiversité servant de support à la recherche scientifique

Annexe 2 : Clef dichotomique des habitats EUNIS

Cette clef dichotomique a été réalisée par les étudiants bioingénieur sur base des habitats européen EUNIS. Les cases rouges renvoient vers une autre clef, les case verte écriture noire indique la détermination d'un habitat et les cases vertes écritures blanches indiquent les habitats qui sont repris dans la méthodologie BioPat.

Habitats principaux

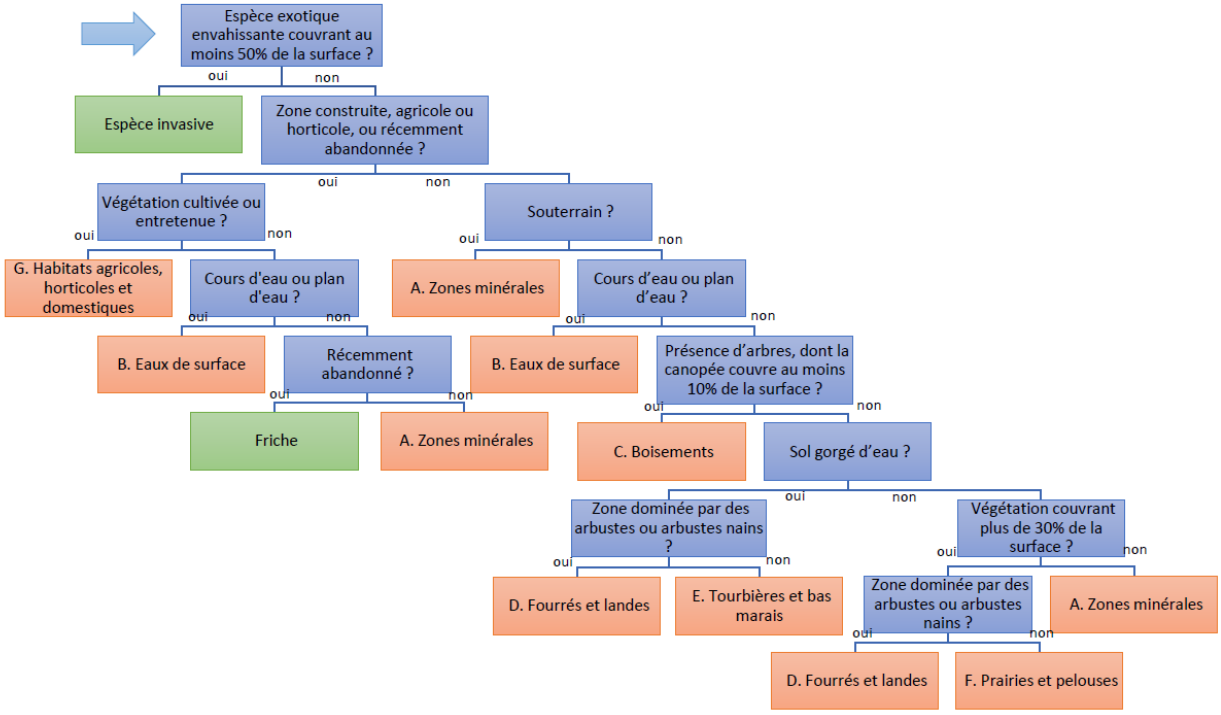

A. Zones minérales

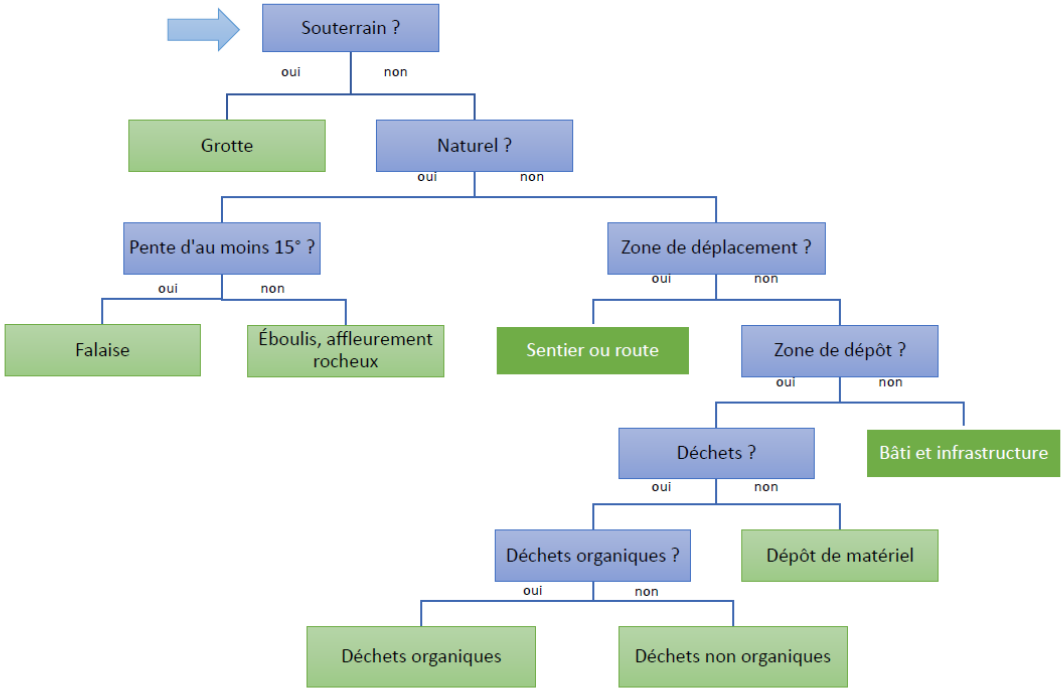

B. Eaux de surface

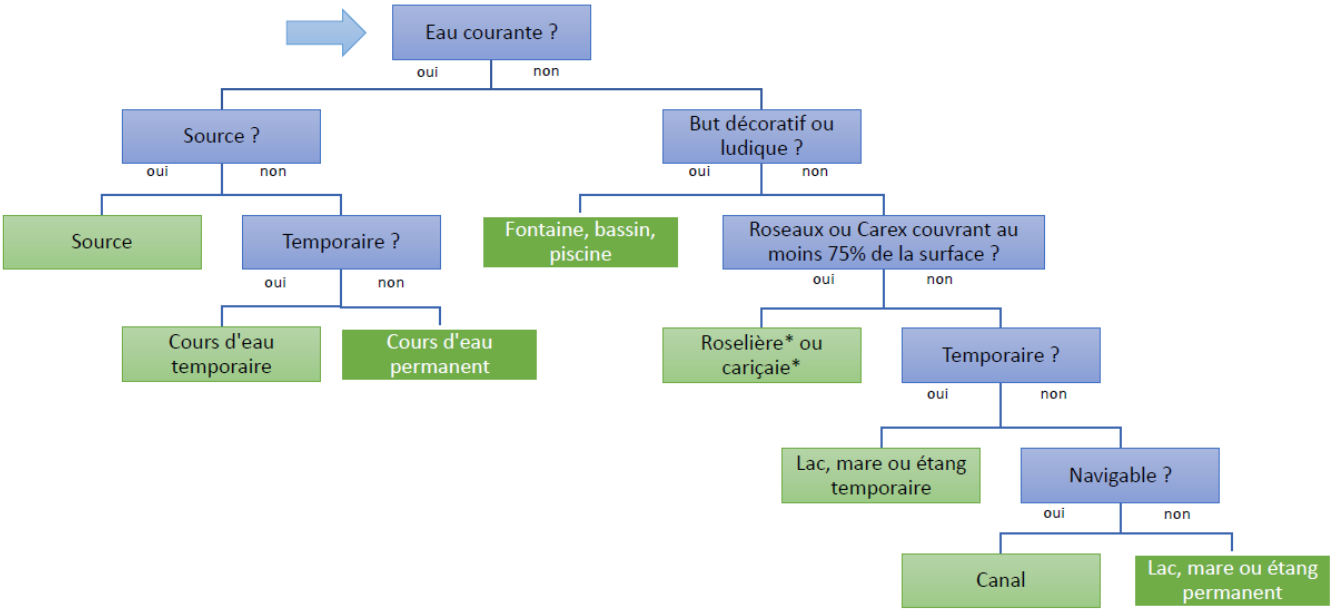

C. Boisements

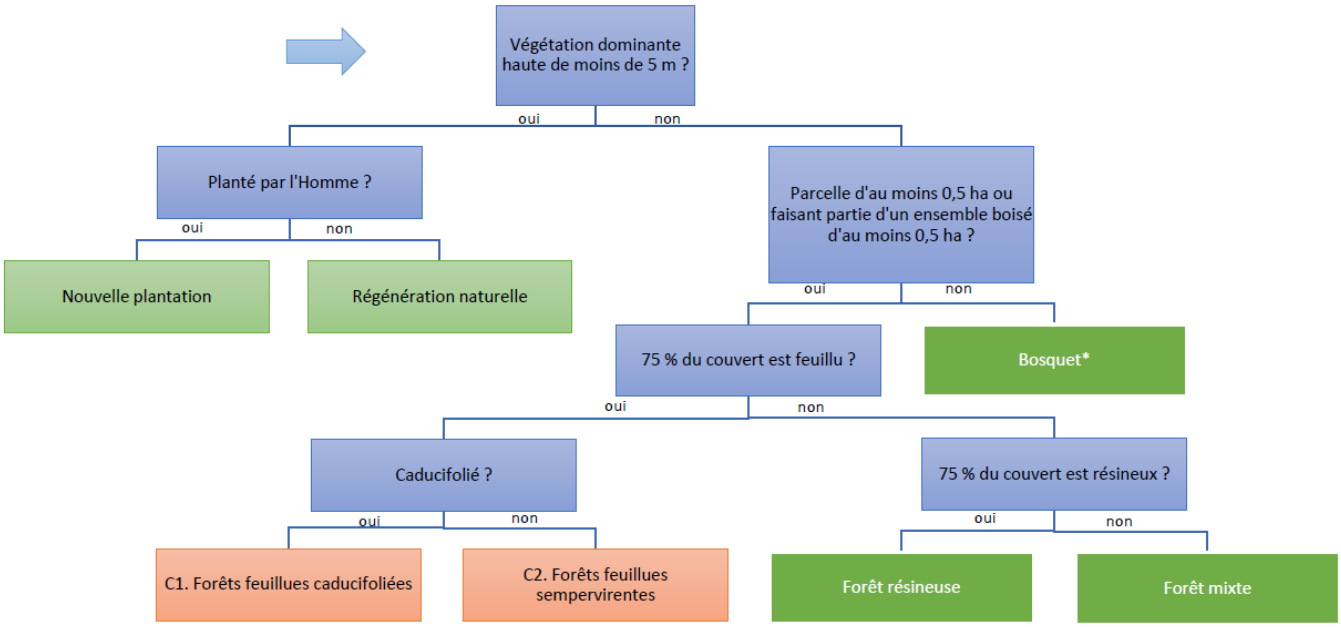

C1. Forêts feuillues caducifoliées

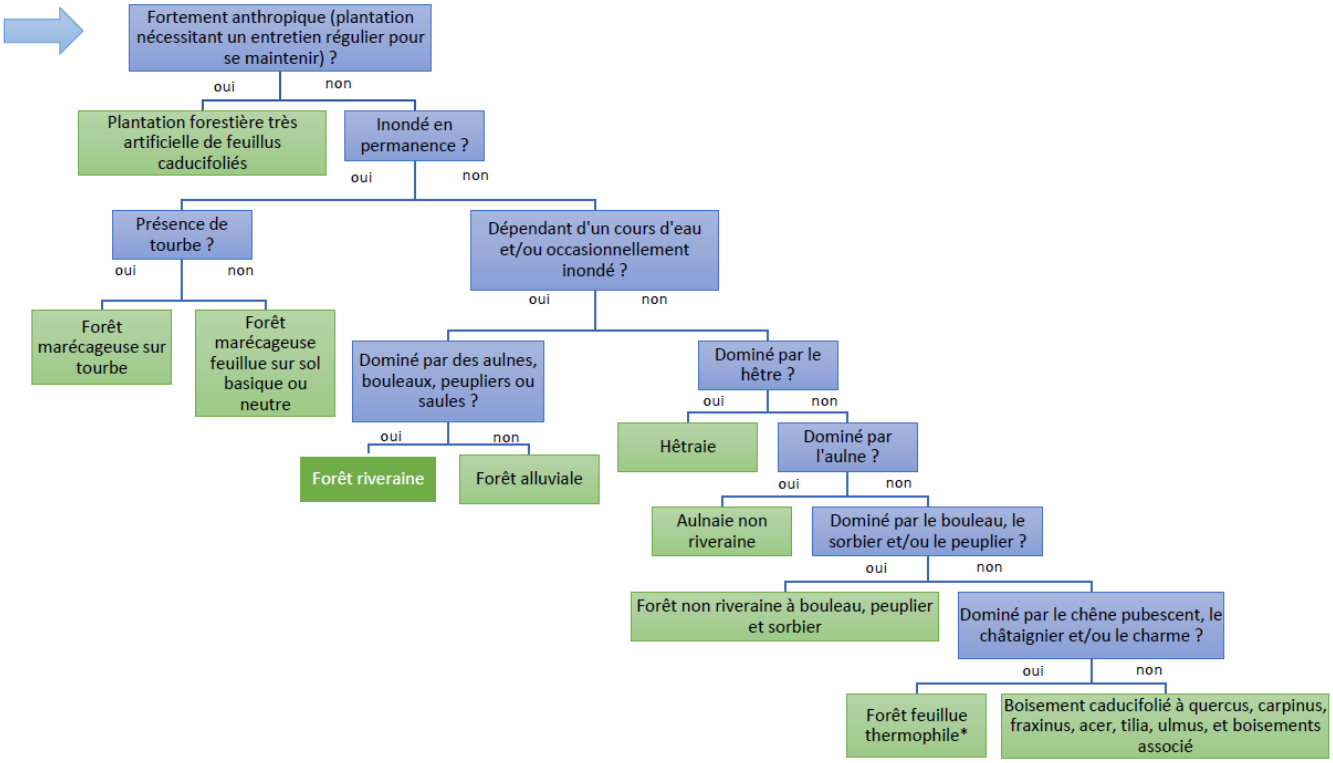

C2. Forêts feuillues sempervirentes

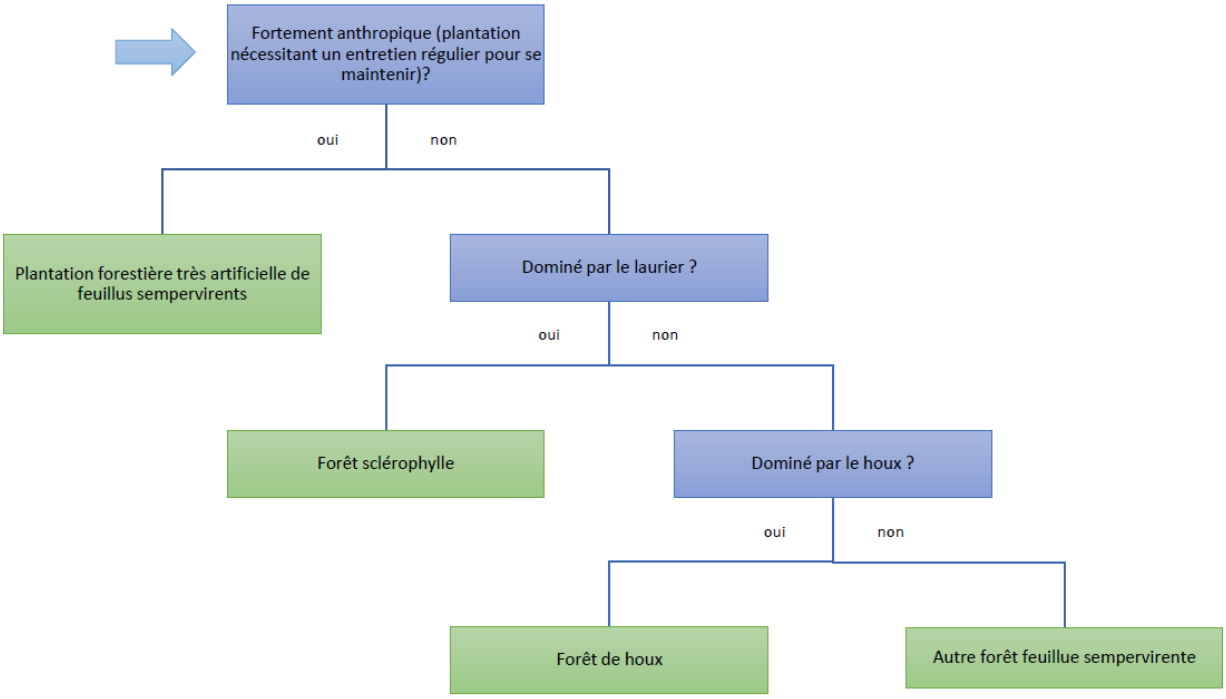

E. Tourbières et bas marais

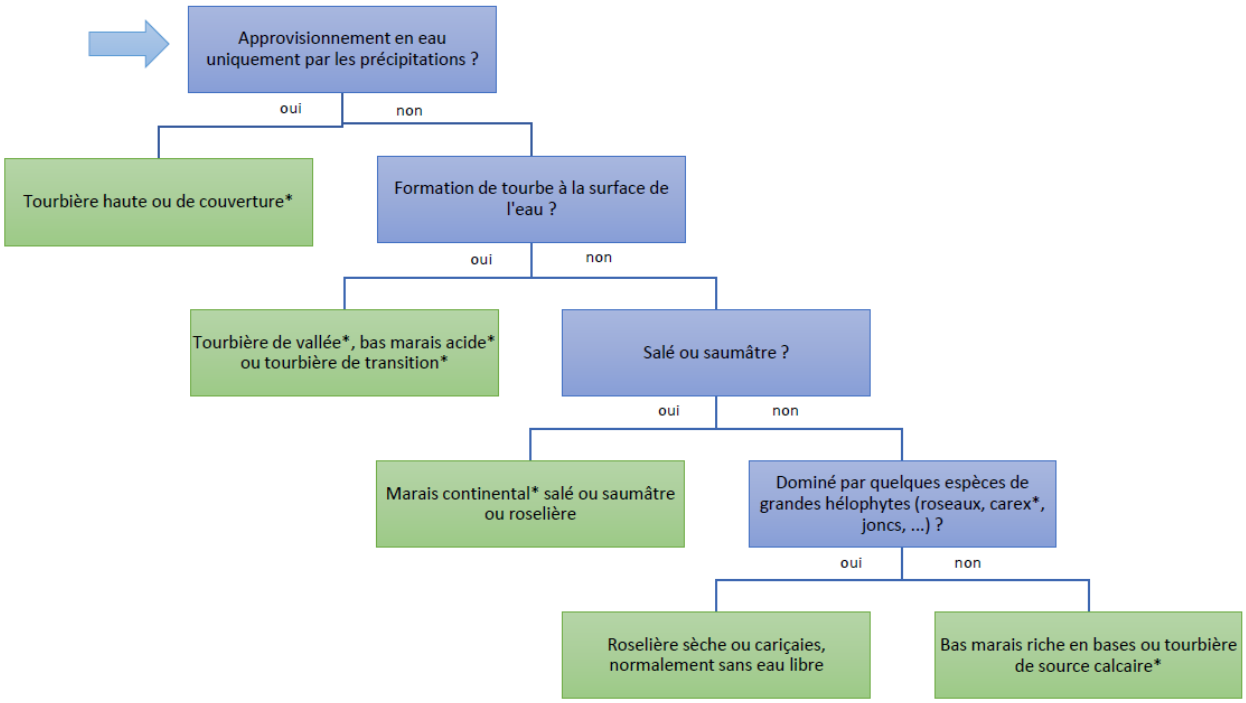

F. Prairies et pelouses

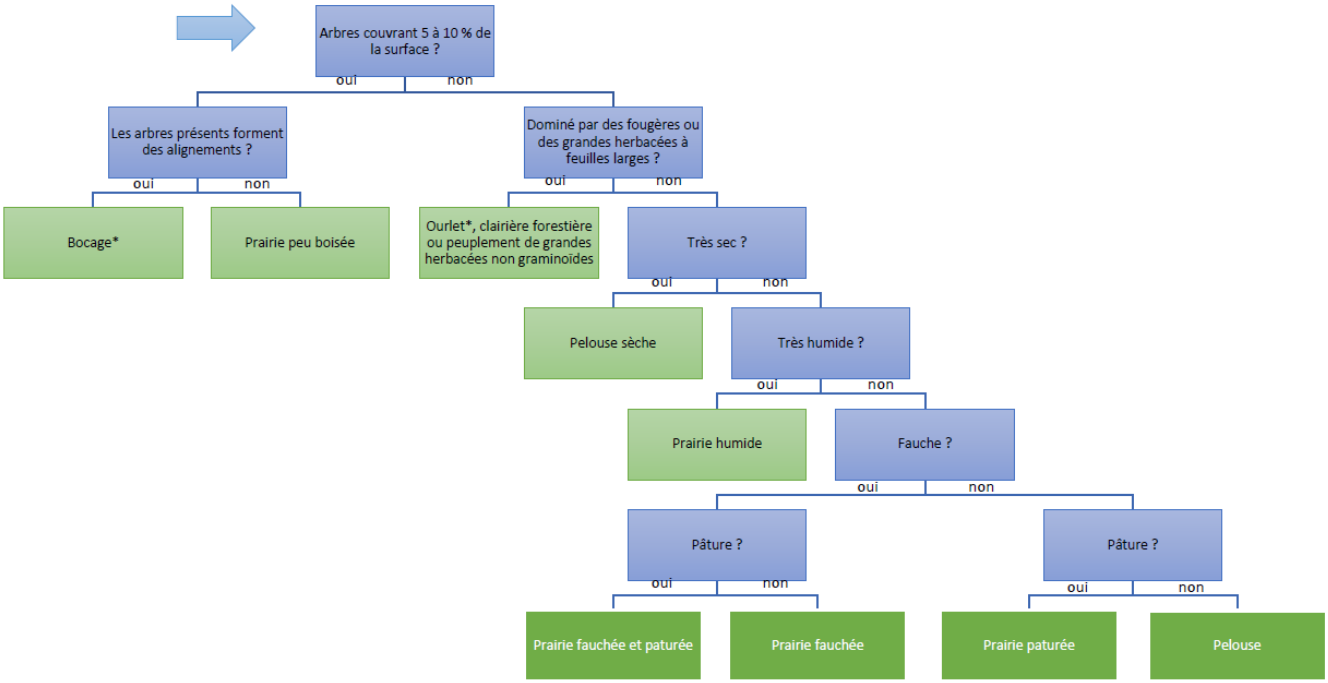

G. Habitats agricoles, horticoles et domestiques

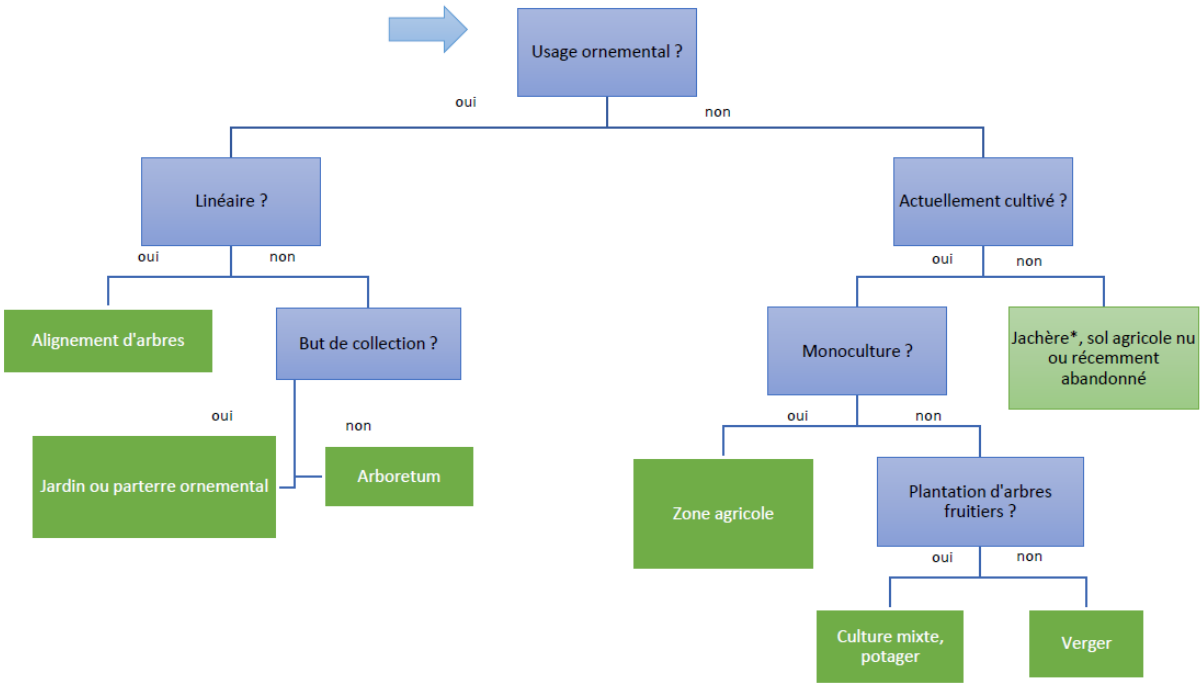

Annexe 3 : Liste des écosystèmes Wal-ES

Liste des écosystèmes wallons	
Ecosystèmes wallons	**Définitions**
Eaux stagnantes et milieux associés de petite taille	Plans d'eau stagnante comme les lacs, étangs et mares d'origine naturelle, contenant de l'eau douce. On y inclut les pièces d'eau douce d'origine anthropique, y compris lacs, réservoirs et canaux, quelle que soit leur taille avec une végétation naturelle tant qu'ils sont en interaction avec l'environnement.
Lacs de retenue d'eau	
Cours d'eau navigables	Cours d'eau permanents ou temporaires, d'eau douce, y compris fleuves, rivières, ruisseaux, rus, ruisselets, rigoles, sources, torrents, chutes d'eaux, cascades et rapides, ainsi que les fossés d'origine anthropique.
Cours d'eau non navigables et milieux associés	
Milieux ouverts naturels ou extensifs	Ensemble des milieux ouverts ou de fourrés humides et très humides comprenant la végétation des bords des eaux de surface, les marais, tourbières, roselières, jonchaies, ... et les fourrés humides.
Forêts feuillues	Forêts (plus de 75 % du recouvrement de l'étage dominant) très largement dominées par des feuillus (hêtre, chêne, bouleau, ...) sans sous-bois important de résineux, quel que soit leur niveau d'exploitation ou de protection.
Forêts résineux	Plantations d'espèces exotiques principalement dominées par les épicéas et les douglas.
Forêts feuillus productifs	Forêts exploitées dans l'objectif de produire pour la consommation humaine, très largement dominées par des feuillus sans sous-bois important de résineux
Forêts résineux productifs	Plantations d'espèces exotiques principalement dominées par les épicéas et les douglas dans l'objectif de produire pour la consommation humaine.
Prairies et prés de fauche	Formations herbeuses plus ou moins intensivement exploitées (pâturage et/ou fauche, usage d'engrais, ...) dans des conditions écologiques moyennes.
Prairies permanentes	Végétation typique de conditions écologiques très particulières qui se caractérisent par une hétérogénéité de la végétation et un intérêt biologique marqué. Ces milieux peuvent être pâturés ou fauchés.
Couvert herbacé permanent	
Prairies temporaires	Zone de cultures agricoles intensives incluant les zones de cultures intensives, le maraîchage, les potagers, les cultures plus extensives. On y intègre aussi les prairies temporaires.
Cultures fourragères*	
Maïs fourrager	
Céréales et assimilés	
Cultures sarclées*	
Oléagineux*	
Autres cultures et usages agricoles	
Couvert herbacé en rotation dans l'année	
Vergers intensifs et fruits à coques	Zones agricoles incluant des arbres, comme les vergers, l'agroforesterie, ... ainsi que les pépinières et les plantations de sapins de Noël. Peuvent aussi prendre en compte les combinaisons avec du maraîchage, les prairies et/ou des cultures plus ou intensives.
Sapins de Noël	
Zones imperméabilisées et bâtiments	Zones urbanisées sont définies comme les tissus bâtis résidentiels, les zones industrielles et commerciales et les réseaux de transport.
Zones abandonnées (friche)	Terrains artificialisés qui ont perdu leur fonction, que cette fonction ait été urbaine, industrielle, commerciale ou touristique. Elles sont souvent colonisées par une végétation dite rudérale caractéristique des milieux fort perturbés.
Carrières	Habitats rocheux comme les éboulis, falaises, dalles rocheuses, grottes, ... ainsi que les formations végétales associées comme les pelouses pionnières rases.
Jardins et parcs	Catégorie regroupant les jardins privés, les habitations de vacances, les parcs, piscines, plaines de jeu, terrains de camping et terrains de sport.
Equipement sportif et loisirs de plein air	Tout équipement sportif ou de loisirs comme des instruments de musculations, un terrain multisport, un terrain de football, …
Sols nus	Sol sans occupation de sol, ni couvert végétal.

Zone boisée	Superficie de maximum 4 ares composée de plantes ligneuses majoritairement indigènes, soit arbres, buissons ou arbustes et située à plus de 5 mètres de tout autre élément.
Couvert de buisson <3m	Elément ligneux isolé, situé à plus de 5 mètres d'un bosquet, d'une haie ou de la forêt, et à plus de 10 mètres d'un autre élément ligneux. Cette classe comprend les buissons, les arbustes et les bosquets dont la surface est inférieure à 400 m².

Annexe 4 : Liste des contextes écologiques

Contextes écologiques
Sols à bon potentiel
Sols superficiels
Fortes pentes (>20°)
Sols à engorgement d'eau temporaire
Sols tourbeux et à engorgement d'eau permanent

Annexe 5 : Liste des 34 SE repris dans la matrice des capacités wallonne

Services de production	
Alimentation • Cultures commerciales d'alimentation • Elevage commercial • Animaux sauvages terrestres • Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles • Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces • Poissons, crustacés et mollusques sauvages d'eau douce	Matériaux • Bois • Matière organique issue de l'agriculture pour la fertilisation et/ou pour l'amélioration du sol • Fourrage
Energie • Matière organique issue de l'agriculture à des fins énergétiques • Matière organique issue des déchets à des fins énergétiques • Arbres et résidus ligneux à des fins énergétiques	Eaux • Eau de surface potable • Eau de surface à des fins autres que la consommation
Services de régulation	
Evénements extrêmes • Protection contre l'érosion • Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau • Protection contre les inondations • Protection contre les tempêtes • Prévention et contrôle des feux	Processus biologiques • Pollinisation
Pollutions • Bioremédiation des sols pollués • Purification de l'eau de surface et oxygénation • Purification de l'eau souterraine et oxygénation • Capture des poussières, des produits chimiques et des odeurs • Mitigation du bruit et des impacts visuels	Climats • Régulation du climat global par séquestration des gaz à effet de serre • Régulation du climat régional • Régulation du micro-climat
Services culturels	
Environnement de la vie courante • Environnement biologique des lieux de vie, travail et étude	Sources d'inspiration et de valeurs • Espace naturel et biodiversité sources d'inspiration et de divertissement • Espace naturel et biodiversité sources de valeurs symboliques et culturelles
Environnement pour des loisirs • Espace naturel non exclusif pour les loisirs de plein air	Sources d'expériences et de connaissances • Espace naturel et biodiversité servant de support à l'éducation • Espace naturel et biodiversité servant de support à la recherche scientifique

Annexe 6 : Matrice des capacités adaptée aux contextes écologiques wallons

Cette illustration n'évoque qu'une partie de la matrice des capacités développées par des experts. Vous pouvez trouver la matrice complète sur le site des services écosystémiques en Wallonie via cette url https://services-ecosystemiques.wallonie.be/fr/matrice-des-capacites.html?IDC=5948&IDD=4151 et télécharger le document Excel.

								Production												
								Alimentation						Matériaux			Energie			Eau	
								Cultures d'alimentation	Elevage	Animaux sauvages terrestres	Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	Poissons, crustacés et mollusques sauvages d'eau douce	Bois d'œuvre	MO pour fertilisation et amélioration du sol (compost des PAC et déchets verts des particuliers, déchets	Fourrage	Matière organique issue de l'agriculture à des fins énergétiques	Matière organique issue des déchets à des fins	Arbres et résidus ligneux à des fins	Eau de surface potable	Eau de surface à des fins autres
N	CODE_OCS	CODE_SOL	CODE_ALL	Usage	Classification	Typologie	Contextes écologiques														
1	NAT_EAUS_1		NAT_EAUS_1	Nature	Rivières et lacs	Eaux stagnantes et milieux associés de petite taille		0,7	1,0	1,7	1,0	4,8	5,0	-	0,7	-	0,5	0,2	1,2	-	4,0
2	NAT_EAUS_2		NAT_EAUS_2	Nature	Rivières et lacs	Lacs de retenue d'eau (réservoirs)		0,7	1,0	1,7	1,0	4,8	3,0	-	0,7	-	0,5	0,2	1,2	5,0	4,0
3	NAT_CEAU_1		NAT_CEAU_1	Artificialisation	Rivières et lacs	Cours d'eau navigables		-	-	-	-	-	3,6	-	-	-	-	0,2	0,5	5,0	5,0
4	NAT_CEAU_2		NAT_CEAU_2	Nature	Rivières et lacs	Cours d'eau non navigables et milieux associés		1,0	1,3	1,5	0,7	4,8	3,5	-	0,3	-	0,7	0,2	1,4	4,3	3,8
5	NAT_MO	SOLS01	NAT_MO-SOLS01	Nature	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Sols tourbeux et à engorgement d'eau permanent (e, f, g)	-	-	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	1,0
6	NAT_MO	SOLS02	NAT_MO-SOLS02	Nature	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Sols à engorgement d'eau temporaire (h,i)	-	-	1,0	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	1,0
7	NAT_MO	SOLS03	NAT_MO-SOLS03	Nature	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Fortes pentes (>20°)	-	-	4,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8	NAT_MO	SOLS04	NAT_MO-SOLS04	Nature	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Sols Superficiels	-	-	4,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9	NAT_MO	SOLS05	NAT_MO-SOLS05	Nature	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Milieux ouverts naturels ou extensifs	Sols à bon potentiel	-	2,0	4,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	NAT_MF_FEU	SOLS01	NAT_MF_FEU-SOLS01	Nature	Milieux fermés	Forêts feuillues	Sols tourbeux et à engorgement d'eau permanent (e, f, g)	-	-	3,0	3,7	-	0,2	0,8	-	-	-	-	1,5	1,0	1,0

Annexe 7 : Questionnaire BioPat

A) Zones minérales Sentier ou route

Question identification des sous-habitats

1. Les cheminements sont :
    a. Tous carrossables
    b. Les axes principaux et une partie des axes secondaires sont carrossables
    c. Seuls axes principaux sont carrossables
    d. Aucun des cheminements n'est carrossable
2. Les axes principaux sont (plusieurs réponses sont possibles, autant de réponses que de sous-habitats):
    a. Goudronnés, bétonnés ou pavés
    b. Composés de graviers non enherbés
    c. Composés de graviers enherbés
    d. De type chemin de terre / chemin végétalisé
3. Les axes secondaires sont (plusieurs réponses sont possibles, autant de réponses que de sous-habitats) :
    a. Goudronnés, bétonnés ou pavés
    b. Composés de graviers non enherbés
    c. Composés de graviers enherbés
    d. De type chemin de terre / chemin végétalisé

Question gestion des sous-habitats

4. Comment entretenez-vous les chemins goudronnés, bétonnés, ou pavés ?
    a. Je n'ai pas de chemins goudronnés, bétonnés, ou pavés
    b. Herbicides d'origine chimique
    c. Herbicides d'origine biologique
    d. Les adventices sont entièrement retirées par une gestion manuelle et/ou mécanique
5. Comment entretenez-vous les chemins composés de graviers non enherbés ?
    a. Je n'ai pas de chemins composés de graviers non enherbés
    b. Herbicides d'origine chimique
    c. Herbicides d'origine biologique
    d. Les adventices sont entièrement retirées par une gestion manuelle et/ou mécanique
6. Comment entretenez-vous les chemins composés de graviers enherbés ?
    a. Je n'ai pas de chemins composés de graviers enherbés
    b. Herbicides d'origine chimique
    c. Herbicides d'origine biologique
    d. Les adventices sont entièrement retirées par une gestion manuelle et/ou mécanique
    e. Le chemin est tondu
7. Comment entretenez-vous les chemins de type chemin de terre ?
    a. Je n'ai pas de chemins de type de chemin de terre
    b. Herbicides d'origine chimique
    c. Herbicides d'origine biologique
    d. Les adventices sont entièrement retirées par une gestion manuelle et/ou mécanique
    e. Le chemin est tondu
8. Présence d'espèces exotiques* envahissantes (flore et/ou faune) sur ou à côté du chemin ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?

Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?

Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°4	B	/	C	D
Question n°5	B	/	C	D
Question n°6	B	C	D	E
Question n°7	B	C	D	E
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

A) Zones minérales Bâti et infrastructure

En ce qui concerne cette partie du questionnaire, il faut mettre la lettre de la réponse qui correspond à côté de chaque type de sous-habitat identifié dans la question suivante :

Identifier les différents types d'élément bâti avec des appellations stratégiques ?

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

Question identification des sous-habitats

1. De quel type de bien s'agit-il ?
    a. Habitation typique d'une époque
    b. Ferme
    c. Fabriques : Temple, Chapelle, Pavillon, …
    d. Serre / jardin d'hiver
    e. Muret
    f. Pont
    g. Grotte
    h. Glacière
    i. Autres :

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

2. Quelle est son année / époque de construction ?

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

3. Le bien est-il classé ?
    a. Non
    b. Oui

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

4. Si oui, quel type de classement ?

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

Question d'identification du type de gestion

5. A quelle fréquence le bâti est-il entretenu ?
    a. Tous les 10 ans, je ne fais pas spécialement attention, c'est lorsque le problème devient critique que j'y prête attention
    b. Tous les 5ans
    c. Tous les ans, en jettant un coup d'oeil de temps en temps

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

6. Dans quel état sanitaire est le bien ?
    a. Mauvais, dans un état tel qu'il ne représente même plus sa fonction, sous forme de ruines
    b. Médiocre, sa forme et sa fonction est encore observable mais le bien est en fin de vie
    c. Correct, le bien est globalement en bon état bien qu'il pourrait être mieux entretenu
    d. En parfait état

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

7. Le bâti comprend-il des zones de refuges* pour la faune ?
    a. Oui mais je ne prête pas attention aux espèces qui s'y installent
    b. Non
    c. Oui mais adaptée à certaines espèces non dévastatrices

Bâti n°1 :

Bâti n°2 :

Bâti n°3 :

…

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Une fois le questionnaire de l'habitat rempli, vous devez compléter un tableau par sous-habitat identifié. Exemple : vous avez deux éléments bâtis dans le domaine étudié, vous devez compléter, dans ce cas, deux fois le tableau.

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

B) Eaux de surface Cours d'eau permanent

1. Le cours d'eau est-il naturel ?
    a. Non
    b. Oui
2. Les bords du cours d'eau possèdent :
    a. Des pentes exclusivement supérieures à 10%
    b. Un mélange de pentes fortes (>10%) et de pentes douces (<10%)
    c. Principalement des pentes douces (inférieur à 10%)
3. La nature des berges est de type :
    a. Artificiel, dépourvu de végétation
    b. Naturel avec une végétation peu développée (- de 40% de berges)
    c. Naturel avec une végétation développée (+ de 40% des berges)
4. La végétation des berges est composée :
    a. D'aucune végétation
    b. D'une essence végétale
    c. De 2 à 4 essences végétales
    d. De plus de 4 essences végétales
5. Des poissons ont-ils été présents au sein du cours d'eau ?
    a. Oui, en nombre élevé
    b. Oui, en faible quantité
    c. Non
6. Des engrais ou des pesticides sont-ils employés à moins de 12 mètres du cours d'eau ?
    a. Oui
    b. Non, mais à partir de 12 m c'est le cas
    c. Non et c'est aussi le cas au-delà de 12m
7. Le sol est-il labouré à moins de 6 mètres du cours d'eau ?
    a. Oui
    b. Non, mais à partir de 6 m c'est le cas
    c. Non et c'est aussi le cas au-delà de 6m
8. Du bétail a-t-il accès au cours d'eau ?
    a. Oui, régulièrement
    b. Oui, de temps en temps
    c. Non
9. Le cours d'eau est-il pollué ou eutrophisé* ?
    a. Oui
    b. Non
10. Le cours d'eau est-il ensoleillé sur ⅔ de sa longueur ?
    a. Non
    b. Oui mais qu'une ou 2 heures sur la journée
    c. Oui, une bonne partie de la journée
11. Le cours d'eau est-il curé lorsqu'il est envasé ?
    a. Non
    b. Oui et la vase n'est pas laissée à proximité
    c. Oui et la vase est laissée quelques jours à proximité
12. En cas d'enlèvement de la flore aquatique, celle-ci est-elle laissée une semaine à proximité du cours d'eau ?
    a. Non
    b. Oui
13. Des zones refuges* pour la faune sont-elles présentes à proximité du cours d'eau ?
    a. Non
    b. Oui, un seul type de zone refuge
    c. Oui, plusieurs types de zone refuge
14. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes dans ou à proximité du cours d'eau ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	C	D
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	A	/	B	C
Question n°11	A	/	B	C
Question n°12	/	A	/	B
Question n°13	/	A	B	C
Question n°14	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

B) Eaux de surface Fontaine, bassin, piscine (réservoirs construits)

1. Les bords de l'infrastructure possèdent :
    a. Des pentes exclusivement supérieures à 10%
    b. Un mélange de pentes fortes (>10%) et de pentes douces (<10%)
    c. Principalement des pentes douces (inférieur à 10%)
2. La nature des berges est de type :
    a. Artificiel, dépourvu de végétation
    b. Naturel avec une végétation peu développée (- de 40% de berges)
    c. Naturel avec une végétation développée (+ de 40% des berges)
3. La végétation des berges est composée :
    a. D'aucune végétation
    b. D'une essence végétale
    c. De 2 à 4 essences végétales
    d. De plus de 4 essences végétales
4. De la faune est-elle présente au sein de l'infrastructure ?
    a. Non
    b. Oui, en faible quantité
    c. Oui, en nombre élevé
5. Des engrais ou des pesticides sont-ils employés à moins de 12 mètres de l'infrastructure ?
    a. Oui
    b. Non, mais à partir de 12 m c'est le cas
    c. Non et c'est aussi le cas au-delà de 12m
6. L'infrastructure est-elle polluée ou eutrophisée ?
    a. Oui
    b. Non
7. L'infrastructure est-elle nettoyée lorsqu'elle est envasée ?
    a. Non
    b. Oui
8. Avec quel type de produits l'infrastructure est-elle nettoyée ?
    a. D'origine chimique
    b. D'origine biologique
    c. Elle est nettoyée de manière manuelle ou mécanique sans aucun produit
9. Des zones refuges* pour la faune sont-elles présentes à proximité de l'infrastructure ?
    a. Non
    b. Oui, un seul type de zone refuge
    c. Oui, plusieurs types de zone refuge
10. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes dans ou à proximité du cours d'eau ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

B) Eaux de surface Lac, mare ou étang permanent (réservoirs naturels)

1. Le plan d'eau est-il naturel ?
    a. Non
    b. Oui
3. La mare comprend-elle différentes profondeurs ? (Entre 40 cm et 2 m de profondeur)
    a. Toute la mare est à la même profondeur
    b. La mare présente deux profondeurs différentes
    c. La mare présente au moins trois profondeurs différentes
4. Quelle est la forme de la mare ?
    a. La mare est rectangulaire avec des bords rectilignes
    b. La mare est ronde ou ovale avec des bords rectilignes
    c. La mare possède un pourtour irrégulier et des diverticules*
5. Les bords du plan d'eau possèdent :
    a. Des pentes exclusivement supérieures à 10%
    b. Un mélange de pentes fortes (>10%) et de pentes douces (<10%)
    c. Principalement des pentes douces (inférieur à 10%)
6. La nature des berges est de type :
    a. Artificiel, dépourvu de végétation
    b. Naturel avec une végétation peu développée (- de 40% de berges)
    c. Naturel avec une végétation développée (+ de 40% des berges)
7. La végétation des berges est composée :
    a. D'aucune végétation
    b. D'une essence végétale
    c. De 2 à 4 essences végétales
    d. De plus de 4 essences végétales
8. Des poissons ont-ils été présents au sein du plan d'eau ?
    a. Oui, en nombre élevé
    b. Oui, en faible quantité
    c. Non
9. Des engrais ou des pesticides sont-ils employés à moins de 12 mètres du plan d'eau ?
    a. Oui
    b. Non, mais à partir de 12 m c'est le cas
    c. Non et c'est aussi le cas au-delà de 12m
10. Le sol est-il labouré à moins de 6 mètres du plan d'eau ?
    a. Oui
    b. Non, mais à partir de 6 m c'est le cas
    c. Non et c'est aussi le cas au-delà de 6m
11. Du bétail a-t-il accès au plan d'eau ?
    a. Oui, régulièrement
    b. Oui, de temps en temps

c. Non

12. Le plan d'eau est-il pollué ou eutrophisé ?
    a. Oui
    b. Non
13. Le plan d'eau est-il ensoleillé sur ⅔ de sa surface ?
    a. Non
    b. Oui mais qu'une ou 2 heures sur la journée
    c. Oui, une bonne partie de la journée
14. Le plan d'eau est-il curé lorsqu'il est envasé ?
    a. Non
    b. Oui et la vase n'est pas laissée à proximité
    c. Oui et la vase est laissée quelques jours à proximité
15. En cas d'enlèvement de la flore aquatique, celle-ci est-elle laissée une semaine à proximité du plan d'eau ?
    a. Non
    b. Oui
16. Des zones refuges* pour la faune sont-elles présentes à proximité du plan d'eau ?
    a. Non
    b. Oui, un seul type de zone refuge
    c. Oui, plusieurs types de zone refuge
17. D'autres plans d'eau sont-ils situés à moins de 1 km de celui étudié ?
    a. Non
    b. Oui, des plans d'eau de même configuration
    c. Oui, des plans d'eau de configuration différente
18. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	C	D
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	B	/	C
Question n°10	A	B	/	C
Question n°11	A	B	/	C
Question n°12	A	/	/	B
Question n°13	A	/	B	C
Question n°14	A	/	B	C
Question n°15	/	A	/	B
Question n°16	/	A	B	C
Question n°17	A	/	B	C
Question n°18	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

C) Boisements Forêt feuillue, Bosquet, Forêt résineux, Forêt mixte

1. Combien de genres d'espèce indigène* sont présents au sein de la forêt ?
    a. Il n'y a pas d'essences indigènes au sein de la forêt

b. Un genre
c. Deux genres
d. Trois ou quatre genres
e. Cinq genres au plus

2. Des essences exotiques sont-elles présentes au sein de la forêt ? En termes d'individus :
   a. Les essences exotiques représentent plus de 60% des individus.
   b. Les essences exotiques représentent entre 20 et 60% des individus.
   c. Les essences exotiques représentent entre 5 et 20% des individus.
   d. Les essences exotiques représentent moins de 5% des individus.
3. Le peuplement est-il composé de différentes strates* ? (Herbacées et semi-ligneuses, ligneux* très bas (<1,5 m), ligneux bas (1,5 à 7 m), ligneux intermédiaire (7 à 20 m) et ligneux haut (> 20 m))
   a. Une strate
   b. Deux strates
   c. Trois ou quatre strates
   d. Cinq strates
4. Du bois mort sur pied est-il présent au sein de la forêt ?
   a. Non présent
   b. Présence d'individus de petite taille (17,5 à 37,5 cm de diamètre)
   c. Présence d'individus de grande taille (Diamètre supérieur à 37,5 cm)
5. Du bois mort au sol est-il présent au sein de la forêt ?
   a. Non présent
   b. Présence d'individus de petite taille (17,5 à 37,5 cm de diamètre)
   c. Présence d'individus de grande taille (Diamètre supérieur à 37,5 cm)
6. Le peuplement contient-il des arbres à diamètre élevé ?
   a. Non
   b. Présence d'arbres ayant un diamètre compris entre 47,5 et 67,5 cm
   c. Présence d'arbres ayant un diamètre supérieur à 67,5 cm
7. Des dendro-microhabitats* sont-ils présents au sein du peuplement ?
   a. Il n'y en a pas au sein du peuplement
   b. Il y en a en faible nombre
   c. Il y en a en quantité élevée
8. Le terrain est-il drainé artificiellement ?
   a. Oui
   b. Non
9. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
   a. Oui
   b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

C) Boisements Forêt riveraine*

1. De combien d'essences ligneuses la forêt riveraine est-elle composée ?
   a. Moins de 5 essences
   b. Entre 5 à 7 essences

c. Au moins 8 essences

2. Le peuplement est-il composé de différentes strates ? (Herbacées et semi-ligneuses, ligneux très bas (<1,5 m), ligneux bas (1,5 à 7 m), ligneux intermédiaire (7 à 20 m) et ligneux haut (> 20 m))
    a. Une strate
    b. Deux strates
    c. Trois ou quatre strates
    d. Cinq strates
3. Des résineux sont-ils présents à moins de 6 mètres du cours d'eau ?
    a. Oui
    b. Non
4. Du bois mort est-il présent au sein de la ripisylve ?
    a. Non
    b. Présent seulement au sol ou seulement sur pied
    c. Présent à la fois au sol et sur pied
5. Des dendro-microhabitats sont-ils présents au sein de la ripisylve ?
    a. Non
    b. Un à trois dendro-microhabitats est/sont présents
    c. Plus de trois dendro-microhabitats sont présents
6. Des micro-habitats aquatiques sont-ils présents dans le cours d'eau ?
    a. Non
    b. Ils sont présents en faible nombre (moins de 5)
    c. Ils sont présents en nombre important (plus de 5)
7. D'autres types de milieu aquatique sont-ils présents à proximité de la ripisylve ?
    a. Non
    b. Un autre type de milieu aquatique est situé à moins de 1 km
    c. Au moins deux autres types de milieu aquatique sont présents à moins de 1 km
8. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la ripisylve ?
    a. Elles sont présentes et dominent le milieu
    b. Elles sont présentes en faible nombre et ne dominent pas le milieu
    c. Elles sont totalement absentes du milieu
9. Comment est la connexion paysagère de la forêt riveraine ?
    a. La ripisylve n'est pas connectée
    b. La ripisylve se situe à proximité d'un massif boisé de plus de 5 ha, d'un réseau de haies de plus de 500 mètres et/ou d'un autre milieu aquatique
    c. La ripisylve est directement connectée à un massif boisé de plus de 5 ha, un réseau de haies de plus de 500 mètres et/ou à un autre milieu aquatique
10. Des produits phytosanitaires sont-ils utilisés à moins de 12 mètres de chaque côté du cours d'eau ?
    a. Oui
    b. Non, mais à partir de 12m c'est le cas
    c. Non et au-delà de 12m ce n'est pas le cas
11. Des essences exotiques sont-elles présentes au sein de la forêt ? En termes d'individus :
    a. Les essences exotiques représentent plus de 20% des individus
    b. Les essences exotiques représentent entre 5 et 20% des individus
    c. Les essences exotiques représentent moins de 5% des individus.
12. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	/	C

Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	A	/	B	C
Question n°11	A	B	/	C
Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

G) Habitat agricoles, horticoles et domestiques Alignement d'arbres

1. Quel type d'alignement d'arbres est présent sur votre propriété ?
    a. Un alignement avec une seule espèce
    b. Un alignement avec 2 espèces différentes
    c. Un alignement avec 3 ou 4 essences différentes
2. Une essence représente-t-elle 50% ou plus des individus ou du volume de l'alignement d'arbres ?
    a. Oui
    b. Non
3. L'alignement est-il constitué d'essences indigènes* ?
    a. Majoritairement composé d'essences exotiques*
    b. Mélange équitable d'essences exotiques et indigènes
    c. Majoritairement composé d'essences indigènes
4. De combien de strates* l'alignement est-il composé ?
    a. Une seule strate est présente
    b. 2 à 3 strates différentes sont présentes
    c. Plus de 3 strates sont présentes
5. L'alignement est-il continu ?
    a. Présence d'interruptions supérieures à 30 mètres
    b. Présence d'interruptions inférieures à 30 mètres
    c. Continu sur son ensemble
6. Des pesticides sont-ils utilisés dans ou à proximité de l'alignement ?
    a. Oui, d'origine chimique
    b. Oui, d'origine naturelle
    c. Non
7. Une bande herbeuse de 5 m est-elle présente le long de l'alignement ?
    a. Non
    b. Oui
8. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de l'alignement ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

D) Fourrés et landes Haie

1. De combien de strates* la haie est-elle composée ?

a. Une seule strate est présente
b. Deux strates différentes sont présentes
c. Trois strates différentes sont présentes
d. Quatre strates sont présentes

2. Les essences composant la haie et les strates sont-elles diversifiées ?
   a. Non, c'est une haie mono-spécifique
   b. Oui, deux ou trois essences différentes sont présentes
   c. Oui, quatre à six essences différentes sont présentes
   d. Oui, plus de six essences différentes sont présentes
3. Une essence représente-t-elle 50% ou plus des individus ou du volume de la haie ?
   a. Oui
   b. Non
4. La haie est-elle constituée d'essences indigènes* ?
   a. La haie est majoritairement composée d'essences exotiques*
   b. La haie est un mélange équitable d'essences exotiques et indigènes
   c. La haie est majoritairement composée d'essences indigènes
5. Des essences fruitières ou entomophiles* sont-elles présentes au sein de la haie ?
   a. Non
   b. Oui
6. La haie est-elle continue ?
   a. Présence d'interruptions supérieures à 5 mètres
   b. Présence d'interruptions inférieures à 5 mètres
   c. La haie est continue sur son ensemble
7. La haie est-elle taillée entre le 1er avril et le 31 juillet ?
   a. Oui
   b. Non
8. Quelle est la largeur de la haie ?
   a. Moins de 30cm
   b. Entre 30cm et 50cm
   c. 50cm et 70cm
   d. Plus de 70cm
9. Des produits phytosanitaires sont-ils utilisés ?
   a. Oui
   b. Non

10. Une bande herbeuse est-elle présente le long de la haie ?
    a. Non
    b. Oui
11. Des dendro-microhabitats* ou des arbres morts sont-ils présents au sein de la haie ?
    a. Non
    b. Oui
12. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la haie ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A-B	C	D
Question n°2	/	A-B	C	D
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	A	B	C	D
Question n°9	A	/	/	B

Question n°10	/	A	/	B
Question n°11	/	A	/	B
Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

F) Prairies et pelouses Prairie fauchée et pâturée

1. Comment le pâturage est-il géré ?
    a. Le pâturage est de type intensif, c'est-à-dire, un indice de 2 UGB/ha/an, soit deux vache /ha/an
    b. Le pâturage est de type normal, c'est-à-dire, un indice de 1 UGB/ha/an, soit une vache /ha/an
    c. Le pâturage est de type extensif, c'est-à-dire, un indice de 0,5 UGB/ha/an, soit une demi vache /ha/an
2. La prairie est-elle drainée ?
    a. Oui
    b. Non
3. En cas de présence de cours d'eau au sein de la parcelle, le bétail y a-t-il accès ?
    a. Oui
    b. Non
4. La prairie est-elle amendée ?
    a. Oui
    b. Non
5. La prairie est-elle entourée d'une structure végétale linéaire de type haie ou alignements d'arbres ?
    a. Non
    b. Oui
6. Des fleurs sont-elles présentes au sein de la prairie ?
    a. Très peu ou pas de fleurs présentent au sein de la prairie
    b. Les plantes fleuries sont présentes mais minoritaires au sein de la prairie
    c. Les plantes fleuries sont présentes et majoritaires au sein de la prairie

7. Les espèces utilisées pour le pâturage sont-elles rustiques* ou locales ?
    a. Non
    b. Oui
8. De quel type est l'élevage ?
    a. L'élevage est traditionnel*
    b. L'élevage est raisonné *
    c. L'élevage est biologique*
9. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

10. La fauche a-t-elle lieu avant la mi-juin ?
    a. Oui
    b. Non

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	A	/	/	B
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	B	/	C

Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°10	A	/	/	B

F) Prairies et pelouses Prairie fauchée

1. Combien de fauches sont effectuées annuellement ?
    a. Autre :
    b. Deux fauches, la première à la mi-juin et la seconde en septembre
    c. Une fauche annuelle effectuée en début septembre
2. La prairie est-elle drainée ?
    a. Oui
    b. Non
3. L'entièreté de la parcelle est-elle fauchée en même temps ?
    a. Oui, toute la parcelle est fauchée en même temps
    b. Non, la parcelle est fauchée à différents moments afin de créer une mosaïque de milieux différents
4. Une zone de refuge* d'au moins 10% de la superficie totale est-elle maintenue et celle-ci change de place chaque année ?
    a. Non
    b. Oui
5. Le foin est-il exporté ?
    a. Non
    b. Oui
6. En cas d'export, le foin est-il laissé au moins une semaine sur place avant d'être exporté ?
    a. Non
    b. Oui
7. La prairie est-elle amendée ?
    a. Oui
    b. Non
8. La prairie est-elle entourée de structures végétales linéaires de type haie et alignement d'arbres ?
    a. Non
    b. Oui
9. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

F) Prairies et pelouses Prairie pâturée

1. Comment le pâturage est-il géré ?
    a. Le pâturage est de type intensif, c'est-à-dire, un indice de 2 UGB/ha/an, soit deux vache /ha/an

b. Le pâturage est de type normal, c'est-à-dire, un indice de 1 UGB/ha/an, soit une vache /ha/an
c. Le pâturage est de type extensif, c'est-à-dire, un indice de 0,5 UGB/ha/an, soit une demi vache /ha/an

2. La prairie est-elle drainée ?
   a. Oui
   b. Non
3. En cas de présence de cours d'eau au sein de la parcelle, le bétail y a-t-il accès ?
   a. Oui
   b. Non
4. La prairie est-elle amendée ?
   a. Oui
   b. Non
5. La prairie est-elle entourée de structures végétales linéaires de type haie et alignement d'arbres ?
   a. Non
   b. Oui
6. Des fleurs sont-elles présentes au sein de la prairie ?
   a. Très peu ou pas de fleurs présentent au sein de la prairie
   b. Les plantes fleuries sont présentes mais minoritaires au sein de la prairie
   c. Les plantes fleuries sont présentes et majoritaires au sein de la prairie
7. Les espèces utilisées pour le pâturage sont-elles rustiques ou locales ?
   a. Non
   b. Oui
8. De quel type est l'élevage ?
   a. L'élevage est traditionnel*
   b. L'élevage est raisonné *
   c. L'élevage est biologique*
9. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
   a. Oui
   b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	A	/	/	B
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	/	B	C
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

F) Prairies et pelouses Zone engazonnée

1. Quelle est la fréquence de tonte de la pelouse ?
   a. La tonte est hebdomadaire
   b. La tonte varie en fonction de la saison, toutes les trois semaines lors du printemps et mensuelle au cours de l'été
   c. La tonte est réalisée lorsque la hauteur dépasse 15 cm
2. Quelle est la hauteur de tonte de la pelouse ?
   a. Moins de 5 cm
   b. Entre 5 cm et 10 cm
   c. Supérieure à 10 cm
3. Des zones refuges (non tondues) sont-elles laissées lors de la tonte de la pelouse ?

a. Non
b. Oui

4. Comment la tonte est réalisée ?
    a. De l'extérieur vers l'intérieur de la parcelle
    b. Autre
    c. De l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle
5. La pelouse est-elle fleurie ?
    a. Non
    b. Oui, des fleurs sont présentes mais sont peu diversifiées
    c. Oui, des fleurs de différentes espèces sont présentes
6. La pelouse contient-elle des arbres ?
    a. Non
    b. Oui
7. La pelouse est-elle amendée ?
    a. Oui
    b. Non
8. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	B	/	C
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	/	A	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

G) Habitats agricoles, horticoles et domestiques

Massifs ornementaux

1. Des arbres sont-ils présents au sein du parterre ?
    1. Non
    2. Oui
2. Le parterre est-il amendé ?
    1. Oui
    2. Non
3. De quelles origines sont les plantes fleuries composant les zones ornementales ?
    1. Exclusivement d'origine exotique ou horticole*
    2. Mélange de plantes d'origine exotique, horticole et indigène
    3. Mélange de plantes d'origine indigène non horticole
4. Comment les pieds des plantes sont-ils gérés ?
    1. Le sol est nu et celui-ci est géré grâce à des herbicides
    2. Le sol est nu et celui-ci est géré grâce à un travail manuel ou l'utilisation d'une bâche / paillage minéral
    3. Utilisation d'un couvert végétal (paillage organique ou plantation)
5. Est-ce que les floraisons sont simultanées ?
    1. Oui
    2. Non
6. Des zones refuges pour la biodiversité sont-elles mises à disposition ?
    1. Non
    2. Au moins un refuge est présent au sein de la parcelle.
    3. Des refuges sont présents en nombre et diversifiés au sein de la parcelle.
7. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?

1. Oui
2. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

8. Comment sont gérés les insectes ravageurs* ?
    a. Pesticides
    b. Pièges à phéromones
    c. Pas de gestion
9. Comment sont entretenus les parterres ?
    a. Utilisation de produits phytosanitaires
    b. Gestion manuelle ou mécanique
    c. Tonte lorsque nécessaire

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

G) Habitats agricoles, horticoles et domestiques Potager

1. Les légumes sont de variété :
    1. Récente
    2. Mixte (ancienne et récente)
    3. Ancienne en majorité
2. Des produits phytosanitaires sont-ils employés ?
    1. Oui, d'origine chimique
    2. Oui, d'origine naturelle
    3. Non
3. Le travail du sol est de type :
    1. Labour en profondeur
    2. Travail superficiel du sol
    3. Pas de travail du sol
4. Comment sont les sentiers ?
    1. Totalement minéralisés
    2. En graviers enherbés
    3. Enherbés
5. Est-ce que des micro-habitats sont présents ? (tas de pierre, tas de bois,..)
    1. Non
    2. Oui, mais elles sont peu diversifiées
    3. Oui, elles sont nombreuses et variées
6. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    1. Oui
    2. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	B	/	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

G) Habitats agricoles, horticoles et domestiques Verger

1. Combien d'espèces de fruitiers sont présents au sein du verger ?
    a. Une
    b. Deux
    c. Trois ou plus

2. Pour chaque espèce, combien de variétés sont-elles présentes au sein du verger ?
   Mettre la lettre de la réponse qui correspond à côté de chaque espèce

    a. Une
    b. Deux
    c. Trois ou plus

Espèce 1 :
Espèce 2 :
Espèce 3 :
Espèce 4 :
Espèce 5 :

3. Des variétés anciennes de fruitiers sont-elles présentes au sein du verger ?
    a. Non
    b. Oui, le verger est un mélange d'anciennes variétés et de variétés modernes
    c. Oui, le verger est quasiment exclusivement composé de variétés anciennes
4. De quelle façon est gérée la partie herbeuse du verger ?
    a. Tonte régulière afin de maintenir un gazon
    b. Production de foin ou pâturage intensif
    c. Production de foin ou pâturage extensif
5. Du bois mort est-il maintenu au sein du verger ?
    a. Non
    b. Quelques branches charpentières mortes sont laissées sur place
    c. Tout le bois mort est laissé sur place
6. Des haies sont-elles présentes autour du verger ?
    a. Non
    b. Sur une partie du pourtour
    c. Sur l'ensemble du périmètre
8. Des pesticides sont-ils utilisés au sein du verger ?
    a. Oui, d'origine chimique
    b. Oui, d'origine naturelle
    c. Non
8. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	/	B	C

Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

G) Habitats agricoles, horticoles et domestiques Zone agricole

1. Des zones de refuges pour la faune sont-elles mises en place dans où à proximité de la parcelle ?
    a. Non
    b. Oui, une à 2 zones
    c. Oui, plus de 2 zones
2. Est-ce que des structures végétales entourent la zone ?
    a. Non
    b. Oui sur une partie du périmètre
    c. Oui sur l'ensemble de la parcelle
3. Des MAEC sont-elles mises en place dans la parcelle ?
    a. Non
    b. Oui
4. Est-ce qu'un système agroforestier a été mis en place ?
    a. Non
    b. Oui
5. Des engrais ou pesticides sont-ils utilisés dans la zone ?
    a. Oui, d'origine chimique
    b. Oui, d'origine naturelle
    c. Non
6. Des espèces exotiques envahissantes sont-elles présentes au sein de la parcelle ?
    a. Oui
    b. Non

Laquelle ?
Où se situe-t-elle précisément dans le domaine ?
Comme la traitez-vous ?

<u>Tableau de concordance entre les réponses aux questions et le niveau de gestion</u>

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Annexe 8 : Matrice des capacités associée aux niveaux de gestion

Légende

Nom de l'habitat

Forêt feuillus / mixte

Contexte écologique

Sol à bon potentiel

18 services écosystémiques sélectionnés

Niveau de gestion relevé par la méthodologie BioPat
(N = non-adaptée, I = intensive, M = mixte, B = Pro Biodiversité)

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	5.0	0%	-25%	-50%	-75%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	5.0	0%	-25%	-50%	-75%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	2.6	0%	-50%	-75%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	5.0	-25%	+25%	+50%	+75%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.5	0%	+25%	+50%	+75%
		8) Protection contre les inondations	4.3	0%	+25%	+50%	+75%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	4.4	0%	+25%	+50%	+75%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	5.0	0%	+25%	+50%	+75%
		11) Mitigation des impacts visuels	4.5	0%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.0	0%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	4.0	0%	+25%	+50%	+75%
	Climat	14) Régulation du climat régional	4.7	0%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	4.3	0%	+50%	+75%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	5.0	0%	+25%	+50%	+75%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	5.0	0%	+50%	+25%	-100%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	5.0	0%	+50%	+50%	+25%

Pourcentage indiquant l'impact du mode de gestion sur un service écosystémique

Case verte : Valeur qui a atteint le maximum soit la valeur de 5

En vert : valeur qui a augmenté par rapport à la cotation pour un sol à bon potentiel

En rouge : valeur qui a diminué par rapport à la cotation pour un sol à bon potentiel

Le détail des niveaux de gestion propre à l'habitat en question

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus avec ou sans résineux.

Non adaptée : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'esse exotiques jeunes, peu diversifiée en essences végétales, milieu com d'une à 2 strates végétales, pas de bois mort au sol ou sur pied, pe faune.

Intensive : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exoti et indigènes, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de mort au sol ou sur pied, dominance d'essences âgées et avec circonférence importante.

Mixte : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotique indigènes, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présenc bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes certains avec une circonférence importante.

Pro - Biodiversité : Forêt de feuillus ou mixte avec dominance d'esse indigènes, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présenc bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes certains avec une circonférence importante.

+ une justification est apportée à chaque pourcentage qui se trouve dans le tableau

Réservoirs naturels ou réservoirs construits

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	1.0	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	1.7	/	/	/	/
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	1.0	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	5.0	0%	-100%	-100%	-100%
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	1.3	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	-50%	-25%	0%	+25%
		8) Protection contre les inondations	4.2	-50%	-25%	0%	+25%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.7	-75%	-25%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	3.8	-75%	-25%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	/	/	/	/	/
	Climats	14) Régulation du climat régional	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	4.4	-25%	0%	+25%	+50%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	4.4	-100%	-25%	0%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	4.7	/	/	/	/
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	5.0	-100%	0%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : plan d'eau de petite taille où l'eau est stagnante.

Non adaptée : Réservoir naturel avec emploi de pesticides à proximité et utilisation de produits chimiques pour son entretien de façon à produire un maximum de poissons le plus rapidement possible et limiter la végétation autour pour éviter un maximum d'entretien.

Intensive : Réservoir naturel travaillé par l'Homme pour lui donner un aspect plus maitrisé, via notamment une forme plus régulière, des berges artificielles avec un minimum de végétation, gestion relativement intensive du plan d'eau et peut être associé à l'emploi d'engrais ou de pesticides.

Mixte : Réservoir naturel peu travaillé par l'Homme, la forme de l'habitat reste relativement naturelle, les berges sont travaillées mais possèdent un aspect naturel accompagné d'une végétation diversifiée, le plan est nettoyé lorsqu'il est envasé.

Pro-Biodiversité : Réservoir naturel mis en place tel que la nature l'a décidé, son contour est irrégulier et la végétation qui l'entoure est spontanée et très diversifiée, une faune est également présente naturellement dans le réservoir.

Justification

4) La production de poissons, crustacés et mollusques à destination de la consommation humaine ne fait pas partie des objectifs d'un parc historique et va à l'encontre de la préservation de la biodiversité.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion mixte et pro biodiversité.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation, la présence de pesticides et d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) Il y a une perte de ce SE lorsque la gestion appliquée à l'habitat est N ou I, cela est induit par la présence de pesticides qui a un impact relativement important sur la qualité de l'eau de surface.
10) Il y a une perte de ce SE lorsque la gestion appliquée à l'habitat est N ou I, cela est induit par la présence de pesticides qui a un impact relativement important sur la qualité de l'eau souterraine.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Pour chacune des gestions, la présence d'eau permet déjà de réguler le climat, dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation des berges justifie cette perte de SE.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des parcs et domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) L'utilisation de pesticides nuit significativement à l'éducation, c'est pour cela que la gestion N et I provoque une influence négative sur le SE, toutefois la gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Cours d'eau permanent - navigable

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	/	/	/	/	/
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	/	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	3.6	0%	-100%	-100%	-100%
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	0.6	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.7	-50%	-25%	0%	+25%
		8) Protection contre les inondations	4.2	-50%	-25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	2.3	-50%	+25%	0%	+25%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	/	/	/	/	/
	Climat	14) Régulation du climat régional	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	4.6	-50%	-25%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	4.3	-100%	-25%	0%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	4.9	+50%	+25%	+0%	-100%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	4.9	-100%	0%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Artificialisation d'un cours d'eau permanent (rivières, fleuves et canaux).

Non adaptée : Cours d'eau avec berges artificialisée avec emploi de pesticides à proximité, peu géré et non nettoyé.

Intensive : Cours d'eau travaillé par l'Homme pour lui donner un aspect plus maitrisé, via notamment une forme plus régulière, des berges artificielles avec un minimum de végétation, gestion relativement intensive et peut être associé à l'emploi d'engrais ou de pesticides sur ses abords.

Mixte : Cours d'eau peu travaillé par l'Homme, la forme de l'habitat reste relativement naturelle, les berges sont travaillées mais possèdent un aspect naturel accompagné d'une végétation diversifiée.

Pro-Biodiversité : Cours d'eau mis en place tel que la nature l'a décidé, son contour est irrégulier et la végétation qui l'entoure est spontanée et très diversifiée, une faune est également présente naturellement.

Justification

4) La production de poissons, crustacés et mollusques à destination de la consommation humaine ne fait pas partie des objectifs d'un parc historique et va à l'encontre de la préservation de la biodiversité.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion M et B.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation, la présence de pesticides et d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) Il y a une perte de ce SE lorsque la gestion appliquée à l'habitat est N ou I, cela est induit par la présence de pesticides qui a un impact relativement important sur la qualité de l'eau de surface.
10) Il y a une perte de ce SE lorsque la gestion appliquée à l'habitat est N ou I, cela est induit par la présence de pesticides qui a un impact relativement important sur la qualité de l'eau souterraine.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Pour chacune des gestions, la présence d'eau permet déjà de réguler le climat, dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation des berges justifie cette perte de SE.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des parcs et domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) L'utilisation de pesticides nuit significativement à l'éducation, c'est pour cela que la gestion N et I provoque une influence négative sur le SE, toutefois la gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Plus le site va être artificialisé plus il y aura d'activités implantées tel qu'il est possible de l'observer dans la gestion N et I. Plus on aura une gestion qui tend vers le B moins le site accueillera d'activités pour les êtres humains.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Cours d'eau permanent - non navigable

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	1.3	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	1.5	/	/	/	/
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	0.7	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	3.5	0%	-100%	-100%	-100%
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	1.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.0	-50%	-25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.0	-50%	-25%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	/	/	/	/	/
	Climat	14) Régulation du climat régional	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.7	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	4.7	-100%	-25%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	4.6	+50%	+25%	+0%	-100%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	5.0	-100%	0%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Cours d'eau naturel permanent (rivières, fleuves et canaux)

Non adaptée : Cours d'eau avec berges artificialisées avec emploi de pesticides à proximité, peu géré et non nettoyé.

Intensive : Cours d'eau travaillé par l'Homme pour lui donner un aspect plus maitrisé, via notamment une forme plus régulière, des berges artificielles avec un minimum de végétation, gestion relativement intensive et peut être associé à l'emploi d'engrais ou de pesticides sur ses abords.

Mixte : Cours d'eau peu travaillé par l'Homme, la forme de l'habitat reste relativement naturelle, les berges sont travaillées mais possèdent un aspect naturel accompagné d'une végétation diversifiée, le cours d'eau est nettoyé lorsqu'il est envasé.

Pro-Biodiversité : Cours d'eau mis en place tel que la nature l'a décidé, son contour est irrégulier et la végétation qui l'entoure est spontanée et très diversifiée, une faune est également présente naturellement, il est nettoyé mécaniquement lorsque cela est nécessaire.

Justification

4) La production de poissons, crustacés et mollusques à destination de la consommation humaine ne fait pas partie des objectifs d'un parc historique et va à l'encontre de la préservation de la biodiversité.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion M et B.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation, la présence de pesticides et d'un minimum de végétation en gestion N nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) Il y a une perte de ce SE lorsque la gestion appliquée à l'habitat est N ou I, cela est induit par la présence de pesticides qui a un impact relativement important sur la qualité de l'eau de surface.
10) Il y a une perte de ce SE lorsque la gestion appliquée à l'habitat est N ou I, cela est induit par la présence de pesticides qui a un impact relativement important sur la qualité de l'eau souterraine.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Pour chacune des gestions, la présence d'eau permet déjà de réguler le climat, dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation des berges justifie cette perte. La gestion I n'influence pas ce SE et par contre la gestion M et B va augmenter la capacité de l'habitat à fournir de SE au vu de la végétation qui accompagne la zone d'eau.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des parcs et domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) L'utilisation de pesticides nuit significativement à l'éducation, c'est pour cela que la gestion N et I provoque une influence négative sur le SE, toutefois la gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Plus le site va être artificialisé plus il y aura d'activités implantées tel qu'il est possible de l'observer dans la gestion N et I. Plus on aura une gestion qui tend vers le B moins le site accueillera d'activités pour les êtres humains.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Forêt riveraine

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	3.0	-75%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	3.7	-50%	0%	-75%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	0.2	-100%	-100%	-100%	-100%
	Maté-riaux	5)Bois d'œuvre	0.8	-100%	-100%	-100%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	5.0	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	5.0	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.8	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	4.5	-25%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	4.0	-50%	-25%	0%	+25%
	Climats	14) Régulation du climat régional	4.7	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	5.0	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	5.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	4.0	0%	0%	-25%	-50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus et de résineux dont le sol est engorgé d'eau en permanence.

Non adaptée : Forêt mixte avec présence d'essences exotiques, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'une seule strate végétale, pas de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune aquatique.

Intensive : Forêt mixte avec présence d'essences exotiques, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune aquatique mais présence de micro-habitats.

Mixte : Forêt mixte avec dominance d'essences indigènes, diversité en essences végétales, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, faune aquatique présente accompagnée de divers habitats.

Pro-Biodiversité : Forêt mixte composée d'essences indigènes, diversité en essences végétales, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, faune aquatique présente accompagnée de divers habitats.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N est mise en place cela entraine une perte du SE car l'habitat est peu adapté à la présence d'animaux sauvages, Concernant la gestion I, il n'y a pas d'influence sur le SE, pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons destinés à la consommation humaine est limitée voire absente dans les domaines historiques. Elle est possible en gestion N mais de manière limitée de par les caractéristiques du milieu peu adaptées. En gestion I, il est possible de trouver ce SE, alors qu'en gestion M et B, il y a une perte de ce SE car il y est limité voire interdit dans ces gestions.
4) La production de poissons, crustacés et mollusques à destination de la consommation humaine ne fait pas partie des objectifs d'un parc historique et va à l'encontre de la préservation de la biodiversité.
5) Globalement dans les milieux humides, le bois n'est pas utilisé pour la consommation humaine puisque ses propriétés mécaniques sont plus faibles que le bois sec.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures peu développées, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion M et B.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation, ayant des strates végétales moins développées en gestion N, cela nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts visuels seront limités.
12) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts sonores seront limités.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitat pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Pour chacune des gestions, la présence d'eau permet déjà de réguler le climat, dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation des strates justifie cette perte. La gestion I n'influence pas ce SE et par contre la gestion M et B va augmenter la capacité de l'habitat à fournir de SE au vu de la végétation présente.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Une gestion N ou I ne va pas influencer la production de ce SE par contre lorsque l'on tient compte de la biodiversité en gestion M et B alors les activités vont être limitées.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Forêt feuillus / mixte

Sol à bon potentiel

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	5.0	-75%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	5.0	-50%	0%	-75%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	3.6	+50%	+25%	-50%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	5.0	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	5.0	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	5.0	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	4.5	-25%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	4.0	-50%	-25%	0%	+25%
	Climats	14) Régulation du climat régional	4.5	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	4.8	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	5.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	5.0	0%	0%	-25%	-50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus avec ou sans résineux.

Non adaptée : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques jeunes, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'une à 2 strates végétales, pas de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune.

Intensive : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de bois mort au sol ou sur pied, dominance d'essences âgées et avec une circonférence importante.

Mixte : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Pro-Biodiversité : Forêt de feuillus ou mixte avec dominance d'essences indigènes, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N est mise en place cela entraine une perte du SE car l'habitat est peu adapté à la présence d'animaux sauvages, Concernant la gestion I, il n'y a pas d'influence sur le SE, pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons destinés à la consommation humaine est limitée voire absente dans les domaines historiques. Elle est possible en gestion N mais de manière limitée de par les caractéristiques du milieu peu adaptées. En gestion I, il est possible de trouver ce SE, alors qu'en gestion M et B, il y a une perte de ce SE car il y est limité voire interdit dans ces gestions.
5) En gestion N et I, le bois va être produit de manière intensive. En gestion M, du bois d'oeuvre peut être produit mais cela se fera de façon limitée alors qu'en gestion B, il n'y aura pas de production de ce SE.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures peut développées, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion M et B.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales moins développées en gestion N, cela nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts visuels seront limités.
12) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts sonores seront limités.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitat pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation des strates justifie cette perte. La gestion I n'influence pas ce SE et par contre la gestion M et B va augmenter la capacité de l'habitat à fournir de SE au vu de la végétation présente.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Une gestion N ou I ne va pas influencer la production de ce SE par contre lorsque l'on tient compte de la biodiversité en gestion M et B alors les activités vont être limitées.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Forêt feuillus / mixte

			Sol à bon potentiel					Sol superficiel					Sol à fortes pentes (>20%)					Sol à engorgement d'eau temporaire				
			Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0.2	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	5.0	-75%	0%	-50%	-100%	5.0	-75%	0%	-50%	-100%	4.3	-75%	0%	-50%	-100%	4.5	-75%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	5.0	-50%	0%	-75%	-100%	5.0	-50%	0%	-75%	-100%	4.3	-50%	0%	-75%	-100%	4.7	-50%	0%	-75%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Maté-riaux	5)Bois d'œuvre	3.6	+50%	+25%	-50%	-100%	2.6	+50%	+25%	-50%	-100%	2.6	+50%	+25%	-50%	-100%	1.8	+50%	+25%	-50%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	5.0	-50%	-25%	+25%	+50%	5.0	-50%	-25%	+25%	+50%	4.2	-50%	-25%	+25%	+50%	5.0	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%	4.3	-25%	0%	+25%	+50%	4.8	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.3	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	5.0	0%	0%	+25%	+50%	4.4	0%	0%	+25%	+50%	5.0	0%	0%	+25%	+50%	5.0	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	5.0	0%	0%	+25%	+50%	5.0	0%	0%	+25%	+50%	4.4	0%	0%	+25%	+50%	4.8	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	4.5	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.0	-25%	0%	+25%	+50%	3.0	-25%	0%	+25%	+50%	3.0	-25%	0%	+25%	+50%	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	4.0	-50%	-25%	0%	+25%	4.0	-50%	-25%	0%	+25%	4.5	-50%	-25%	0%	+25%	4.0	-50%	-25%	0%	+25%
	Climats	14) Régulation du climat régional	4.5	-25%	0%	+25%	+50%	4.7	-25%	0%	+25%	+50%	4.7	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	4.8	-25%	0%	+50%	+25%	4.3	-25%	0%	+50%	+25%	4.3	-25%	0%	+50%	+25%	5.0	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	5.0	-25%	+0%	+50%	+25%	5.0	-25%	+0%	+50%	+25%	5.0	-25%	+0%	+50%	+25%	5.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	5.0	0%	0%	-25%	-50%	5.0	0%	0%	-25%	-50%	5.0	0%	0%	-25%	-50%	5.0	0%	0%	-25%	-50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus avec ou sans résineux.

Non adaptée : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques jeunes, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'une à 2 strates végétales, pas de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune.

Intensive : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de bois mort au sol ou sur pied, dominance d'essences âgées et avec une circonférence importante.

Mixte : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Pro-Biodiversité : Forêt de feuillus ou mixte avec dominance d'essences indigènes, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Forêt résineux

Sol à bon potentiel

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	4.1	-75%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	4.2	-50%	0%	-75%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	4.8	+50%	+25%	-50%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.8	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.9	-50%	-25%	0%	0%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.9	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.3	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.5	-25%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	1.0	-50%	-25%	0%	0%
	Climats	14) Régulation du climat régional	4.0	0%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.8	0%	0%	+25%	+50%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	3.9	-25%	0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	3.8	0%	0%	-25%	-50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	3.9	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus avec ou sans résineux.

Non adaptée : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques jeunes, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'une à 2 strates végétales, pas de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune.

Intensive : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de bois mort au sol ou sur pied, dominance d'essences âgées et avec une circonférence importante.

Mixte : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Pro-Biodiversité : Forêt de feuillus ou mixte avec dominance d'essences indigènes, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N est mise en place cela entraine une perte du SE car l'habitat est peu adapté à la présence d'animaux sauvages, Concernant la gestion I, il n'y a pas d'influence sur le SE, pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons destinés à la consommation humaine est limitée voire absente dans les domaines historiques. Il est possible en gestion N mais de manière limitée de par les caractéristiques du milieu peu adaptées. En gestion I, il est possible de trouver ce SE, alors qu'en gestion M et B, il y a une perte de ce SE car il y est limité voire interdit dans ces gestions.
5) En gestion N et I, le bois va être produit de manière intensive. En gestion M, du bois d'oeuvre peut être produit mais cela se fera de façon limitée alors qu'en gestion B, il n'y aura pas de production de ce SE.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures peut développées, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion M et B.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales moins développées en gestion N, cela nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts visuels seront limités.
12) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts sonores seront limités.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitat pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Dans le cas de la gestion, N et I n'influencent pas ce SE et par contre la gestion M et B va augmenter la capacité de l'habitat à fournir de SE au vu de la végétation herbacée présente.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Une gestion N ou I ne va pas influencer la production de ce SE par contre lorsque l'on tient compte de la biodiversité en gestion M et B alors les activités vont être limitées.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Forêt résineux

			Sol à bon potentiel					Sol superficiel					Sol à fortes pentes (>20%)					Sol à engorgement d'eau temporaire					Sol à engorgement d'eau permanent				
			Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	4.1	-75%	0%	-50%	-100%	4.3	-75%	0%	-50%	-100%	4.3	-75%	0%	-50%	-100%	3.3	-75%	0%	-50%	-100%	2.3	-75%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	4.2	-50%	0%	-75%	-100%	4.5	-50%	0%	-75%	-100%	4.5	-50%	0%	-75%	-100%	4.5	-50%	0%	-75%	-100%	3.0	-50%	0%	-75%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	4.8	+50%	+25%	-50%	-100%	3.7	+50%	+25%	-50%	-100%	3.4	+50%	+25%	-50%	-100%	2.5	+50%	+25%	-50%	-100%	0.9	+50%	+25%	-50%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%	4.0	-50%	-25%	+25%	+50%	3.7	-50%	-25%	+25%	+50%	3.5	-50%	-25%	+25%	+50%	3.5	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.8	-25%	0%	+25%	+50%	4.8	-25%	0%	+25%	+50%	4.3	-25%	0%	+25%	+50%	4.8	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.9	-50%	-25%	0%	0%	3.3	-50%	-25%	0%	0%	3.3	-50%	-25%	0%	0%	3.6	-50%	-25%	0%	0%	3.4	-50%	-25%	0%	0%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.9	0%	0%	+25%	+50%	3.0	0%	0%	+25%	+50%	3.6	0%	0%	+25%	+50%	3.1	0%	0%	+25%	+50%	3.1	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.3	0%	0%	+25%	+50%	4.0	0%	0%	+25%	+50%	4.0	0%	0%	+25%	+50%	4.3	0%	0%	+25%	+50%	4.3	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%	5.0	-25%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.5	-25%	0%	+25%	+50%	3.5	-25%	0%	+25%	+50%	3.5	-25%	0%	+25%	+50%	3.5	-25%	0%	+25%	+50%	3.5	-25%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	1.0	-50%	-25%	0%	0%	1.0	-50%	-25%	0%	0%	1.0	-50%	-25%	0%	0%	1.0	-50%	-25%	0%	0%	1.0	-50%	-25%	0%	0%
	Climat	14) Régulation du climat régional	4.0	0%	0%	+25%	+50%	3.2	0%	0%	+25%	+50%	2.7	0%	0%	+25%	+50%	2.7	0%	0%	+25%	+50%	3.0	0%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.8	0%	0%	+25%	+50%	3.8	0%	0%	+25%	+50%	3.8	0%	0%	+25%	+50%	3.8	0%	0%	+25%	+50%	3.8	0%	0%	+25%	+50%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	3.9	-25%	0%	+50%	+25%	3.9	-25%	0%	+50%	+25%	3.9	-25%	0%	+50%	+25%	3.9	-25%	0%	+50%	+25%	3.9	-25%	0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	3.8	0%	0%	-25%	-50%	3.8	0%	0%	-25%	-50%	3.8	0%	0%	-25%	-50%	3.8	0%	0%	-25%	-50%	3.8	0%	0%	-25%	-50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	3.9	-100%	-25%	+50%	+25%	3.9	-100%	-25%	+50%	+25%	3.9	-100%	-25%	+50%	+25%	3.9	-100%	-25%	+50%	+25%	3.9	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus avec ou sans résineux.

Non adaptée : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques jeunes, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'une à 2 strates végétales, pas de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune.

Intensive : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de bois mort au sol ou sur pied, dominance d'essences âgées et avec une circonférence importante.

Mixte : Forêt de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Pro-Biodiversité : Forêt de feuillus ou mixte avec dominance d'essences indigènes, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Bosquet

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	4.4	-75%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	4.4	-50%	0%	-75%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Maté-riaux	5)Bois d'œuvre	4.9	+50%	+25%	-100%	-100%
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.8	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.9	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	4.4	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.6	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	4.8	-25%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	3.3	-25%	0%	+25%	+50%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	2.1	-50%	-25%	0%	+25%
	Climats	14) Régulation du climat régional	4.0	-25%	0%	+25%	+50%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.9	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	4.2	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	4.2	0%	0%	-25%	-50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	3.8	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Milieux fermés composés de feuillus avec ou sans résineux de petite taille entouré d'un espace ouvert.

Non adaptée : Zone boisée de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques jeunes, peu diversifiée en essences végétales, milieu composé d'une à 2 strates végétales, pas de bois mort au sol ou sur pied, peu de faune.

Intensive : Zone boisée de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 2 strates végétales, peu de bois mort au sol ou sur pied, dominance d'essences âgées et avec une circonférence importante.

Mixte : Zone boisée de feuillus ou mixte avec présence d'essences exotiques et indigènes, milieu composé d'au moins 3 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Pro-Biodiversité : Zone boisée de feuillus ou mixte avec dominance d'essences indigènes, milieu composé d'au moins 4 strates végétales, présence de bois mort au sol ou sur pied, mélange d'essences âgées et jeunes dont certains avec une circonférence importante.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N est mise en place cela entraine une perte du SE car l'habitat est peu adapté à la présence d'animaux sauvages, Concernant la gestion I, il n'y a pas d'influence sur le SE, pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons destinés à la consommation humaine est limitée voire absente dans les domaines historiques. Elle est possible en gestion N mais de manière limitée de par les caractéristiques du milieu peu adaptées. En gestion I, il est possible de trouver ce SE, alors qu'en gestion M et B, il y a une perte de ce SE car il y est limité voire interdit dans ces gestions.
5) En gestion N et I, le bois va être produit de manière intensive. En gestion M et B, il n'y aura pas de production de ce SE dans l'habitat bosquet pour le préserver étant donné qu'il joue un rôle de structure dans les parcs.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures peut développées, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N et I contrairement à la gestion M et B.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales moins développées en gestion N, cela nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts visuels seront limités.
12) Plus la présence de végétation sera importante, plus les impacts sonores seront limités.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitat pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation des strates justifie cette perte. La gestion I n'influence pas ce SE, par contre la gestion M et B va augmenter la capacité de l'habitat à fournir de SE au vu de la végétation présente.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Une gestion N ou I ne va pas influencer la production de ce SE par contre lorsque l'on tient compte de la biodiversité en gestion M et B alors les activités vont être limitées.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Massifs ornementaux

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	1.5	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	1.0	/	/	/	/
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	1.1	0%	-25%	-50%	-75%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	0.3	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	3.0	-50%	0%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	3.3	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	2.2	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	2.7	0%	+25%	+50%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	2.5	0%	+25%	50%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	3.0	0%	0%	0%	0%
		12) Bruit	2.0	0%	0%	0%	0%
	Processus biologiques	13) Pollinisation	2.0	0%	+25%	+50%	+50%
	Climats	14) Régulation du climat régional	2.6	0%	0%	+25%	+25%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.8	-25%	0%	+25%	+50%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	3.8	/	/	/	/
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	2.5	-50%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Massif ornemental de moins de 3m de haut.

Non adaptée : Massif pouvant contenir des petits arbres, des arbustes, des vivaces ou des annuelles d'origine exotique ou horticole. Le sol du parterre est nu et la floraison des essences est simultanée. Il n'y a pas de refuge pour la faune et le contour du massif est dépourvu de bande herbeuse.

Intensive : Massif pouvant contenir des petits arbres, des arbustes, des vivaces ou des annuelles d'origine exotique, horticole ou indigène. Le sol du parterre est recouvert d'un élément minéral ou d'une bâche et la floraison des essences est simultanée. Il n'y a qu'un seul type de refuge pour la faune et le contour du massif est entouré d'une bande herbeuse entretenue de manière intensive.

Mixte: Massif pouvant contenir des petits arbres, des arbustes, des vivaces ou des annuelles d'origine exotique, horticole ou indigène. Le sol du parterre est recouvert d'un paillage végétal et la floraison des essences est étalée sur l'ensemble de la saison. Il y a plusieurs types de refuge pour la faune dans le massif et son contour est entouré d'une bande herbeuse tondue toutes les 2 semaines.

Pro-Biodiversité : Massif pouvant contenir des petits arbres, des arbustes, des vivaces ou des annuelles d'origine indigène. Le sol du parterre est recouvert d'un paillage végétal voire même d'une plante couvre-sol et la floraison des essences est étalée sur l'ensemble de la saison. Il y a plusieurs types de refuge pour la faune dans le massif et son contour est entouré d'une bande herbeuse tondue lorsqu'elle atteint les 15 cm.

Justification

3) La production de plantes ou champignons destinés à la consommation humaine est limitée dans les domaines historiques. Il est possible en gestion N de trouver ce type d'espèces destiné à la consommation mais plus la gestion tendra vers une gestion B moins on trouvera des plantes et champignons comestibles produits pour la consommation humaine.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures peut développées, cela justifie qu'il y a une perte de SE dans une gestion N. En gestion I cela n'a pas d'influence et par contre en gestion M et B, le paillage et le couert végétal permettent de favoriser la production de ce SE.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales moins développées en gestion N, cela nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, la présence d'un minimum de végétation en gestion N et I nuit à ce SE contrairement aux 2 autres qui le favorisent.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) La production de ce SE dépend de la hauteur du massif et cela peu importe la gestion donc la gestion n'influence pas la production de ce SE.
12) La production de ce SE dépend de la hauteur du massif et cela peu importe la gestion donc la gestion n'influence pas la production de ce SE.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Dans le cas de la gestion N, la faible présence de végétation au sol justifie cette non-influence. Par contre la gestion M et B va augmenter la capacité de l'habitat à fournir de SE au vu de la végétation présente.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion M et B, quant à elles, favorisent l'avancée de la science et de l'éducation.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Verger

Sol à bon potentiel

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	1.0	0%	-25%	-75%	-100%
		2) Animaux sauvages terrestres	1.1	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	/	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	2.7	0%	+25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	1.8	0%	+25%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	1.8	0%	+25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	1.2	0%	+25%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	1.0	0%	+25%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	3.0	0%	0%	0%	0%
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	1.5	0%	+ 25%	+50%	+75%
	Climats	14) Régulation du climat régional	1.5	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.0	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	1.7	0%	+25%	+50%	0%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	2.2	-50%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Zone de culture d'arbres fruitiers.

Non adaptée : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont peu diversifiées, elles sont d'origine horticole ou exotique. La zone engazonnée qui englobe l'espace est tondue de manière hebdomadaire. Le traitement des fruitiers est d'origine chimique. Cette fonction peut être associée à du pâturage intensif.

Intensive : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont diversifiées, elles sont d'origine ancienne majoritairement. Des bandes de propreté engazonnées sont présentes dans la parcelle. Le traitement des fruitiers est d'origine chimique et/ou d'origine naturelle.

Mixte : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont diversifiées, elles sont d'origine moderne et/ou ancienne. Des bandes de propreté engazonnées sont présentes dans la parcelle. Le traitement des fruitiers est d'origine naturelle. Des bois morts sont présents dans la parcelle et elle est entourée en partie d'une structure végétale. Cette fonction peut être associée à du pâturage extensif.

Pro-Biodiversité : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont diversifiées, elles sont d'origine moderne et ancienne. Le reste de l'habitat est traité en prairie de fauche. Le traitement des fruitiers est d'origine naturelle. Des bois morts sont présents dans la parcelle et elle est entourée d'une structure végétale. Cette fonction peut être associée à du pâturage

Justification

1) L'élevage est une pratique qui vise à élever des animaux pour ensuite les commercialiser à destination de l'alimentation humaine. Une gestion N met en place un élevage intensif et plus on tend vers une gestion B plus l'élevage sera extensif voire ce ne sera plus un élevage d'animaux mais simplement une présence en tant qu'aide de gestion et les animaux ne seront pas commercialisés.
2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N, ce SE est produit de manière intensive. Concernant la gestion I, il peut y avoir une présence de ce SE mais cela n'influence pas la valeur des experts. Pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures souvent tondues, cela justifie qu'avec une gestion N, la production du SE n'est pas influencée, pour les autres gestions, une grande partie voire la totalité de l'habitat est fauché, il y a donc un gain du SE.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales régulièrement tondues en gestion N, cela n'influence pas la production du SE, contrairement aux 3 autres qui la favorisent suite à la présence de zones de fauches.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant. Ayant des strates inférieures souvent tondues, cela justifie qu'avec une gestion N, la production du SE n'est pas influencée, pour les autres gestions, une grande partie voire la totalité de l'habitat est fauché, il y a donc un gain du SE.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) La production de ce SE dépend du nombre d'arbres fruitiers implantés et de leur morphologie (basse-tige, demi-tige, haute-tige) et cela peu importe la gestion donc la gestion n'influence pas la production de ce SE.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Globalement, dans le cas de cet habitat, les diverses gestions ne vont pas influencer ce SE étant donné qu'elles incluent toutes une couverture végétale herbacée et arborée.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) Une gestion N ne va pas influencer la production de ce SE par contre en gestion I et M, il est possible de voir l'apparition d'activités comme la récolte des fruits. Lorsque l'on tient compte de la biodiversité en gestion B alors les activités vont être limitées.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Verger

			Sol à bon potentiel					Sol superficiel ou à fortes pentes (>20%)					Sol à engorgement d'eau temporaire ou permanent				
			Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	1.0	0%	-25%	-75%	-100%	0.1	0%	-25%	-75%	-100%	/	0%	-25%	-75%	-100%
		2) Animaux sauvages terrestres	1.1	+25%	0%	-50%	-100%	1.0	+25%	0%	-50%	-100%	1.5	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Maté-riaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	2.7	0%	+25%	+25%	+50%	1.8	0%	+25%	+25%	+50%	2.3	0%	+25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	1.8	0%	+25%	+25%	+50%	2.0	0%	+25%	+25%	+50%	2.0	0%	+25%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	1.8	0%	+25%	+25%	+50%	2.0	0%	+25%	+25%	+50%	2.3	0%	+25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	1.2	0%	+25%	+25%	+50%	1.0	0%	+25%	+25%	+50%	1.0	0%	+25%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	1.0	0%	+25%	+25%	+50%	0.8	0%	+25%	+25%	+50%	0.8	0%	+25%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	3.0	0%	0%	0%	0%	3.0	0%	0%	0%	0%	3.0	0%	0%	0%	0%
		12) Bruit	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	1.5	0%	+ 25%	+50%	+75%	/	0%	+ 25%	+50%	+75%	/	0%	+ 25%	+50%	+75%
	Climats	14) Régulation du climat régional	1.5	0%	0%	0%	0%	1.0	0%	0%	0%	0%	0.7	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.0	-25%	0%	+50%	+25%	4.0	-25%	0%	+50%	+25%	4.0	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.0	-25%	+0%	+50%	+25%	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	1.7	0%	+25%	+50%	0%	3.0	0%	+25%	+50%	0%	3.0	0%	+25%	+50%	0%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	2.2	-50%	-25%	+50%	+25%	3.0	-50%	-25%	+50%	+25%	3.0	-50%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Zone de culture d'arbres fruitiers.

Non adaptée : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont peu diversifiées, elles sont d'origine horticole ou exotique. La zone engazonnée qui englobe l'espace est tondue de manière hebdomadaire. Le traitement des fruitiers est d'origine chimique. Cette fonction peut être associée à du pâturage intensif.

Intensive : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont diversifiées, elles sont d'origine ancienne majoritairement. Des bandes de propreté engazonnées sont pré-sentes dans la parcelle. Le traitement des fruitiers est d'origine chimique et/ou d'origine naturelle.

Mixte : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont diversifiées, elles sont d'origine moderne et/ou ancienne. Des bandes de propreté engazonnées sont présentes dans la parcelle. Le traitement des fruitiers est d'origine naturelle. Des bois morts sont présents dans la parcelle et elle est entourée en partie d'une structure végétale. Cette fonction peut être associée à du pâturage.

Pro-Biodiversité : Zone de culture d'arbres fruitiers. Les essences sont diversifiées, elles sont d'origine moderne et ancienne. Le reste de l'habitat est traité en prairie de fauche. Le traitement des fruitiers est d'origine naturelle. Des bois morts sont présents dans la parcelle et elle est entourée d'une structure végétale. Cette fonction peut être associée à du pâturage.

Prairie fauchée et pâturée

Sol à bon potentiel

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	3.0	+25%	0%	-25%	-50%
		2) Animaux sauvages terrestres	3.1	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	0.6	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.6	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	0%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.4	-50%	-25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	4.2	-25%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.2	-25%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	4.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Climats	14) Régulation du climat régional	2.8	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.5	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	3.5	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	3.0	0%	+25%	+50%	+75%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	4.3	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace ouvert ayant fonction à la fois de prairie pour le pâturage et prés de fauche.

Non adaptée : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est intensif et traditionnel. Le bétail a potentiellement accès à un cours d'eau. La prairie est amendée et drainée artificiellement. La palette végétale qui la compose est peu diversifiée. Le fauchage est réalisé 3 fois par an.

Intensive : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est dans la norme concernant son unité de gros bétail. Les espèces animales ne sont pas forcément rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend quelques plantes fleuries. Le fauchage est réalisé 2 fois par an.

Mixte : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et raisonné. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 2 fois par an après la mi-juin.

Pro-Biodiversité : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et biologique. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur la majeure partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 1 fois par an après la mi-juin.

Justification

1) L'élevage est une pratique qui vise à élever des animaux pour ensuite les commercialiser à destination de l'alimentation humaine. Une gestion N met en place un élevage intensif et plus on tend vers une gestion B plus l'élevage sera extensif.
2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N, ce SE est produit de manière intensive. Concernant la gestion I, il peut y avoir une présence de ce SE mais cela n'influence pas la valeur des experts. Pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures souvent tondues et un piétinement intensif des animaux, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, le fauchage est moins intensif et il y a moins de piétinement, cela va donc occasionner une influence positive.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales régulièrement fauchées en gestion N et I, cela n'influence pas la production du SE, contrairement aux 2 autres qui la favorisent suite à la présence de zones de fauches.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant. Ayant des strates inférieures souvent tondues et un piétinnement intensif des animaux, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, le fauchage est moins intensif et il y a moins de piétinement, cela va donc occasionner une influence positive.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter. Une gestion N induit un amendement du terrain ce qui va provoquer une perte de la production de ce SE.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter. Une gestion N induit un amendement du terrain ce qui va provoquer une perte de la production de ce SE.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Globalement, dans le cas de cet habitat, les diverses gestions ne vont pas influencer ce SE étant donné qu'elles incluent toutes une couverture végétale herbacée.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) La principale activité des prairies est l'observation des animaux et la cueillette de fleurs. L'élément qui va influencer la capacité de production est la présence de plantes fleuries qui augmente au plus on s'approche d'une gestion B.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Prairie fauchée et pâturée

			Sol à bon potentiel					Sol superficiel					Sol à fortes pentes (>20%)					Sol à engorgement d'eau temporaire					Sol à engorgement d'eau permanent				
			Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	3.0	+25%	0%	-25%	-50%	2.0	+25%	0%	-25%	-50%	2.0	+25%	0%	-25%	-50%	2.5	+25%	0%	-25%	-50%	0.5	+25%	0%	-25%	-50%
		2) Animaux sauvages terrestres	3.1	+25%	0%	-50%	-100%	3.0	+25%	0%	-50%	-100%	3.0	+25%	0%	-50%	-100%	2.5	+25%	0%	-50%	-100%	3.0	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	0.6	/	/	/	/	0.3	/	/	/	/	0.3	/	/	/	/	0.3	/	/	/	/	0.3	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Maté-riaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.6	-50%	-25%	+25%	+50%	4.3	-50%	-25%	+25%	+50%	4.3	-50%	-25%	+25%	+50%	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	5.0	0%	0%	+25%	+50%	4.3	0%	0%	+25%	+50%	4.5	0%	0%	+25%	+50%	4.8	0%	0%	+25%	+50%	5.0	0%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.4	-50%	-25%	+25%	+50%	4.3	-50%	-25%	+25%	+50%	4.3	-50%	-25%	+25%	+50%	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	4.2	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.3	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	4.2	-25%	0%	+25%	+50%	4.3	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%	4.5	-25%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%	4.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Climats	14) Régulation du climat régional	2.8	0%	0%	0%	0%	2.0	0%	0%	0%	0%	2.0	0%	0%	0%	0%	2.0	0%	0%	0%	0%	2.3	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.5	-25%	0%	+50%	+25%	3.3	-25%	0%	+50%	+25%	3.7	-25%	0%	+50%	+25%	3.7	-25%	0%	+50%	+25%	4.0	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	3.5	-25%	+0%	+50%	+25%	4.3	-25%	+0%	+50%	+25%	4.7	-25%	+0%	+50%	+25%	4.7	-25%	+0%	+50%	+25%	4.7	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	3.0	0%	+25%	+50%	+75%	3.3	0%	+25%	+50%	+75%	4.7	0%	+25%	+50%	+75%	4.0	0%	+25%	+50%	+75%	4.3	0%	+25%	+50%	+75%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	4.3	-100%	-25%	+50%	+25%	4.7	-100%	-25%	+50%	+25%	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%	4.7	-100%	-25%	+50%	+25%	5.0	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace ouvert ayant fonction à la fois de prairie pour le pâturage et prés de fauche.

Non adaptée : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est intensif et traditionnel. Le bétail a potentiellement accès à un cours d'eau. La prairie est amendée et drainée artificiellement. La palette végétale qui la compose est peu diversifiée. Le fauchage est réalisé 3 fois par an.

Intensive : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est dans la norme concernant son unité de gros bétail. Les espèces animales ne sont pas forcément rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend quelques plantes fleuries. Le fauchage est réalisé 2 fois par an.

Mixte : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et raisonné. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 2 fois par an après la mi-juin.

Pro-Biodiversité : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et biologique. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur la majeure partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 1 fois par an après la mi-juin.

Prairie pâturée

Sol à bon potentiel

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	4.6	+25%	0%	-25%	-50%
		2) Animaux sauvages terrestres	2.6	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	2.5	0%	0%	0%	0%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.2	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.9	0%	0%	0%	0%
		8) Protection contre les inondations	4.1	-50%	-25%	0%	0%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.7	-25%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	3.6	-25%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	1.0	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	3.5	-50%	-25%	0%	+25%
	Climat	14) Régulation du climat régional	2.1	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.5	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.8	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	2.7	0%	0%	0%	0%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	3.3	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace ouvert sous forme de prairie permanente accueillant du pâturage.

Non adaptée : Prairie permettant la pâture. Le pâturage est intensif et traditionnel. Le bétail a potentiellement accès à un cours d'eau. La prairie est amendée et drainée artificiellement. La palette végétale qui la compose est peu diversifiée.

Intensive : Prairie permettant la pâture. Le pâturage est dans la norme concernant son unité de gros bétail. Les espèces animales ne sont pas forcément rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend quelques plantes fleuries.

Mixte : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et raisonné. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante.

Pro-Biodiversité : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et biologique. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur la majeure partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante.

Justification

1) L'élevage est une pratique qui vise à élever des animaux pour ensuite les commercialiser à destination de l'alimentation humaine. Une gestion N met en place un élevage intensif et plus on tend vers une gestion B plus l'élevage sera extensif.
2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N, ce SE est produit de manière intensive. Concernant la gestion I, il peut y avoir une présence de ce SE mais cela n'influence pas la valeur des experts. Pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons destinés à la consommation humaine est limitée dans les domaines historiques surtout au niveau de cet habitat étant donné que la consommation est plutôt animale.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol et au piétinement intensif des animaux, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, il y a moins de piétinement, cela va donc occasionner une influence positive.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. La capacité de l'habitat à produire ce SE ne peut pas être significativement liée à la gestion.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant. Ayant un piétinement intensif des animaux et une végétation au sol peu diversifée, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, il y a moins de piétinement, cela ne va donc pas influencer la capacité à produire ce SE.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter. Une gestion N induit un amendement du terrain ce qui va provoquer une perte de la production de ce SE.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter. Une gestion N induit un amendement du terrain ce qui va provoquer une perte de la production de ce SE.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Globalement, dans le cas de cet habitat, les diverses gestions ne vont pas influencer ce SE étant donné qu'elles incluent toutes une couverture végétale herbacée.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) La principale activité des prairies est l'observation des animaux. Peu importe la gestion appliquée dans ce cas cela n'influencera pas ce SE.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Prairie pâturée

			Sol à bon potentiel					Sol superficiel					Sol à fortes pentes (>20%)					Sol à engorgement d'eau temporaire					Sol à engorgement d'eau permanent				
			Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	4.6	+25%	0%	-25%	-50%	2.6	+25%	0%	-25%	-50%	2.6	+25%	0%	-25%	-50%	3.0	+25%	0%	-25%	-50%	1.8	+25%	0%	-25%	-50%
		2) Animaux sauvages terrestres	2.6	+25%	0%	-50%	-100%	2.0	+25%	0%	-50%	-100%	2.0	+25%	0%	-50%	-100%	2.0	+25%	0%	-50%	-100%	2.0	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	2.5	0%	0%	0%	0%	2.5	0%	0%	0%	0%	2.5	0%	0%	0%	0%	2.0	0%	0%	0%	0%	2.0	0%	0%	0%	0%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.2	-50%	-25%	+25%	+50%	4.1	-50%	-25%	+25%	+50%	4.4	-50%	-25%	+25%	+50%	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%	4.8	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.9	0%	0%	0%	0%	4.5	0%	0%	0%	0%	4.5	0%	0%	0%	0%	4.9	0%	0%	0%	0%	5.0	0%	0%	0%	0%
		8) Protection contre les inondations	4.1	-50%	-25%	0%	0%	4.0	-50%	-25%	0%	0%	4.0	-50%	-25%	0%	0%	4.5	-50%	-25%	0%	0%	4.5	-50%	-25%	0%	0%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.7	-25%	0%	+25%	+50%	3.6	-25%	0%	+25%	+50%	3.6	-25%	0%	+25%	+50%	3.8	-25%	0%	+25%	+50%	3.8	-25%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	3.6	-25%	0%	+25%	+50%	3.5	-25%	0%	+25%	+50%	3.3	-25%	0%	+25%	+50%	3.8	-25%	0%	+25%	+50%	3.8	-25%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	1.0	/	/	/	/	1.0	/	/	/	/	1.0	/	/	/	/	1.0	/	/	/	/	1.0	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	3.5	-50%	-25%	0%	+25%	2.0	-50%	-25%	0%	+25%	2.0	-50%	-25%	0%	+25%	2.0	-50%	-25%	0%	+25%	2.0	-50%	-25%	0%	+25%
	Climats	14) Régulation du climat régional	2.1	0%	0%	0%	0%	1.5	0%	0%	0%	0%	1.5	0%	0%	0%	0%	1.5	0%	0%	0%	0%	1.8	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.5	-25%	0%	+50%	+25%	3.8	-25%	0%	+50%	+25%	3.3	-25%	0%	+50%	+25%	3.8	-25%	0%	+50%	+25%	3.8	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.8	-25%	+0%	+50%	+25%	3.8	-25%	+0%	+50%	+25%	3.8	-25%	+0%	+50%	+25%	3.8	-25%	+0%	+50%	+25%	3.8	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	2.7	0%	0%	0%	0%	3.5	0%	0%	0%	0%	3.0	0%	0%	0%	0%	3.5	0%	0%	0%	0%	3.5	0%	0%	0%	0%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	3.3	-100%	-25%	+50%	+25%	4.5	-100%	-25%	+50%	+25%	4.5	-100%	-25%	+50%	+25%	4.5	-100%	-25%	+50%	+25%	4.5	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace ouvert sous forme de prairie permanente accueillant du pâturage.

Non adaptée : Prairie permettant la pâture. Le pâturage est intensif et traditionnel. Le bétail a potentiellement accès à un cours d'eau. La prairie est amendée et drainée artificiellement. La palette végétale qui la compose est peu diversifiée.

Intensive : Prairie permettant la pâture. Le pâturage est dans la norme concernant son unité de gros bétail. Les espèces animales ne sont pas forcément rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend quelques plantes fleuries.

Mixte : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et raisonné. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante.

Pro-Biodiversité : Prairie permettant la pâture et le fauchage. Le pâturage est extensif et biologique. Les espèces animales sont rustiques. La prairie est entourée sur la majeure partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante.

Prairie fauchée

Sol à bon potentiel

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	2.0	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	1.8	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	1.0	0%	-25%	-50%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	2.7	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	3.5	0%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	2.6	-50%	-25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	2.8	-25%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	2.8	-25%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	2.0	-25%	0%	+25%	+50%
	Climat	14) Régulation du climat régional	1.0	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.0	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.2	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	2.0	0%	+25%	+50%	+75%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	1.8	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace ouvert ayant fonction à la fois de prairie pour le pâturage et prés de fauche.

Non adaptée : Prairie permettant le fauchage. La prairie est amendée et drainée artificiellement. La palette végétale qui la compose est peu diversifiée. Le fauchage est réalisé 3 fois par an. La fauche est laissée sur place.

Intensive : Prairie permettant le fauchage. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend quelques plantes fleuries. Le fauchage est réalisé 2 fois par an.

Mixte : Prairie permettant le fauchage. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 2 fois par an après la mi-juin et le foin est ensuite exporté.

Pro-Biodiversité : Prairie permettant le fauchage. La prairie est entourée sur la majeure partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 1 fois par an après la mi-juin et une partie de la parcelle n'est pas fauchée, cette partie varie d'année en année. Le foin est récolté et exporté.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N, ce SE est produit de manière intensive. Concernant la gestion I, il peut y avoir une présence de ce SE mais cela n'influence pas la valeur des experts. Pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons sera plus importante au plus la gestion tendra vers une gestion B mais plus on tendra vers une gestion B moins la production sera dédiée à la consommation humaine.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures souvent tondues, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, le fauchage est moins intensif, cela va donc occasionner une influence positive.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales régulièrement fauchées en gestion N et I, cela n'influence pas la production du SE, contrairement aux 2 autres qui la favorisent suite à la présence de zones de fauches.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant. Ayant des strates inférieures souvent tondues, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, le fauchage est moins intensif, cela va donc occasionner une influence positive.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter. Une gestion N induit un amendement du terrain ce qui va provoquer une perte de la production de ce SE.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter. Une gestion N induit un amendement du terrain ce qui va provoquer une perte de la production de ce SE.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Globalement, dans le cas de cet habitat, les diverses gestions ne vont pas influencer ce SE étant donné qu'elles incluent toutes une couverture végétale herbacée.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE. La gestion M est plus adaptée pour la conservation du patrimoine et donc de l'éducation. La gestion B, quant à elle, favorise l'avancée de la science et de l'éducation.
17) La principale activité des prairies est la cueillette de fleurs. L'élément qui va influencer la capacité de production est la présence de plantes fleuries qui augmente au plus on s'approche d'une gestion B.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Prairie fauchée

			Sol à bon potentiel					Sol superficiel					Sol à fortes pentes (>20%)					Sol à engorgement d'eau temporaire					Sol à engorgement d'eau permanent				
			Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion				Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B		N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	2.0	/	/	/	/	2.0	/	/	/	/	2.0	/	/	/	/	2.5	/	/	/	/	1.5	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	1.8	+25%	0%	-50%	-100%	0.5	+25%	0%	-50%	-100%	0.5	+25%	0%	-50%	-100%	0.5	+25%	0%	-50%	-100%	1.5	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	1.0	0%	-25%	-50%	-100%	0.5	0%	-25%	-50%	-100%	0.5	0%	-25%	-50%	-100%	0.5	0%	-25%	-50%	-100%	0.5	0%	-25%	-50%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evenements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	2.7	-50%	-25%	+25%	+50%	3.5	-50%	-25%	+25%	+50%	3.5	-50%	-25%	+25%	+50%	3.8	-50%	-25%	+25%	+50%	4.0	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	3.5	0%	0%	+25%	+50%	3.8	0%	0%	+25%	+50%	3.3	0%	0%	+25%	+50%	3.8	0%	0%	+25%	+50%	4.0	0%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	2.6	-50%	-25%	+25%	+50%	3.3	-50%	-25%	+25%	+50%	3.3	-50%	-25%	+25%	+50%	3.5	-50%	-25%	+25%	+50%	3.5	-50%	-25%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	2.8	-25%	0%	+25%	+50%	3.0	-25%	0%	+25%	+50%	3.0	-25%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Pollinisation	13) Pollinisation	2.0	-25%	0%	+25%	+50%	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Climats	14) Régulation du climat régional	1.0	0%	0%	0%	0%	0.7	0%	0%	0%	0%	0.7	0%	0%	0%	0%	0.7	0%	0%	0%	0%	1.0	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.0	-25%	0%	+50%	+25%	3.5	-25%	0%	+50%	+25%	3.0	-25%	0%	+50%	+25%	3.5	-25%	0%	+50%	+25%	3.5	-25%	0%	+50%	+25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.2	-25%	+0%	+50%	+25%	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%	3.0	-25%	+0%	+50%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	2.0	0%	+25%	+50%	+75%	2.5	0%	+25%	+50%	+75%	2.0	0%	+25%	+50%	+75%	2.5	0%	+25%	+50%	+75%	2.5	0%	+25%	+50%	+75%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	1.8	-100%	-25%	+50%	+25%	2.5	-100%	-25%	+50%	+25%	2.5	-100%	-25%	+50%	+25%	2.5	-100%	-25%	+50%	+25%	2.5	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace ouvert ayant fonction à la fois de prairie pour le pâturage et prés de fauche.

Non adaptée : Prairie permettant le fauchage. La prairie est amendée et drainée artificiellement. La palette végétale qui la compose est peu diversifiée. Le fauchage est réalisé 3 fois par an. La fauche est laissée sur place.

Intensive : Prairie permettant le fauchage. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend quelques plantes fleuries. Le fauchage est réalisé 2 fois par an.

Mixte : Prairie permettant le fauchage. La prairie est entourée sur une partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 2 fois par an après la mi-juin et le foin est ensuite exporté.

Pro-Biodiversité : Prairie permettant le fauchage. La prairie est entourée sur la majeure partie par une structure végétale et comprend une palette végétale fleurie intéressante. Le fauchage est réalisé 1 fois par an après la mi-juin et une partie de la parcelle n'est pas fauchée, cette partie varie d'année en année. Le foin est récolté et exporté.

Zone engazonée

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	4.6	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	2.6	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	2.5	0%	-25%	-50%	-100%
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	4.2	-50%	-25%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	4.9	0%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	4.1	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	3.7	0%	0%	+25%	+50%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	3.6	0%	0%	+25%	+50%
		11) Mitigation des impacts visuels	1.0	0%	0%	+25%	+50%
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	3.5	-25%	0%	+25%	+50%
	Climats	14) Régulation du climat régional	2.1	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.5	-25%	0%	+25%	+50%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.8	-25%	+0%	+25%	+50%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	2.7	0%	+25%	+50%	-100%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	3.3	-100%	-25%	+50%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Zone engazonnée.

Non adaptée : Zone engazonnée tondue de manière hebdomadaire avec une tonte rase et effectuée de l'extérieur vers l'intérieur. Les essences végétales présentes sont peu diversifiées. La parcelle est également amendée.

Intensive : Zone engazonnée tondue de manière hebdomadaire avec une tonte rase. Les essences végétales présentes sont diversifiées. La parcelle peut contenir quelques arbres.

Mixte : Zone engazonnée tondue tous les 15 jours avec une tonte réalisée entre 5 et 10cm et est réalisée de l'intérieur vers l'extérieur. Les essences végétales présentes sont diversifiées et il est possible d'y observer quelques plantes fleuries. La parcelle contient quelques arbres ainsi que des zones de refuge pour la faune.

Pro-Biodiversité : Zone engazonnée tondue lorsque le végétal a atteint 15cm et est réalisée de l'intérieur vers l'extérieur. Les essences végétales présentes sont diversifiées surtout en plantes florifères. La parcelle contient quelques arbres. L'ensemble de la parcelle n'est pas tondue entièrement afin de préserver des zones de refuge pour la faune, cette partie est déplacée d'année en année.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N, ce SE est produit de manière intensive. Concernant la gestion I, il peut y avoir une présence de ce SE mais cela n'influence pas la valeur des experts. Pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
3) La production de plantes ou champignons sera plus importante au plus la gestion tendra vers une gestion B mais plus on tendra vers une gestion B moins la production sera dédiée à la consommation humaine.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, en ayant des strates inférieures souvent tondues, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, le fauchage est moins intensif, cela va donc occasionner une influence positive.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation. Ayant des strates végétales régulièrement tondues en gestion N et I, cela n'influence pas la production du SE, contrairement aux 2 autres qui mettent en place une strate herbacée plus haute.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant. Ayant des strates inférieures souvent tondues, cela justifie qu'avec une gestion N et I, la production du SE va diminuer. Pour les autres gestions, la tonte est moins intensive, cela va donc occasionner une influence positive.
9) La qualité des eaux de surface est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
10) La qualité des eaux souterraines est en partie gérée par l'évapotranspiration des végétaux donc plus y aura de strates et une diversité végétale plus la capacité de l'habitat à produire un SE va augmenter.
11) La production de ce SE dépend de la présence d'arbres au sein de la parcelle plus la gestion tendra vers la gestion B plus la capacité de l'habitat à produire ce SE sera importante.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Globalement, dans le cas de cet habitat, les diverses gestions ne vont pas influencer ce SE étant donné qu'elles incluent toutes une couverture végétale herbacée.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus appréciés les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE.
17) Les zones engazonnées sont des parcelles relativement accessibles, plus elle tendra vers une gestion M, plus les activités seront appréciables dans cet habitat. Par contre, lorsqu'une gestion B est mise en place, les activités humaines y seront interdites.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Sentier /route ou bâti / infrastructures

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	/	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	/	/	/	/	/
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	/	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Matériaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	/	/	/	/	/
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	0.2	0%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	0.2	0%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	0.2	-50%	-25%	0%	+25%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	0.8	-50%	-25%	0%	+25%
		11) Mitigation des impacts visuels	/	/	/	/	/
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	/	/	/	/	/
	Climatiques	14) Régulation du climat régional	/	/	/	/	/
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	3.0	-50%	0%	+25%	-25%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	0.8	-50%	-25%	0%	+25%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	0.8	-50%	-25%	0%	+25%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	1.0	-50%	-25%	0%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Zone artificialisée par l'Homme comprenant les zones imperméabilisées et les zones bâties.

Non adaptée : Zone imperméabilisée et bâtie dont les cheminements sont entretenus via des herbicides d'origine chimique. Le bâti est peu entretenu voire en très mauvais état sanitaire et ne comprend pas de zones de refuge pour la faune.

Intensive : Zone imperméabilisée et bâtie dont les cheminements sont entretenus via des herbicides d'origine chimique ou biologique voire de manière manuelle ou mécanique. Le bâti est entretenu d'autant plus s'il bénéficie d'un statut de protection.

Mixte : Zone imperméabilisée et bâtie dont les cheminements sont entretenus via des herbicides d'origine biologique ou de manière manuelle ou mécanique. Le bâti est entretenu d'autant plus s'il bénéficie d'un statut de protection. Des habitats pour la faune peuvent être installés au sein de l'infrastructure.

Pro-Biodiversité : Zone imperméabilisée et bâtie dont les cheminements sont entretenus de manière manuelle ou mécanique. Le bâti est entretenu d'autant plus s'il bénéficie d'un statut de protection dans le cas contraire, il peut être laissé libre pour permettre à la faune de s'y installer. Des habitats pour la faune peuvent être installés au sein de l'infrastructure avec surveillance de celle-ci afin d'éviter la colonisation d'espèces destructrices de l'élément bâti.

Justification

7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence d'un système de récolte d'eau de pluie. Plus la gestion tendra vers une gestion B, plus ce SE sera produit.
8) Dans une zone bâtie, il est difficile de mettre en place des éléments qui vont pouvoir lutter contre les inondations. Toutefois plus le revêtement est perméable plus cela aura une influence positive sur le SE.
9) La présence d'herbicides dans la gestion des abords et du bâti dans une gestion N et I va avoir une influence négative sur le SE. Par contre une gestion M et B va permettre de préserver ce SE.
10) La présence d'herbicides dans la gestion des abords et du bâti dans une gestion N et I va avoir une influence négative sur le SE. Par contre une gestion M et B va permettre de préserver ce SE.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la gestion tendra vers la gestion B de ce SE plus elle sera positive.
17) Plus la gestion tendra vers la gestion B de ce SE plus elle sera positive.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Zone agricole

			Cotation experts	Niveaux de gestion			
				N	I	M	B
SE de production	Alimentation	1) Elevage	0.2	/	/	/	/
		2) Animaux sauvages terrestres	0.1	+25%	0%	-50%	-100%
		3) Plantes et champignons sauvages terrestres comestibles	/	/	/	/	/
		4) Poissons, crustacés et mollusques élevés dans les eaux douces	/	/	/	/	/
	Maté-riaux	5)Bois d'œuvre	/	/	/	/	/
SE de régulation	Evènements extrêmes	6) Protection contre l'érosion	2.0	-25%	0%	+25%	+50%
		7) Maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau	2.0	-25%	0%	+25%	+50%
		8) Protection contre les inondations	2.3	-25%	0%	+25%	+50%
	Pollutions	9) Maintien de la qualité des eaux de surface	1.3	-75%	-25%	0%	+25%
		10) Maintien de la qualité des eaux souterraines	1.0	-75%	-25%	0%	+25%
		11) Mitigation des impacts visuels	1.0	0%	0%	0%	+25%
		12) Bruit	/	/	/	/	/
	Processus biologiques	13) Pollinisation	1.0	0%	0%	+25%	+50%
	Climat	14) Régulation du climat régional	0.5	0%	0%	0%	0%
SE culturels		15) Environnement de la vie courante (pour vivre et travailler)	2.3	-25%	0%	+25%	+50%
		16) Sources d'expériences et de connaissance (science et éducation)	2.0	-25%	+0%	+25%	+50%
		17) Environnement pour des loisirs (activités récréatives)	2.0	0%	0%	+25%	+50%
		18) Sources d'inspiration et de valeurs (entités emblématique et inspiration artistique)	1.7	-100%	-75%	0%	+25%

Descriptif des niveaux de gestion

Experts : Espace de culture.

Non adaptée : Espace de culture avec production intensive. Des pesticides d'origine chimique sont employés.

Intensive : Espace de culture avec production intensive. Des pesticides d'origine chimique ou naturelle peuvent être employés. Des mesures agro-environnementales peuvent être mises en place.

Mixte : Espace de culture avec production extensive. Un traitement d'origine naturelle peut être employé. Des mesures agro-environnementales peuvent être mises en place. Une partie de la parcelle est entourée d'une structure végétale et des refuges pour la faune ont été implantés.

Pro-Biodiversité : Espace de culture lié à l'agro-foresterie. Un traitement d'origine naturelle peut être employé. Des mesures agro-environnementales sont mises en place. La parcelle est entourée d'une structure végétale et des refuges pour la faune ont été implantés.

Justification

2) Ce SE met en évidence les animaux sauvages chassés pour la consommation humaine. Lorsqu'une gestion N, ce SE est produit de manière intensive. Concernant la gestion I, il peut y avoir une présence de ce SE mais cela n'influence pas la valeur des experts. Pour les gestions M et B, il y a une perte de ce SE car la chasse y est limitée dans la gestion M et interdite dans la gestion B.
6) La régulation du phénomène d'érosion est liée à la présence de végétation au niveau du sol, plus la gestion tendra vers la gestion B plus l'influence sera positive.
7) Le maintien du cycle de l'eau est lié directement à la présence de zones d'eau ainsi que la végétation, plus la gestion tendra vers la gestion B plus l'influence sera positive.
8) La protection contre les inondations est directement liée à la présence de zones d'eau, de végétation et un sol bien drainant, plus la gestion tendra vers la gestion B plus l'influence sera positive.
9) La qualité des eaux de surface est influencée par la présence de pesticides plus on tendra vers une gestion N plus l'impact sur le SE sera négatif.
10) La qualité des eaux souterraines est influencée par la présence de pesticides plus on tendra vers une gestion N plus l'impact sur le SE sera négatif.
11) La production de ce SE dépend de la présence d'arbres au sein de la parcelle notamment dans le cas de la mise en place d'une culture agroforestière. De ce fait, plus on tend vers une gestion B, plus cela aura un impact positif sur le SE.
13) Plus la végétation sera diversifiée et indigène et plus il y aura d'habitats pour les petits insectes, plus ce SE pourra être fourni.
14) La régulation du climat est globalement influencée par la couverture du sol. Globalement, dans le cas de cet habitat, les diverses gestions ne vont pas influencer ce SE étant donné qu'elles incluent toutes une couverture végétale herbacée.
15) Le mouvement écologique qui s'est installé depuis quelques décennies dans notre société pousse la population à plus apprécier les paysages naturels dominés par la biodiversité aux paysages maitrisés par l'Homme. Dans le cas des domaines historiques, les visiteurs apprécient le côté maitrisé du site mais le préfère associé à une gestion plus diversifiée.
16) Plus la végétation sera indigène et diversifiée, plus elle aura une influence significative sur ce SE.
17) Les zones agricoles sont agréables notamment lors de randonnées, ce SE va donc être impacté positivement plus on tendra vers une gestion B.
18) Ce SE symbolise un emblème d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective. La gestion N ne prend pas en compte ce type de SE et son influence est relativement néfaste. En ce qui concerne les autres gestions, la gestion M est à privilégier car elle prend en compte à la fois le patrimoine et la biodiversité, la gestion B ne prenant en compte que le côté biodiversité.

Annexe 9 : Cartographies des habitats

1) Jardins du château de Freÿr-sur Meuse

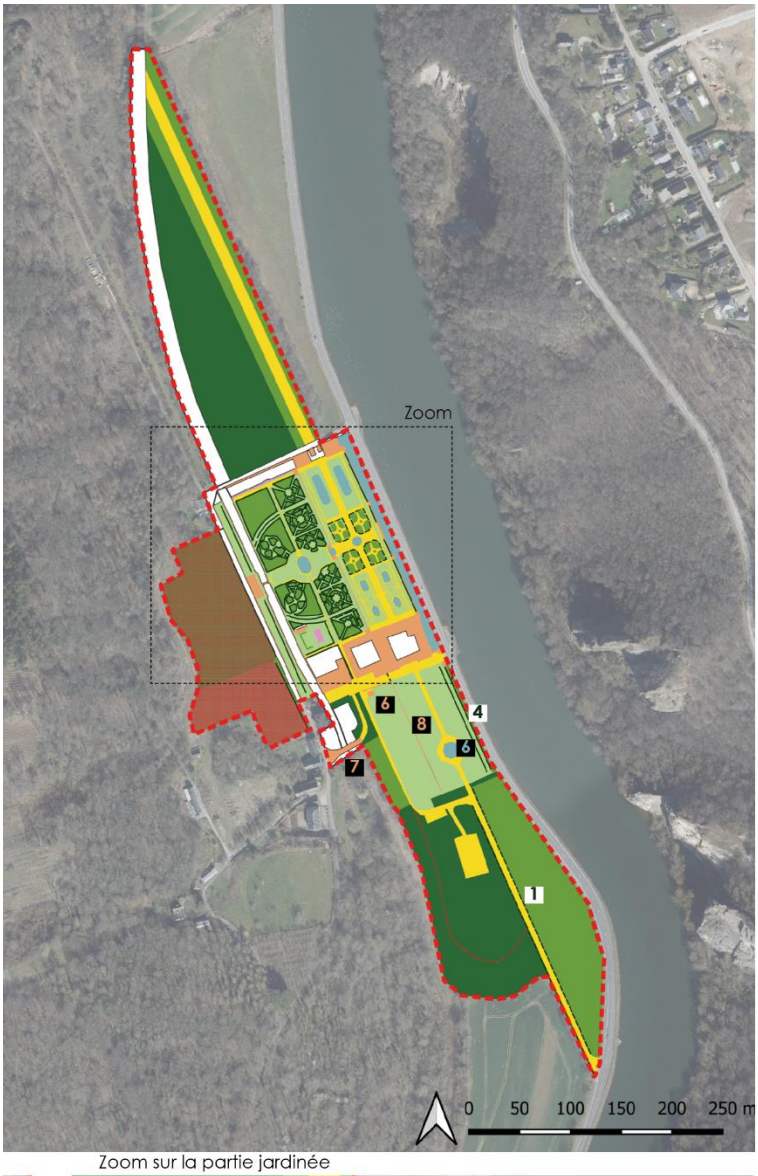

Zoom sur la partie jardinée

Périmètre d'étude

Bâti et infrastructure
1. Château
2. Ferme
3. Orangerie
4. Escaliers
5. Pavillon
6. Entrepôt entretien
7. Pont
8. Murets
9. Serre
10. Rangée de bustes

Sentier et route
Cheminement en gravier/dolomie
Cheminement engazonnée/terre

Réservoir construit
1. Bassins orangerie
2. Bassin arbres palissés
3. Bassins château
4. Fontaine de Neptune
5. Bassin charmille
6. Bassin allée principale
7. Canal

Forêt de feuillus/ résineux/ mixte/ bosquet

Alignement d'arbres
1. Entrée principale
2. Tilleuls palissés

Haie
3. Charmilles dessinées
4. Haie de charme

Prairie fauchée et pâturée
Prairie fauchée
Zone engazonnée
Massif ornemental
Verger
Hors catégorie / non-défini

2) Parc Bivort

Périmètre d'étude

Bâti et infrastructure
1. Bâtiment entretien et direction
2. Pierre blanche
3. Statue

Sentier et route
Cheminement en bitume, pavés, ...
Cheminement en gravier/dolomie
Cheminement engazonnée/terre

Cours d'eau non naviguable - Ruisseau du Rosaire
Réservoir construit - Bassin
Réservoir naturel - Zone marécageuse
Forêt de feuillus/ résineux/ mixte/ bosquet
Alignement d'arbre
Haie
Prairie fauchée
Zone engazonnée

Massif ornemental
1. Ancien emplacement du Château
2. Allée entrée principale
Hors catégorie / non-défini

3) Jardins de l'abbaye de Villers-la-Ville

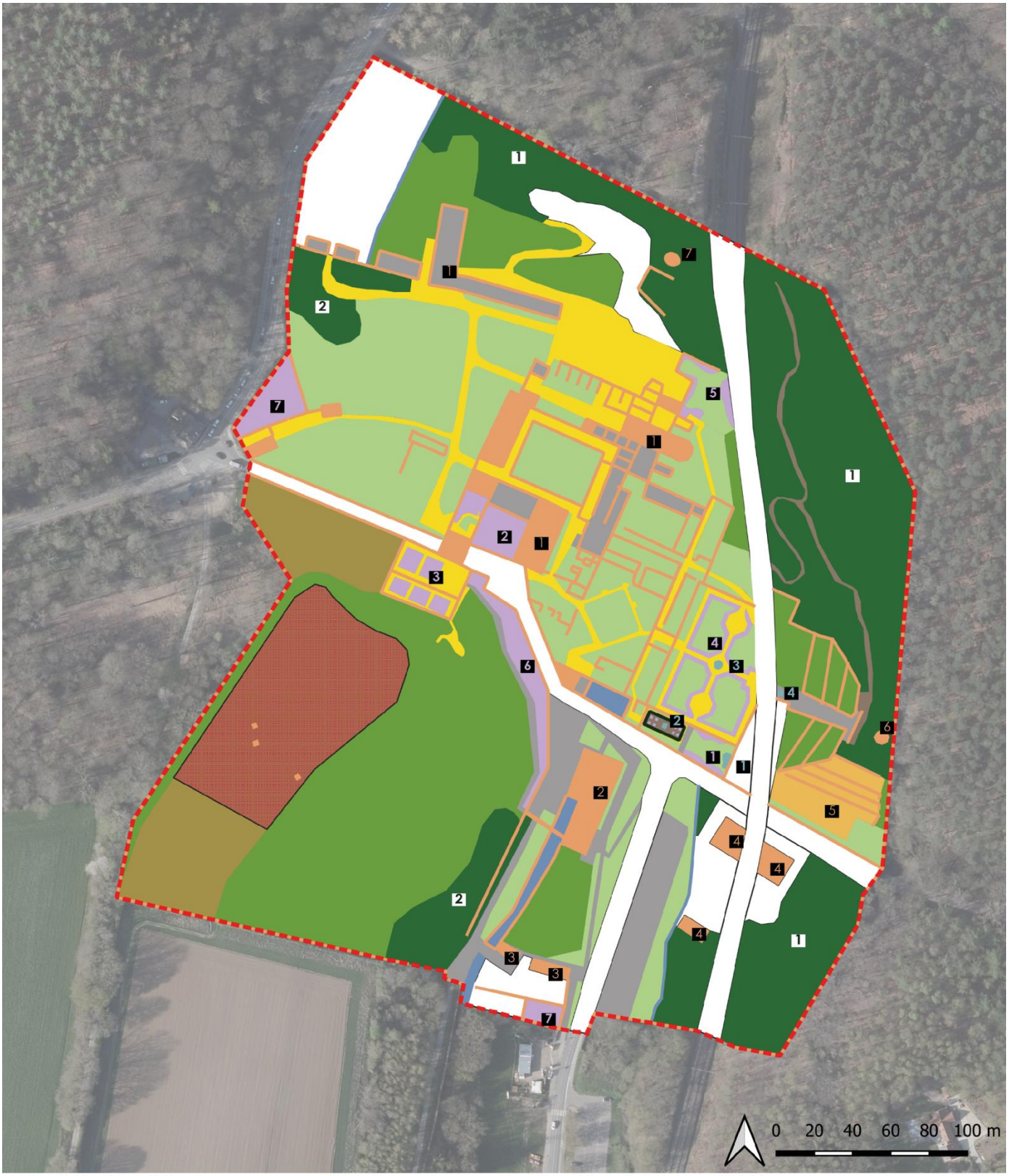

- Périmètre d'étude
- Bâti et infrastructure
  - 1. Abbaye
  - 2. Moulin
  - 3. Ferme
  - 4. Syndicat d'initiative
  - 5. Vignoble
  - 6. Chapelle N-D de Montaigu
  - 7. Chapelle Saint-Bernard
- Sentier et route
  - Cheminement en bitume, pavés, ...
  - Cheminement en gravier/dolomie
  - Cheminement engazonnée/terre
- Cours d'eau non naviguable - Thyle
- Réservoir construit
  - 1. Etang jardin des simples
  - 2. Fontaine jardin des simples
  - 3. Bassin bas jardin de l'Abbé
  - 4. Bassin haut jardin de l'Abbé
- Forêt de feuillus/ résineux/ mixte/ bosquet
  - 1. Forêt mixte
  - 2. Bosquet
- Haie
- Prairie fauchée et pâturée
- Prairie fauchée
- Zone engazonnée
- Massif ornemental
  - 1. Le jardin des simples
  - 2. Le jardin des moines
  - 3. Le jardin de la pharmacie
  - 4. Le jardin de l'abbé
  - 5. Le jardin des senteurs
  - 6. Lignes du temps des rosiers anciens
  - 7. Le jardin de fruits
- Verger
- Zone agricole
- Hors catégorie / non-défini

4) Parc du château de Wagnée

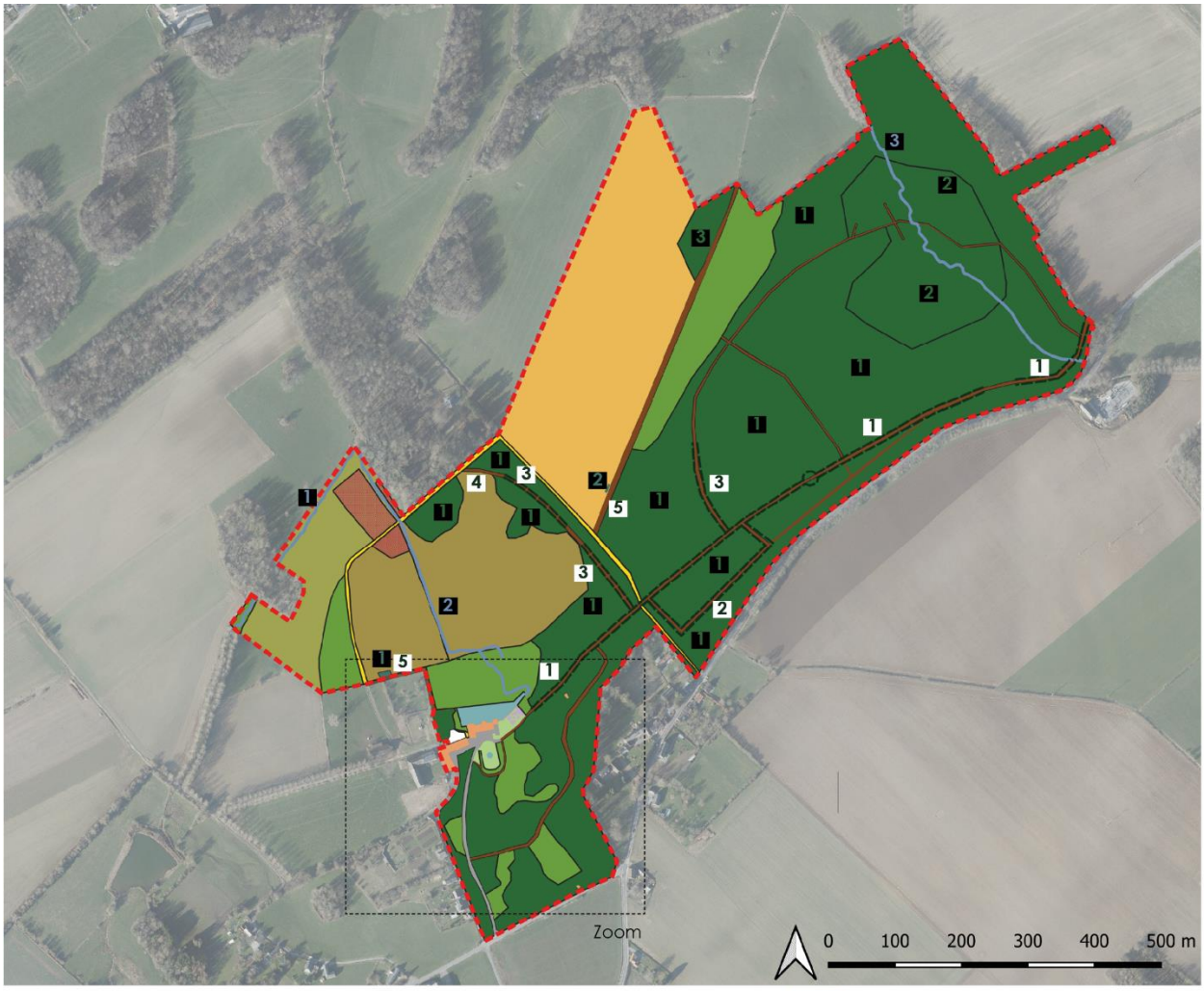

- Périmètre d'étude
- Bâti et infrastructure
  1. Château
  2. Gîte
  3. Muret
  4. Chapelle
  5. Glacière
- Sentier et route
  - Cheminement en bitume, pavés, ...
  - Cheminement en gravier/dolomie
  - Cheminement engazonnée/terre
- Cours d'eau non naviguable
  1. Houte
  2. Source sud de l'Houte
  3. Source nord de l'Houte
- Réservoir naturel
  1. Etang prairie
  2. Mare GAL des Tiges et Chavées
- Réservoir construit
  1. Bassin Parterre ornemental
  2. Bassin arrière château
- Forêt de feuillus/ résineux/ mixte/ bosquet
  1. Forêt ancienne
  2. Forêt récente
  3. Bosquet
- Alignement d'arbres
  1. Alignement de Tilleuls - axe principal
  2. Alignement de Tilleuls - axe secondaire
  3. Charmilles
- Haie
  4. Haie de petite taille
  5. Haie de plus de 2m
- Prairie fauchée et pâturée
- Prairie pâturée
- Prairie fauchée
- Zone engazonnée
- Massif ornemental
  1. Roseraie
  2. Parterre en bord de muret
- Verger
- Zone agricole
- Hors catégorie / non-défini

5) Parc de Woluwé

Périmètre d'étude

Bâti et infrastructure
1. Bâtiment centre sportif
2. Maison des gardiens
3. Pont rustique
4. Barrage rustique

Sentier et route
Cheminement en bitume, pavés, ...
Cheminement en gravier/dolomie

Cours d'eau non naviguable - Woluwe

Réservoir construit
1. Etang de Bemel
2. Etang long
3. Etang Rond
4. Etand Denis
5. Cascade

Forêt de feuillus/ résineux/ mixte/ bosquet
Haie
Prairie fauchée - fauchée 1 fois
Prairie fauchée - fauchée 2 fois
Prairie fauchée - fauchée 3 fois
Zone engazonnée
Hors catégorie / non-défini

Annexe 10 : Résultats questionnaire BioPat

A) Parc Bivort

Sentier et route

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°4	B	/	C	D
Question n°5	B	/	C	D
Question n°6	B	C	D	E
Question n°7	B	C	D	E
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Bâti et infrastructure

1) Bâtiment entretien et direction

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

2) Pierre blanche

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

3) Statue

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

Cours d'eau permanent – Ruisseau des Rosaires (Non classé – gestionnaire : Riverain)

Non analysé car cours d'eau vouté sur son entièreté sur l'ensemble de son passage dans le parc.

Réservoirs construits

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Réservoirs naturels

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	C	D
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	B	/	C
Question n°10	A	B	/	C
Question n°11	A	B	/	C
Question n°12	A	/	/	B
Question n°13	A	/	B	C
Question n°14	A	/	B	C
Question n°15	/	A	/	B
Question n°16	/	A	B	C
Question n°17	A	/	B	C
Question n°18	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Forêt feuillue, Bosquet, Forêt résineux, Forêt mixte

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Alignement d'arbres

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Haie

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A-B	C	D
Question n°2	/	A-B	C	D
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	B	C

Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	A	B	C	D
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	/	A	/	B
Question n°11	/	A	/	B
Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Prairie fauchée

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Zone engazonnée

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	B	/	C
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	/	A	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Massifs ornementaux

1) Massif ancien emplacement château et 2) Allée entrée principale

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

B) Jardins de l'abbaye de Villers-La-Ville

Sentier et route

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°4	B	/	C	D
Question n°5	B	/	C	D
Question n°6	B	C	D	E
Question n°7	B	C	D	E
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Bâti et infrastructure

1) Abbaye

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

2) Moulin

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

3) Ferme

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

4) Syndicat d'initiative

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

5) Vignoble

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

6) Chapelle N-D de Montaigu

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

7) Chapelle Saint-Bernard

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

Cours d'eau permanent (2ème catégorie – gestionnaire : la province)

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	C	D
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	A	/	B	C
Question n°11	A	/	B	C
Question n°12	/	A	/	B
Question n°13	/	A	B	C
Question n°14	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Réservoirs construits

1) Etang jardin des Simples

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Fontaine jardin des Simples / 3) Bassin bas jardin de l'Abbé / 4) Bassin haut jardin de l'Abbé

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Forêt feuillue, Bosquet, Forêt résineux, Forêt mixte

1) Forêt

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Bosquet

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Haie

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A-B	C	D
Question n°2	/	A-B	C	D
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	A	B	C	D
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	/	A	/	B
Question n°11	/	A	/	B
Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Prairie fauchée et pâturée

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	A	/	/	B
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	/	/	B

Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°10	A	/	/	B

Prairie fauchée

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Zone engazonnée

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	B	/	C
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	/	A	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Massifs ornementaux

1) Le jardin des Simples

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

2) Le jardin des Moines

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B

Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

3) Le jardin de la Pharmacie

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

4) Le jardin de l'Abbé

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

5) Le jardin des Senteurs

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

6) Ligne du temps des rosiers anciens

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C

Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

7) Le jardin des fruits

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

Verger

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Zone agricole

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	B	C
Question n°5	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

C) Parc du Château de Wagnée

Sentier et route

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°4	B	/	C	D
Question n°5	B	/	C	D
Question n°6	B	C	D	E
Question n°7	B	C	D	E
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Bâti et infrastructure

1) Château - 2) Gîte

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

3) Muret

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

4) Chapelle

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

5) Glacière

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

Cours d'eau permanent

1) Houte (3ème catégorie – gestionnaire : Commune)

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	C	D
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	A	/	B	C
Question n°11	A	/	B	C
Question n°12	/	A	/	B
Question n°13	/	A	B	C
Question n°14	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Affluent Sud de l'Houte (Non classé – gestionnaire : riverain)

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	C	D

Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	A	/	B	C
Question n°11	A	/	B	C
Question n°12	/	A	/	B
Question n°13	/	A	B	C
Question n°14	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

3) Affluent Nord de l'Houte (Non classé – gestionnaire : riverain)

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	C	D
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	A	/	B	C
Question n°11	A	/	B	C
Question n°12	/	A	/	B
Question n°13	/	A	B	C
Question n°14	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Réservoirs naturels

1) Etang prairie

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	C	D
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	B	/	C
Question n°10	A	B	/	C
Question n°11	A	B	/	C
Question n°12	A	/	/	B
Question n°13	A	/	B	C
Question n°14	A	/	B	C
Question n°15	/	A	/	B
Question n°16	A	B	/	C
Question n°17	A	/	B	C
Question n°18	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Mare GAL des Tiges et Chavées

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	C	D
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	B	/	C
Question n°10	A	B	/	C
Question n°11	A	B	/	C
Question n°12	A	/	/	B
Question n°13	A	/	B	C
Question n°14	A	/	B	C
Question n°15	/	A	/	B
Question n°16	A	B	/	C
Question n°17	A	/	B	C
Question n°18	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Réservoirs construits

1) Bassin parterre ornemental

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Bassin arrière Château

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Bosquet, forêt résineux, forêt feuillue, forêt mixte

1) Forêt ancienne

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Forêt récente

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

3) Bosquet

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Alignement d'arbres

1) Alignement de Tilleuls – Axe principal

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Alignement de Tilleuls – Axe secondaire

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

3) Charmilles

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Haie

1) Haie de petite taille

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A-B	C	D
Question n°2	/	A-B	C	D
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	A	B	C	D
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	/	A	/	B
Question n°11	/	A	/	B
Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Haie de plus de 2m

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A-B	C	D
Question n°2	/	A-B	C	D
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	A	B	C	D
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	/	A	/	B
Question n°11	/	A	/	B

Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion

Prairie fauchée et pâturée

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	A	/	/	B
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°10	A	/	/	B

Prairie pâturée

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	A	/	/	B
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	/	B	C
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Prairie fauchée

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Zone engazonnée

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	B	/	C
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	/	A	/	B
Question n°7	A	/	/	B

Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion

Massifs ornementaux

1) Roseraie

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

2) Parterre en bord de muret

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	A	/	/	B
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	/	B
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	A	/	B	C

Verger

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	B	/	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	/	B	C
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Zone agricole

1) Culture Nord

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	/	B	C
Question n°3	A	/	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

D) Parc de Woluwé

Sentier et route

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°4	B	/	C	D
Question n°5	B	/	C	D
Question n°6	B	C	D	E
Question n°7	B	C	D	E
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Bâti et infrastructure

1) Bâtiment centre sportif

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

2) Maison des gardiens

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

3) Pont rustique

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

4) Barrage rustique

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	B	C	D
Question n°7	A	B	/	C

Cours d'eau permanent – Woluwe (2ème catégorie – gestionnaire : la province)

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	/	B
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	/	A	B	C
Question n°4	A	B	C	D
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	B	/	C
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	A	/	B	C

Question n°11	A	/	B	C
Question n°12	/	A	/	B
Question n°13	/	A	B	C
Question n°14	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Réservoirs construits

1) Etang de Bemel

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	C
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Etang Long

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	C
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

3) Etang Rond

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	C
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

4) Etang Denis

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C

Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	C
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

5) Cascade

Numéro de la question	Gestion Non adaptée	Gestion Intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A	B	C
Question n°2	/	A	B	C
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	A	/	B	C
Question n°5	A	B	/	C
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	C
Question n°8	A	/	B	C
Question n°9	/	A	B	C
Question n°10	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Forêt feuillue, Bosquet, Forêt résineux, Forêt mixte

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A-B	C	D	E
Question n°2	A	B	C	D
Question n°3	A	B	C	D
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	A	B	/	C
Question n°7	A	B	/	C
Question n°8	A	/	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Haie

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	/	A-B	C	D
Question n°2	/	A-B	C	D
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	B	C
Question n°5	/	A	B	C
Question n°6	/	A	B	C
Question n°7	/	A	/	B
Question n°8	A	B	C	D
Question n°9	A	/	/	B
Question n°10	/	A	/	B
Question n°11	/	A	/	B
Question n°12	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Prairie fauchée

1) Fauché 1 fois /an

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

2) Fauché 2 fois /an

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

3) Fauché 3 fois /an

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	/	A	/	B
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	/	A	/	B
Question n°5	A	/	/	B
Question n°6	A	/	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	/	A	/	B
Question n°9	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Zone engazonnée

Numéro de la question	Gestion non adaptée	Gestion intensive	Gestion mixte	Gestion pro-biodiversité
Question n°1	A	/	B	C
Question n°2	A	B	/	C
Question n°3	/	A	/	B
Question n°4	A	B	/	C
Question n°5	A	/	B	C
Question n°6	/	A	/	B
Question n°7	A	/	/	B
Question n°8	Juger si le traitement utilisé est adapté à l'espèce invasive et ensuite définir le type de gestion			

Annexe 11 : Résumé des résultats du questionnaire BioPat

A) Parc Bivort

Habitat	Moyenne	Niveau de gestion correspondant
Sentier et route		
Cheminement en bitume, pavés,…	3	Pro Biodiversité
Cheminement en gravier/dolomie	3	Pro Biodiversité
Cheminement engazonnée / terre	3	Pro Biodiversité
Bâti et infrastructure		
Bâtiment entretien et direction	2	Mixte
Pierre blanche	2	Mixte
Statue	1	Intensive
Cours d'eau permanent	/	/
Réservoirs construits	2	Mixte
Réservoirs naturels	2,12	Mixte
Bosquet, forêt résineux, forêt feuillu, forêt mixte	1,75	Mixte
Alignement d'arbres	2,29	Pro Biodiversité
Haie	1,82	Mixte
Prairie fauchée	2	Mixte
Zone engazonnée	1,29	Intensive
Massifs ornementaux		
Massif ancien emplacement château	1,9	Mixte
Allée entrée principale	1,9	Mixte

Tableau récapitulatif des résultats des niveaux de gestion appliqués aux habitats parc Bivort. DETHIER M. Juillet 2023.

B) Jardins de l'abbaye de Villers-La-Ville

Habitat	Moyenne	Niveau de gestion correspondant
Sentier et route		
Cheminement en bitume, pavés,…	3	Pro Biodiversité
Cheminement en gravier/dolomie	3	Pro Biodiversité
Cheminement engazonnée / terre	3	Pro Biodiversité
Bâti et infrastructure		
Abbaye	3	Pro Biodiversité
Moulin	2,33	Pro Biodiversité
Ferme	1,66	Mixte
Syndicat d'initiative	0,67	Non adaptée
Vignoble	3	Pro Biodiversité
Chapelle N-D de Montaignu	3	Pro Biodiversité
Chapelle Saint-Bernard	3	Pro Biodiversité
Cours d'eau permanent	1,92	Mixte
Réservoirs construits		
Etang jardin des Simples	2,77	Pro Biodiversité

Fontaine jardin des Simples	1 ,78	Mixte
Bassin bas jardin de l'Abbé	1,78	Mixte
Bassin haut jardin de l'Abbé	1,78	Mixte
Bosquet, forêt résineux, forêt feuillu, forêt mixte		
Forêt	2	Mixte
Bosquet	1,75	Mixte
Haie	1,45	Intensive
Prairie fauchée et pâturée	2,33	Pro biodiversité
Prairie fauchée	1,38	Intensive
Zone engazonnée	1,57	Mixte
Massifs ornementaux		
Le jardin des Simples	2,88	Pro Biodiversité
Le jardin des Moines	1,63	Mixte
Le jardin de la Pharmacie	1,88	Mixte
Le jardin de l'Abbé	1,63	Mixte
Le jardin des Senteurs	2,63	Pro biodiversité
Lignes du temps des rosiers anciens	2	Mixte
Le jardin des fruits	2,5	Pro Biodiversité
Verger	1,57	Mixte
Zone agricole	1,6	Mixte

Tableau récapitulatif des résultats des niveaux de gestion appliqués aux habitats de l'abbaye de Villers-La-Ville. DETHIER M. Juillet 2023.

C) Parc du Château de Wagnée

Habitat	**Moyenne**	**Niveau de gestion correspondant**
Sentier et route		
Cheminement en bitume, pavés,…	0	Non adaptée
Cheminement en gravier/dolomie	3	Pro biodiversité
Cheminement engazonnée / terre	3	Pro biodiversité
Bâti et infrastructure		
Château et gîte	1,67	Mixte
Muret	0,33	Non adaptée
Chapelle	1	Intensive
Glacière	0,33	Non adaptée
Cours d'eau permanent		
Houte	1,92	Mixte
Affluent Sud de l'Houte	1,84	Mixte
Affluent Nord de l'Houte	1,84	Mixte
Réservoirs naturels		
Etang prairie	2	Mixte
Mare GAL des tiges et chavées	2,17	Mixte
Réservoirs construits		
Bassin parterre ornemental	1,56	Mixte
Bassin arrière château	1,67	Mixte
Bosquet, forêt résineux, forêt feuillu, forêt mixte		
Forêt ancienne	2,5	Pro Biodiversité
Forêt récente	1,75	Mixte
Bosquet	1,75	Mixte

Alignement d'arbres		
Tilleuls – Axe principal	1,86	Mixte
Tilleuls – Axe secondaire	2	Mixte
Charmilles	1,43	Intensive
Haie		
Haie de petite taille	1,91	Mixte
Haie de plus de 2 m	2,36	Pro biodiversité
Prairie fauchée et pâturée	2,11	Mixte
Prairie pâturée	1,63	Mixte
Prairie fauchée	2,25	Mixte
Zone engazonnée	1,14	Intensive
Massifs ornementaux		
Roseraie	1,63	Mixte
Parterre en bord de muret	1,88	Mixte
Verger	1,43	Intensive
Zone agricole		
Culture Nord	2,4	Pro Biodiversité

Tableau récapitulatif des résultats des niveaux de gestion appliqués aux habitats du parc du château de Wagnée. DETHIER M. Juillet 2023.

D) Parc de Woluwé

Habitat	**Moyenne**	**Niveau de gestion correspondant**
Sentier et route		
Cheminement en bitume, pavés,…	3	Pro biodiversité
Cheminement en gravier/dolomie	3	Pro biodiversité
Bâti et infrastructure		
Bâtiment centre sportif	2,33	Pro biodiversité
Maison des gardiens	2	Mixte
Pont rustique	2	Mixte
Barrage rustique	2,33	Pro biodiversité
Cours d'eau permanent	2,08	Mixte
Réservoirs construits		
Etang de Bemel	1,88	Mixte
Etang Long	1,68	Mixte
Etang Rond	2,11	Mixte
Etang Denis	1,89	Mixte
Cascade	1,33	Intensive
Bosquet, forêt résineux, forêt feuillu, forêt mixte	2,75	Pro Biodiversité
Haie	1,72	Mixte
Prairie fauchée		
Fauchée 1 fois /an	2,13	Mixte
Fauchée 2 fois /an	2	Mixte
Fauchée 3 fois / an	1,75	Mixte
Zone engazonnée	1,57	Mixte

Tableau récapitulatif des résultats des niveaux de gestion appliqués aux habitats du parc de Woluwé. DETHIER M. Juillet 2023.

Annexe 12 : Cartographie des niveaux de gestion

1) Jardins du château de Freÿr-sur-Meuse

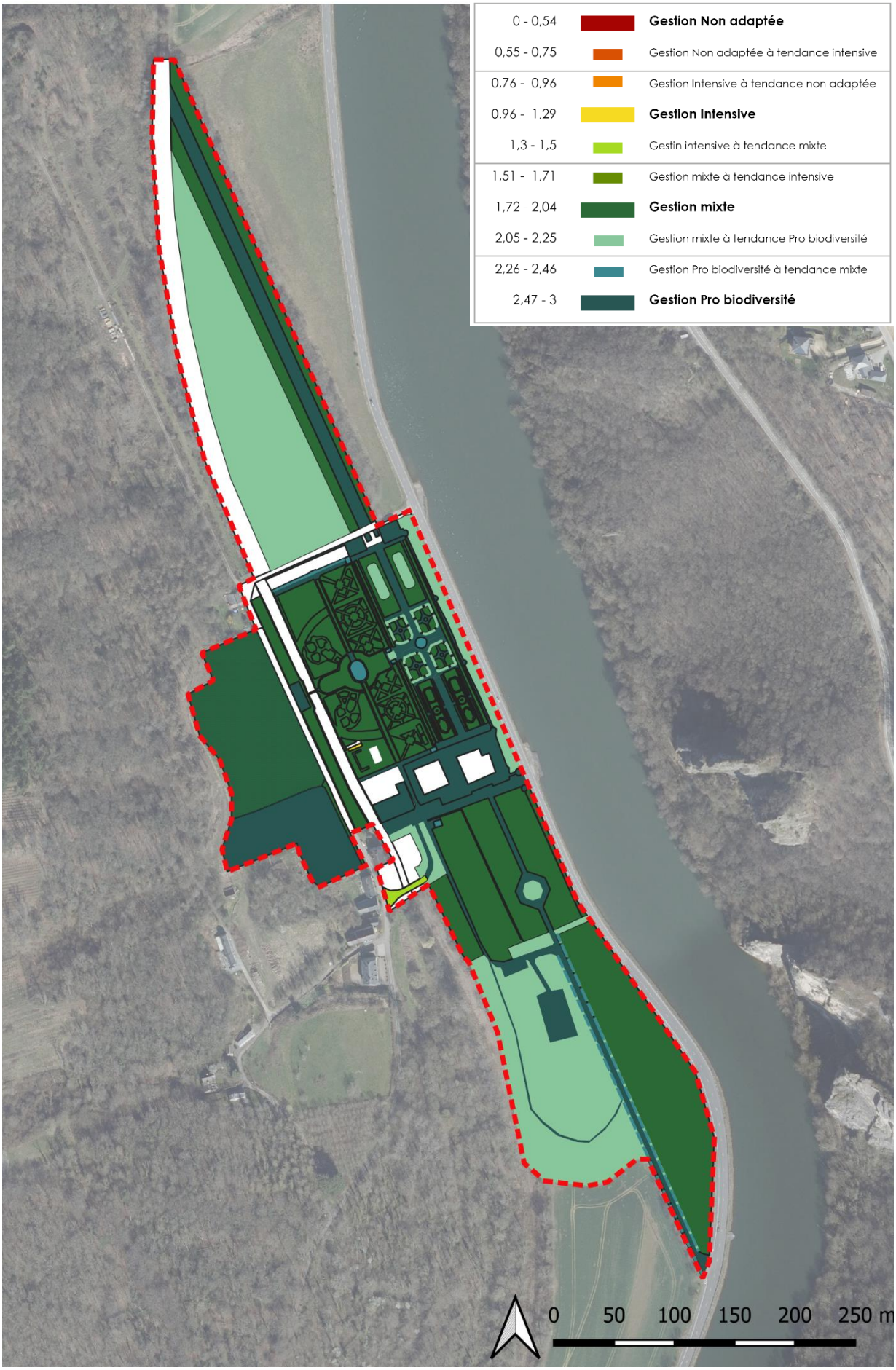

2) Parc Bivort

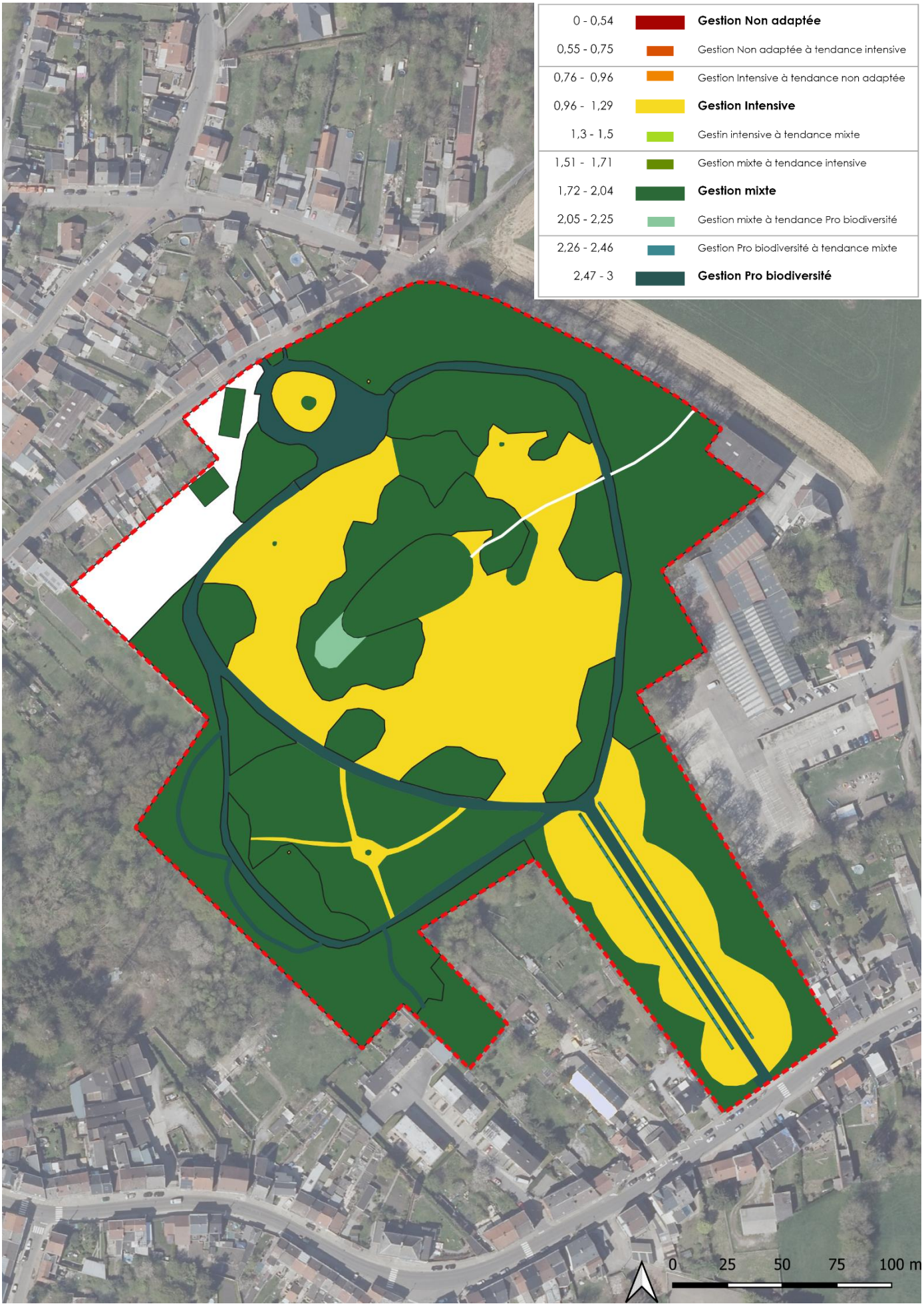

3) Jardins de l'abbaye de Villers-la-Ville

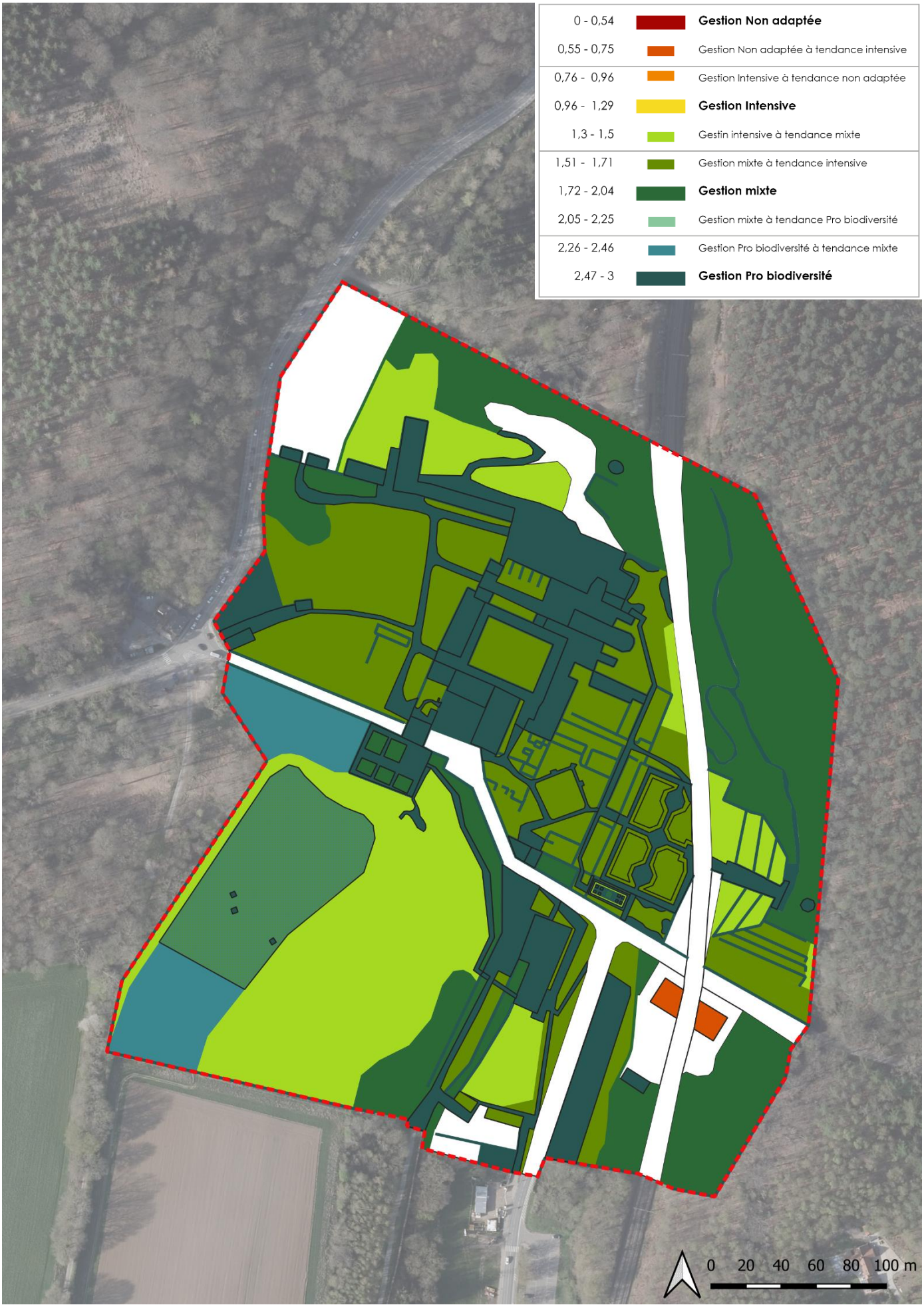

4) Parc du château de Wagnée

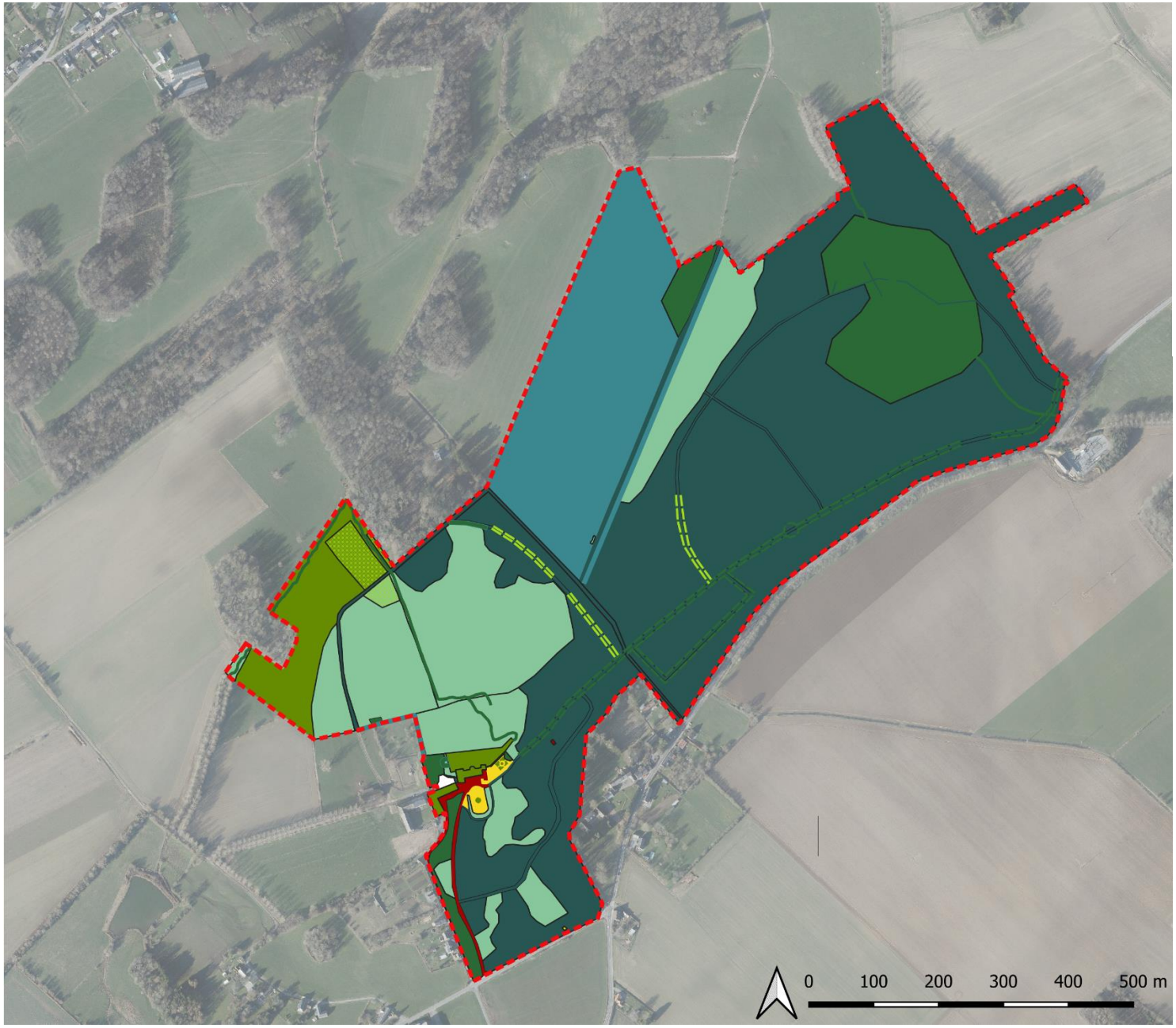

0 - 0,54	**Gestion Non adaptée**
0,55 - 0,75	Gestion Non adaptée à tendance intensive
0,76 - 0,96	Gestion Intensive à tendance non adaptée
0,96 - 1,29	**Gestion Intensive**
1,3 - 1,5	Gestin intensive à tendance mixte
1,51 - 1,71	Gestion mixte à tendance intensive
1,72 - 2,04	**Gestion mixte**
2,05 - 2,25	Gestion mixte à tendance Pro biodiversité
2,26 - 2,46	Gestion Pro biodiversité à tendance mixte
2,47 - 3	**Gestion Pro biodiversité**

5) Parc de Woluwé

0 - 0,54	**Gestion Non adaptée**
0,55 - 0,75	Gestion Non adaptée à tendance intensive
0,76 - 0,96	Gestion Intensive à tendance non adaptée
0,96 - 1,29	**Gestion Intensive**
1,3 - 1,5	Gestin intensive à tendance mixte
1,51 - 1,71	Gestion mixte à tendance intensive
1,72 - 2,04	**Gestion mixte**
2,05 - 2,25	Gestion mixte à tendance Pro biodiversité
2,26 - 2,46	Gestion Pro biodiversité à tendance mixte
2,47 - 3	**Gestion Pro biodiversité**

Annexe 13 : Résultats matrice des capacités

A) Parc Bivort

Habitat	Niveau de gestion correspondant	Contexte écologique si nécessaire	Moyenne résultats SE de production	Moyenne résultats SE de régulation	Moyenne résultats SE culturels
Sentier et route					
Cheminement en bitume, pavés, …	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cheminement en gravier/dolomie	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cheminement engazonnée / terre	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Bâti et infrastructure					
Bâtiment entretien et direction	Mixte		Pas de production	+ 5,5 %	+ 6,3%
Pierre blanche	Mixte		Pas de production	+ 5,5 %	+ 6,3 %
Statue	Intensive		Pas de production	- 5,5 %	- 18,8 %
Cours d'eau permanent	/		/	/	/
Réservoirs construits	Mixte		-20 %	+11,1 %	+25 %
Réservoirs naturels	Mixte		- 20%	+ 11,1 %	+ 25 %
Bosquet	Mixte		-45 %	+ 22,2 %	+ 53,5 %
Alignement d'arbres	Pro Biodiversité		/	/	/
Haie	Mixte		/	/	/
Prairie fauchée	Mixte	Sol superficiel	-20 %	+ 13,9 %	+ 50 %
Zone engazonnée	Intensive		- 5 %	- 2,7 %	0 %
Massifs ornementaux					
Massif ancien emplacement château	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Allée entrée principale	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %

B) Jardins de l'abbaye de Villers-La-Ville

Habitat	Niveau de gestion correspondant	Contexte écologique si nécessaire	Moyenne résultats SE de production	Moyenne résultats SE de régulation	Moyenne résultats SE culturels
Sentier et route					
Cheminement en bitume, pavés, …	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cheminement en gravier/dolomie	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cheminement engazonnée / terre	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Bâti et infrastructure					
Abbaye	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %

Moulin	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Ferme	Mixte		Pas de production	+ 5,5 %	+ 6,3 %
Syndicat d'initiative	Non adaptée		Pas de production	- 11,1 %	- 50 %
Vignoble	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Chapelle N-D de Montaigu	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Chapelle Saint-Bernard	Pro Biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cours d'eau permanent	Mixte		- 20 %	+16,6%	+37,5 %
Réservoirs construits					
Etang jardin des Simples	Pro Biodiversité		- 20 %	+ 27,8 %	+ 37,5 %
Fontaine jardin des Simples	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Bassin bas jardin de l'Abbé	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Bassin haut jardin de l'Abbé	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Bosquet, forêt résineux, forêt feuillu, forêt mixte					
Forêt mixte	Mixte	Sol superficiel	- 35%	+ 22,2%	+ 31,3 %
Bosquet	Mixte		-45 %	+ 22,2 %	+ 31,3 %
Haie	Intensive		/	/	/
Prairie fauchée et pâturée	Pro Biodiversité	Sol superficiel	- 30%	+ 33,3 %	+ 37,5%
Prairie fauchée	Intensive	Sol superficiel	- 5 %	- 5,6%	0 %
Zone engazonnée	Mixte		- 20%	+ 19,4 %	+ 37,5 %
Massifs ornementaux					
Le jardin des Simples	Pro Biodiversité		- 15 %	+ 36 ,1 %	+ 25 %
Le jardin des Moines	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Le jardin de la Pharmacie	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Le jardin de l'Abbé	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Le jardin des Senteurs	Pro biodiversité		- 15 %	+ 36 ,1 %	+ 25 %
Lignes du temps des rosiers anciens	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Le jardin des fruits	Pro Biodiversité		- 15 %	+ 36 ,1 %	+ 25 %
Verger	Mixte	Sol superficiel	- 25 %	+ 19,4 %	+ 50 %
Zone agricole	Mixte		- 10 %	+ 11,1 %	+ 18,8 %

C) Parc du château de Wagnée

Habitat	**Niveau de gestion correspondant**	**Contexte écologique si nécessaire**	**Moyenne résultats SE de production**	**Moyenne résultats SE de régulation**	**Moyenne résultats SE culturels**
Sentier et route					
Cheminement en bitume, pavés, …	Non adaptée		Pas de production	- 11,1 %	- 50%

Cheminement en gravier/dolomie	Pro biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cheminement engazonnée / terre	Pro biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Bâti et infrastructure					
Château et gîte	Mixte		Pas de production	+ 5,5 %	+ 6,3 %
Muret	Non adaptée		Pas de production	- 11,1 %	- 50 %
Chapelle	Intensive		Pas de production	- 5,6%	- 18,8 %
Glacière	Non adaptée		Pas de production	- 11,1 %	- 50 %
Cours d'eau permanent					
Houte	Mixte		- 20 %	+16,6%	+37,5 %
Affluent Sud de l'Houte	Mixte		- 20 %	+16,6%	+37,5 %
Affluent Nord de l'Houte	Mixte		- 20 %	+16,6%	+37,5 %
Réservoirs naturels					
Etang prairie	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Mare GAL des tiges et chavées	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Réservoirs construits					
Bassin parterre ornemental	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Bassin arrière château	Mixte		- 20 %	+11,1 %	+25 %
Bosquet, forêt résineux, forêt feuillu, forêt mixte					
Forêt ancienne mixte	Pro Biodiversité	Sol superficiel	- 60%	+ 47,2 %	+ 31,3 %
Forêt récente mixte	Mixte	Sol superficiel	- 35 %	+ 22,2 %	+ 31,3 %
Bosquet	Mixte		- 45 %	+ 22,2 %	+ 31,3 %
Alignement d'arbres					
Tilleuls – Axe principal	Mixte		/	/	/
Tilleuls – Axe secondaire	Mixte		/	/	/
Charmilles	Intensive		/	/	/
Haie					
Haie de petite taille	Mixte		/	/	/
Haie de plus de 2 m	Pro biodiversité		/	/	/
Prairie fauchée et pâturée	Mixte	Sol superficiel	- 15 %	+ 16,7 %	+ 50 %
Prairie pâturée	Mixte	Sol superficiel	- 15 %	+ 8,3 %	+ 37,5 %
Prairie fauchée	Mixte	Sol superficiel	- 20 %	+ 13,9 %	+50 %
Zone engazonnée	Intensive		- 5 %	- 2,7 %	0 %
Massifs ornementaux					
Roseraie	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Parterre en bord de muret	Mixte		- 10 %	+ 27,8 %	+ 31,3 %
Verger	Intensive	Sol superficiel	- 5 %	+ 16,7 %	0 %
Zone agricole	Pro Biodiversité		- 20 %	+ 30,6 %	+ 43,8 %

D) Parc de Woluwé

Habitat	Niveau de gestion correspondant	Contexte écologique si nécessaire	Moyenne résultats SE de production	Moyenne résultats SE de régulation	Moyenne résultats SE culturels
Sentier et route					
Cheminement en bitume, pavés, …	Pro biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cheminement en gravier/dolomie	Pro biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Bâti et infrastructure					
Bâtiment centre sportif	Pro biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Maison des gardiens	Mixte		Pas de production	+ 5,5 %	+ 6,25 %
Pont rustique	Mixte		Pas de production	+ 5,5 %	+ 6,25 %
Barrage rustique	Pro biodiversité		Pas de production	+ 16,6 %	+12,5 %
Cours d'eau permanent	Mixte		- 20 %	+ 16,6%	+37,5 %
Réservoirs construits					
Etang de Bemel	Mixte		- 20 %	+ 11,1 %	+25 %
Etang Long	Mixte		- 20 %	+ 11,1 %	+25 %
Etang Rond	Mixte		- 20 %	+ 11,1 %	+25 %
Etang Denis	Mixte		- 20 %	+ 11,1 %	+25 %
Cascade	Intensive		- 20 %	- 13,9 %	- 6,25 %
Forêt mixte	Pro Biodiversité	Sol à fortes pentes	- 60 %	+ 47,2 %	+ 6,25 %
Haie	Mixte		/	/	/
Prairie fauchée					
Fauchée 1 fois /an	Mixte	Sol à fortes pentes	- 20 %	+ 13,9 %	+ 50 %
Fauchée 2 fois /an	Mixte	Sol à fortes pentes	- 20 %	+ 13,9 %	+ 50 %
Fauchée 3 fois / an	Mixte	Sol à fortes pentes	- 20 %	+ 13,9 %	+ 50 %
Zone engazonnée	Mixte		- 20%	+ 19,4 %	+ 37,5 %

Annexe 14 : Cartographie de la fourniture des SE

1) Jardins du château de Freyr-sur-Meuse

SE de production

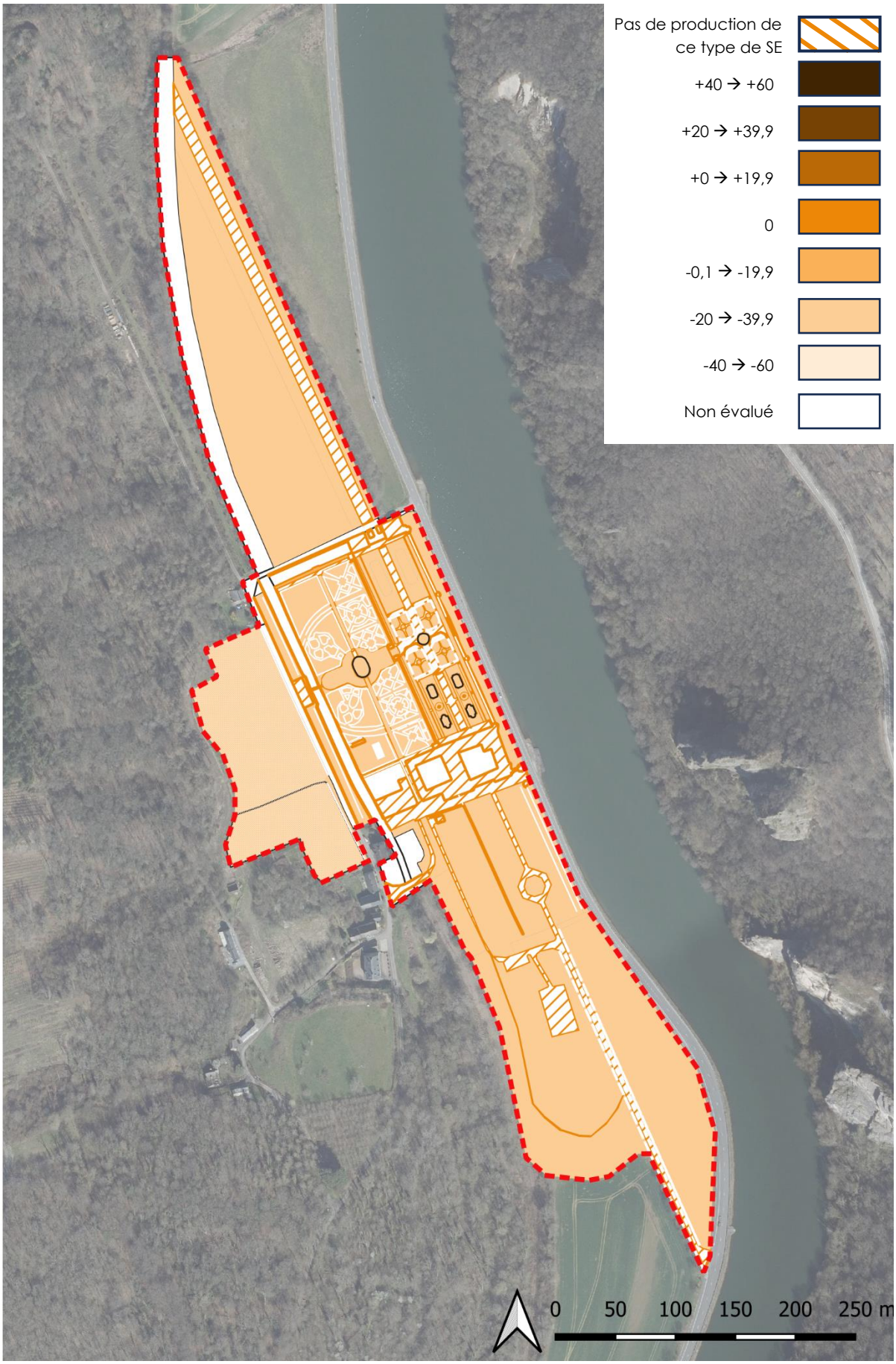

SE de régulation

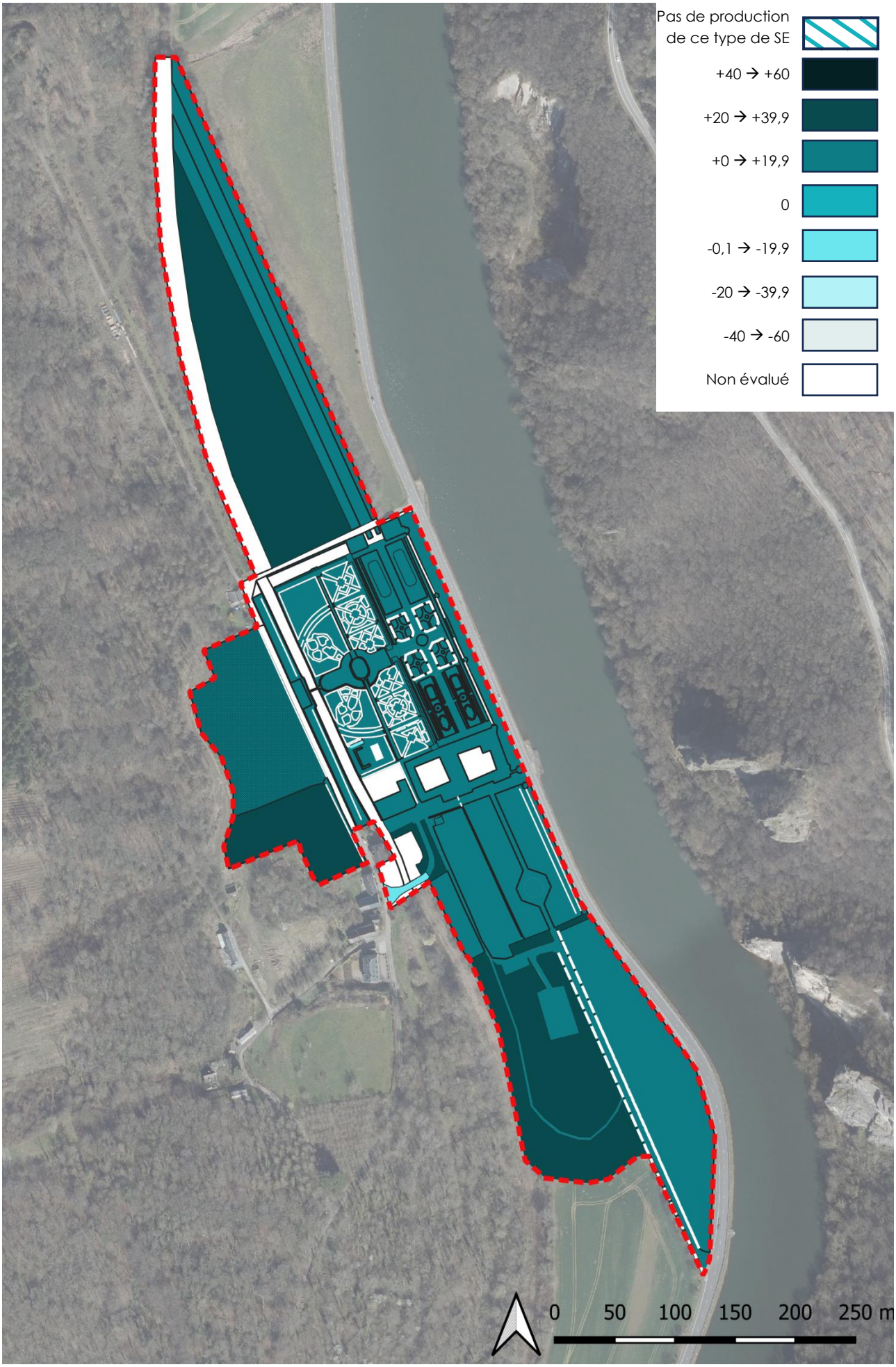

SE culturels

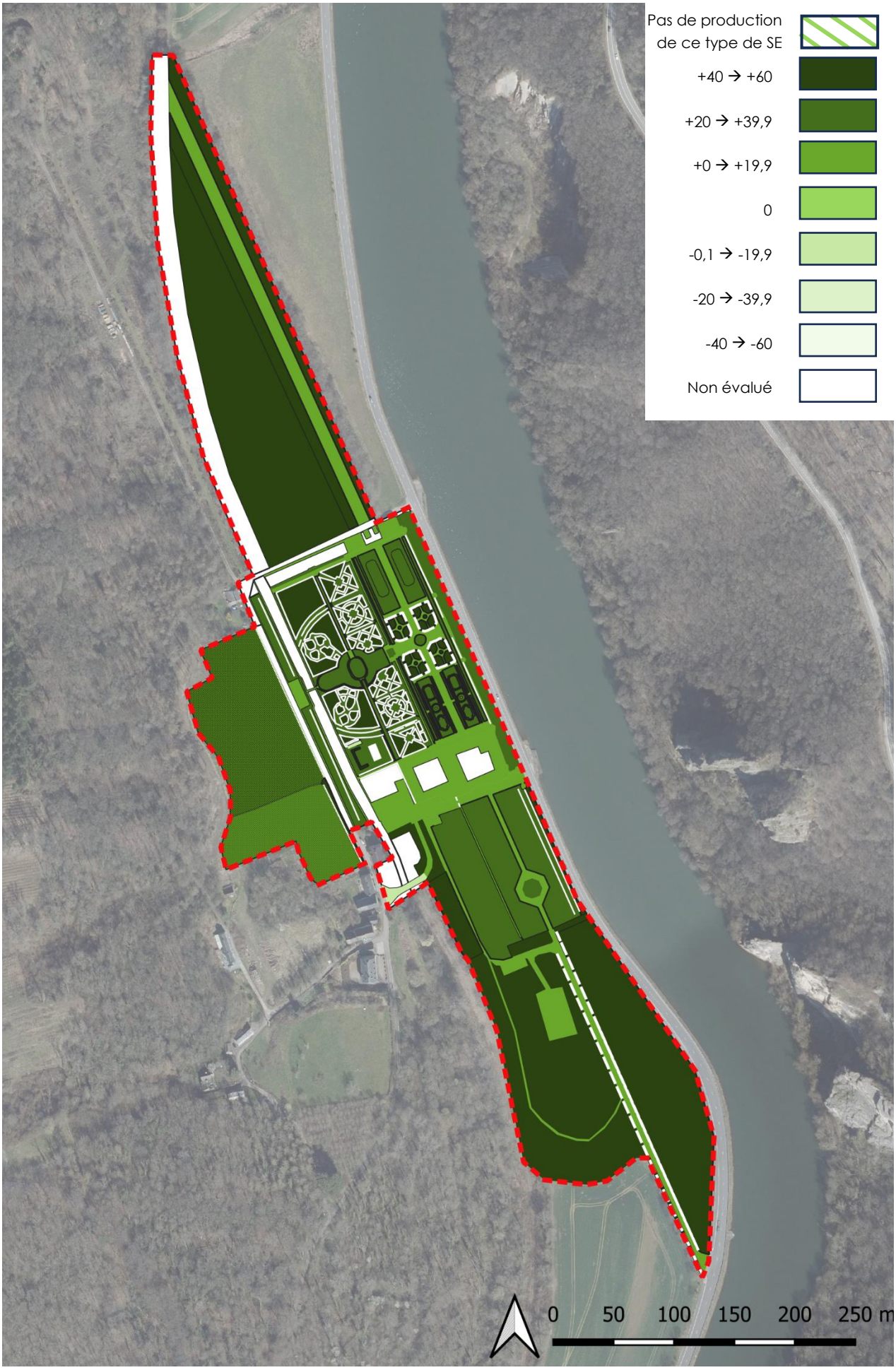

2) Parc Bivort

SE de production

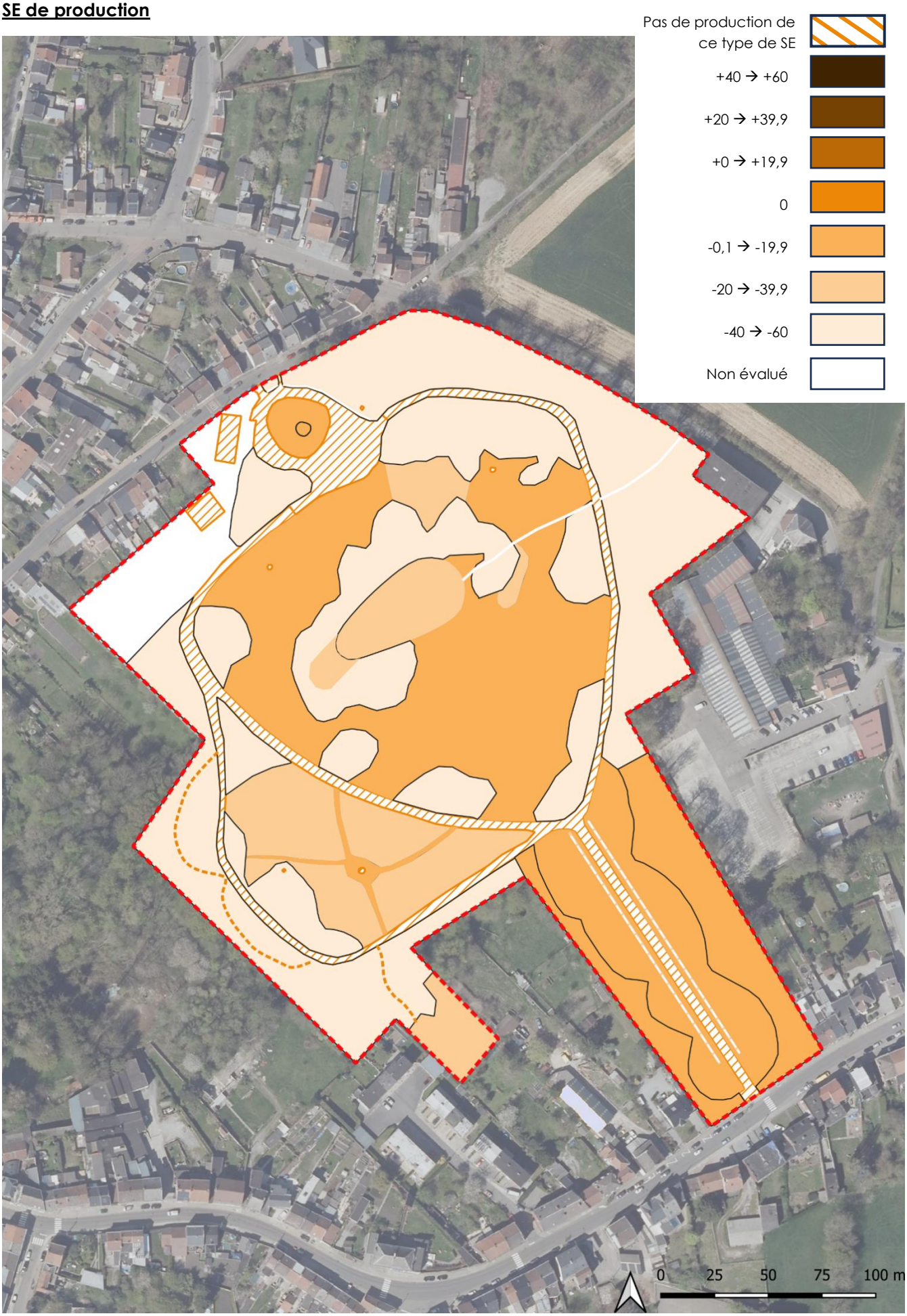

SE de régulation

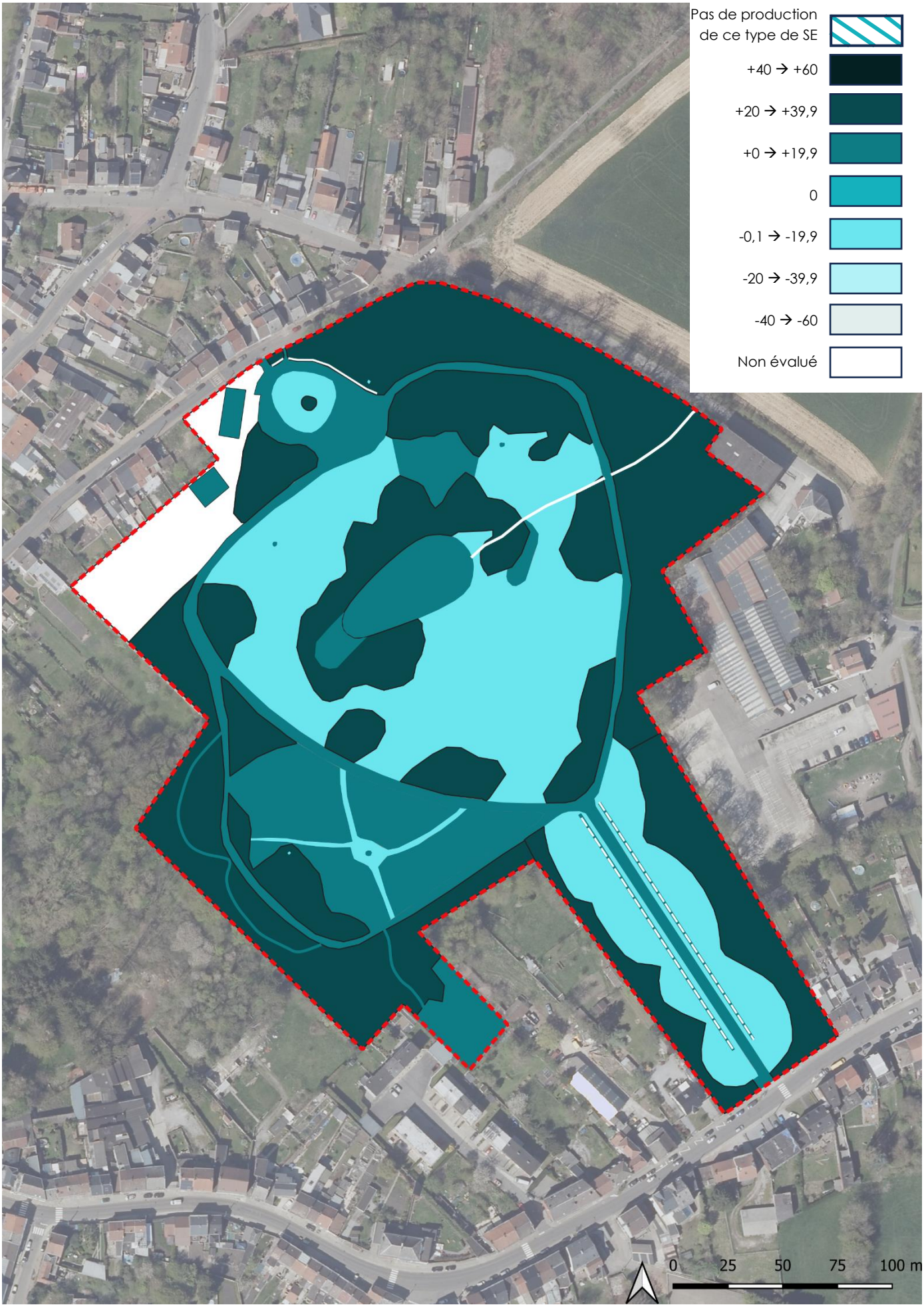

SE culturels

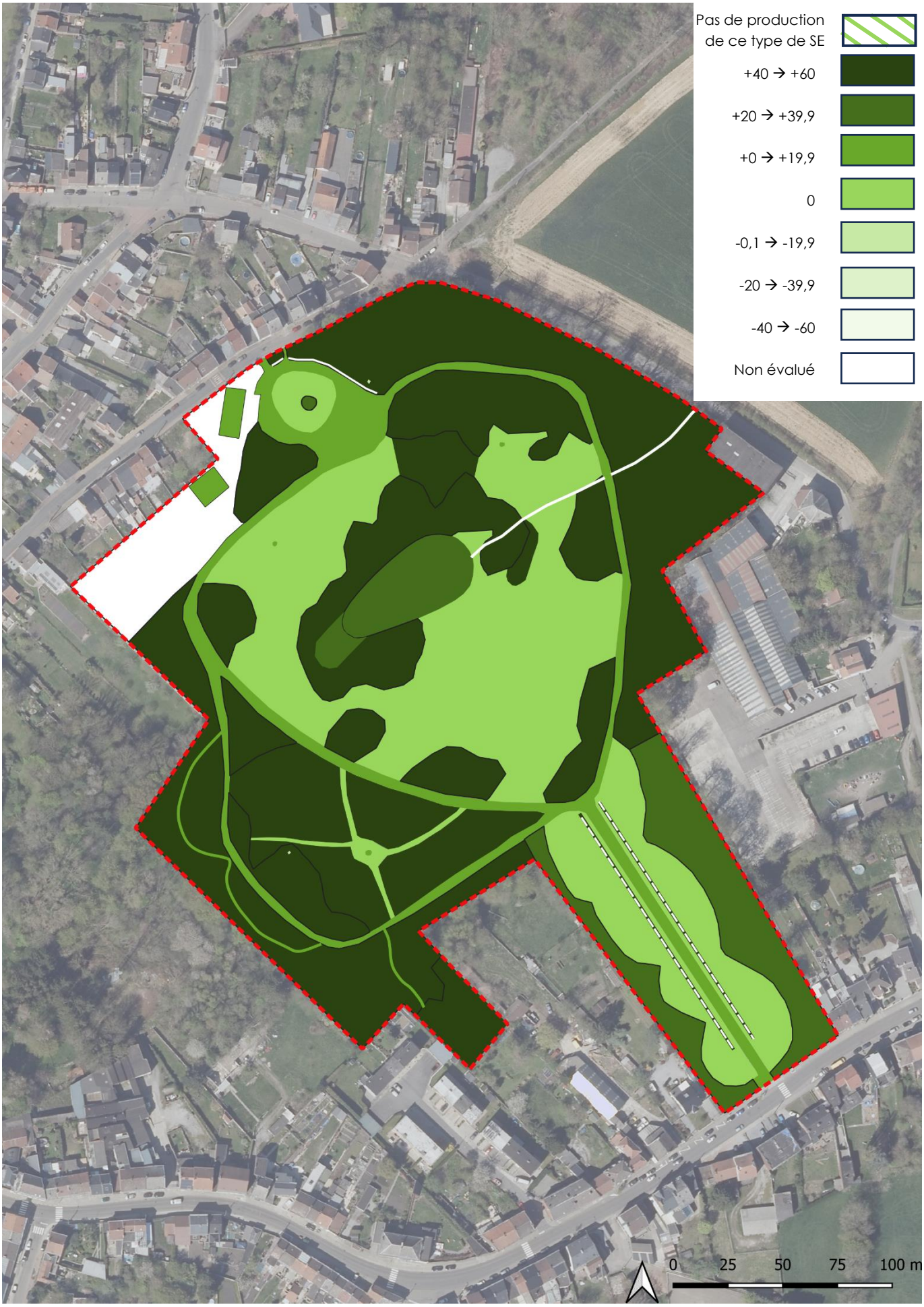

3) Jardins de l'abbaye de Villers-la-Ville

SE de production

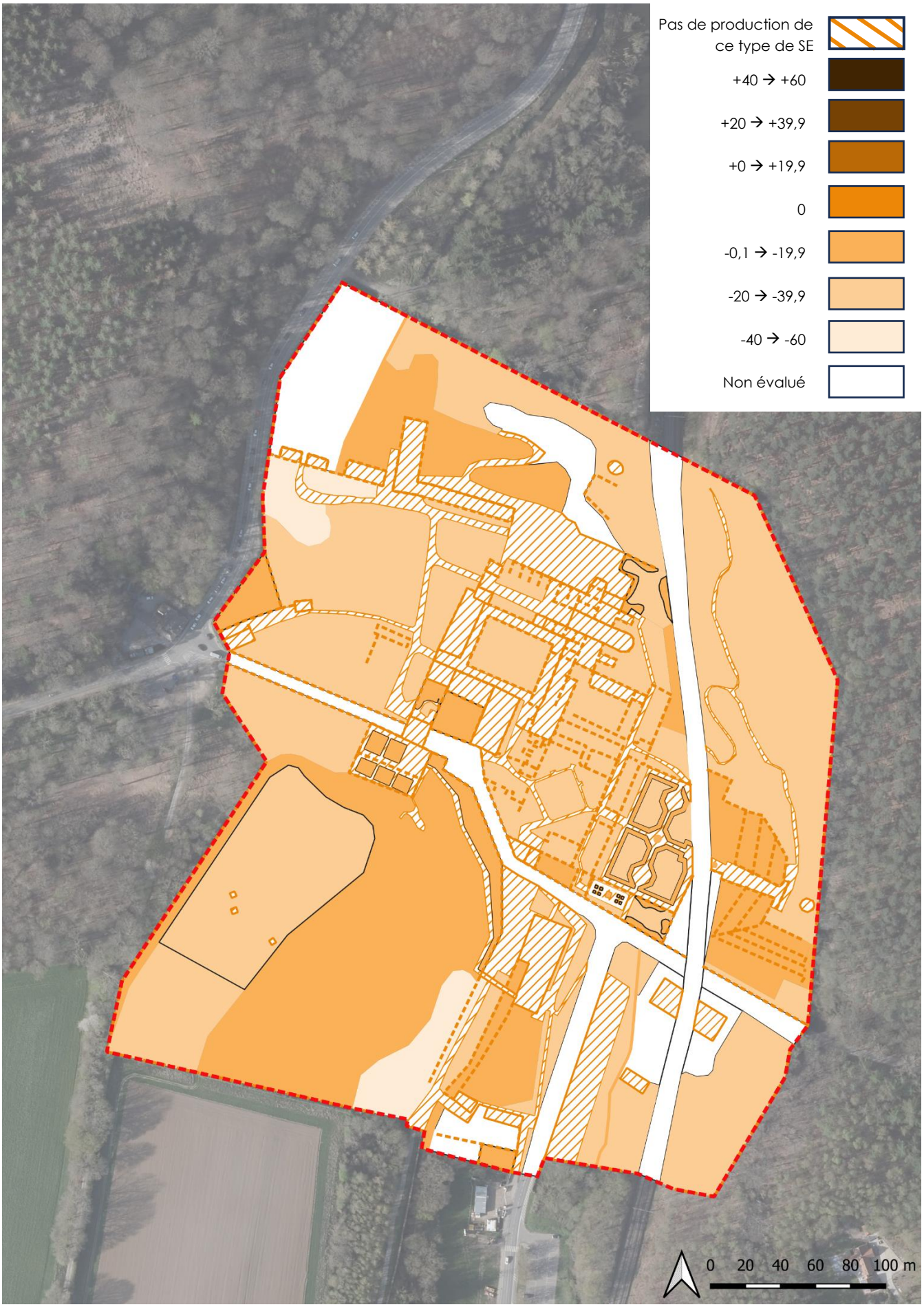

SE de régulation

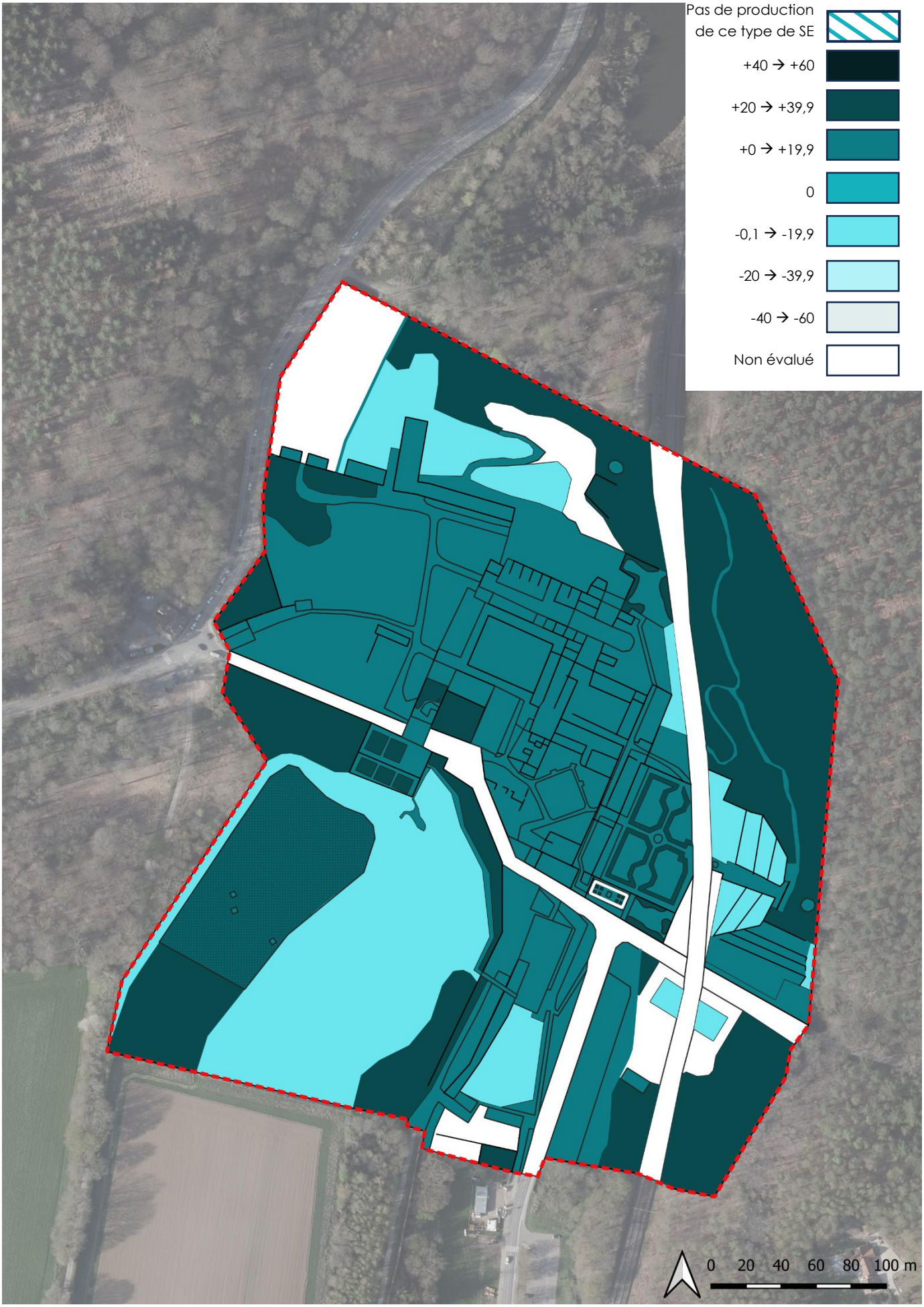

SE culturels

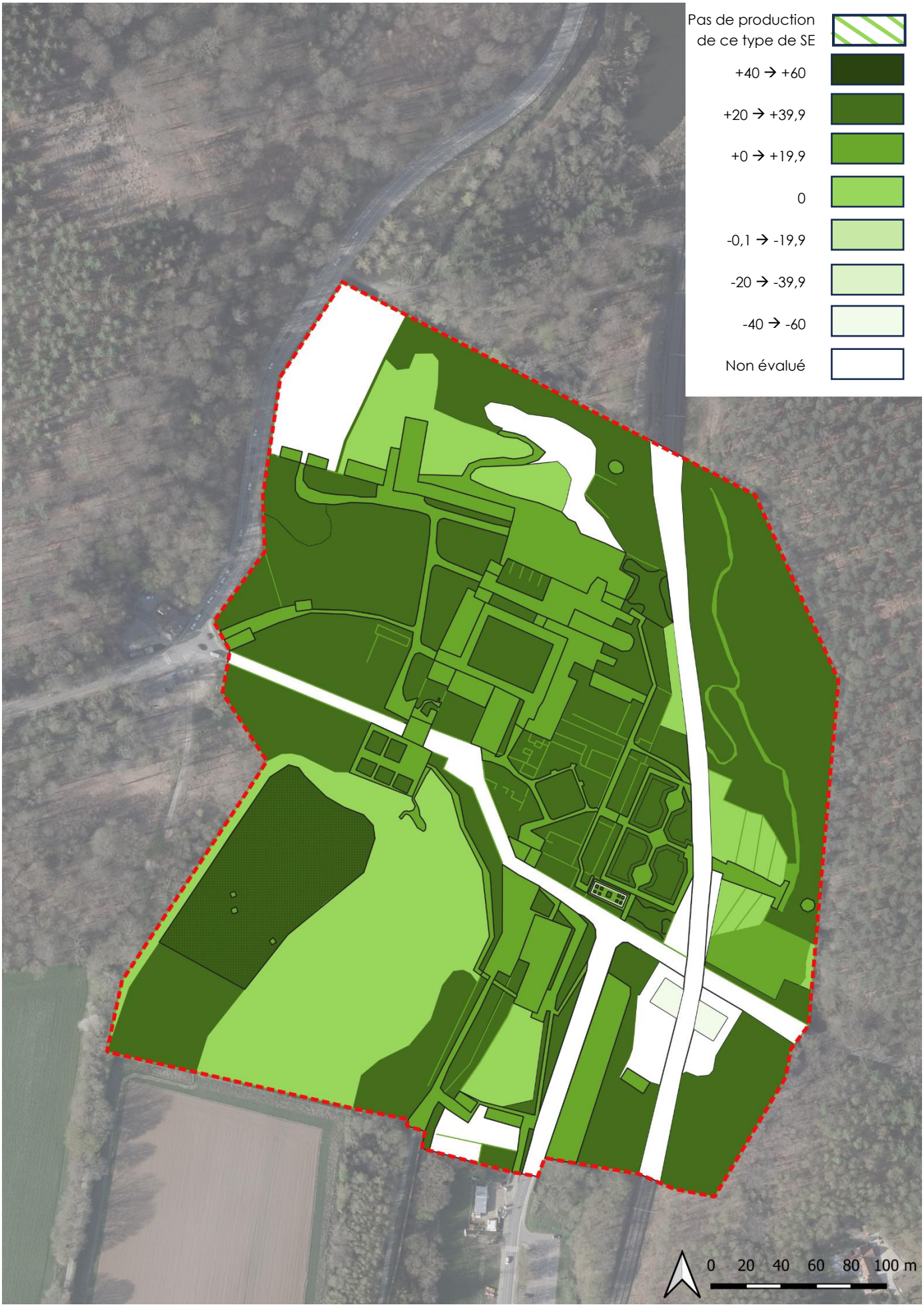

4) Parc du château de Wagnée

SE de production

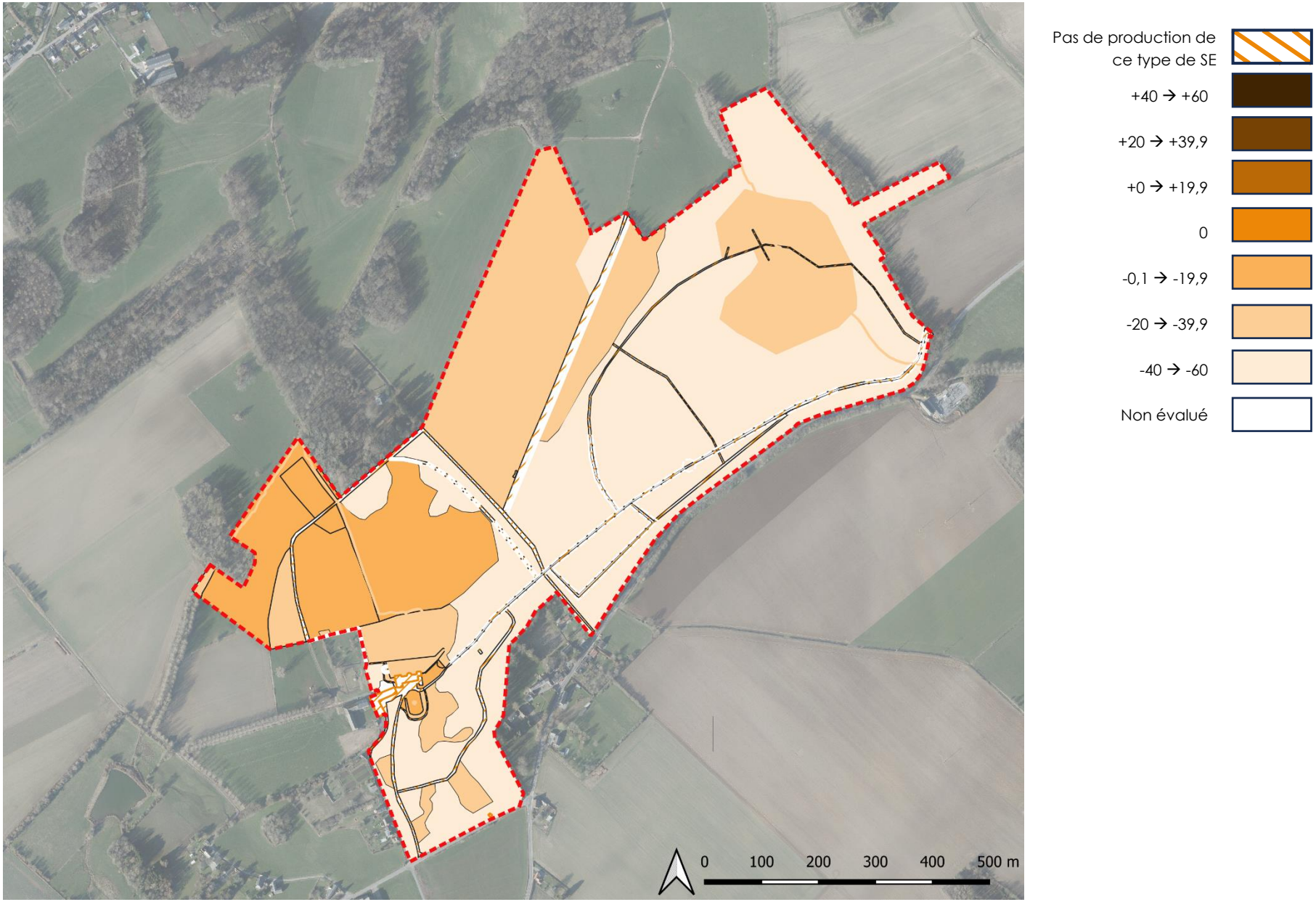

SE de régulation

SE culturels

5) Parc de Woluwé

SE de production

SE de régulation

SE culturels